



QUOTIDIEN
Téléphone
027 / 23 30 51

Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027 / 21 21 11

Le no 70 ct.

Baisse de prix
chez
Simca-Chrysler

Simca 1006 LS
dès Fr. 7450.-

garage
hediger
SION

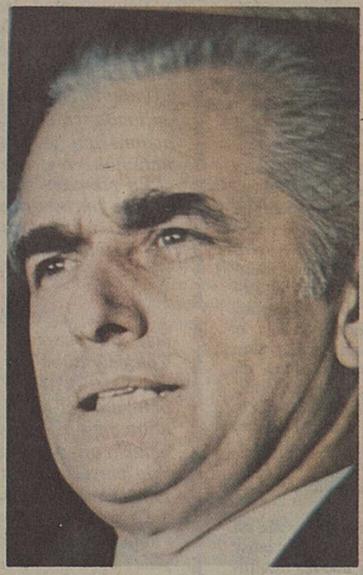
Assemblée nationale française

Nouveliste

et Feuille d'Avis du Valais

Chaban-Delmas élu président

Edgar Faure, président sortant, candidat investi par le RPR, se retire après le premier tour



PARIS (ATS/AFP). - M. Jacques Chaban-Delmas a été élu, hier, président de l'Assemblée nationale française, avec 276 voix (sur 488 votants) contre 112 à M. Pierre Mauroy, candidat du parti socialiste et 85 à M. Maurice Andrieux, candidat du parti communiste, confirme-t-on de source officielle.

M. Chaban-Delmas, qui appartient au mouvement gaulliste, le « Rassemblement pour la république » (RPR), se présentait à titre individuel. Il a été élu au second tour de scrutin après que M. Edgar Faure, le candidat investi par le RPR, eut retiré sa candidature. A l'issue du premier tour, avec 153 voix, M. Chaban-Delmas devançait M. Faure, président sortant, qui ne recueillait que 136 suffrages.

Voir également page 32

Les moyens d'action légaux de la Banque Nationale seront élargis

BERNE. - Il faut doter la Banque Nationale de moyens d'action suffisants pour lui permettre de mener une politique monétaire servant au mieux les intérêts du pays. Cet « instrumentarium » - qu'on avait voulu mettre sur pied en 1969 déjà, mais que l'absence d'une base constitutionnelle suffisante avait rendu irréalisable - peut maintenant être proposé aux Chambres fédérales vu l'acceptation par le souverain du nouvel article conjoncturel (31 quinquies) qui élargit l'actuel article 39 définissant le rôle de notre institut d'émission. L'interventionnisme de la Banque Nationale (BN) ne sera toutefois pas illimité : il comprendra uniquement l'obligation pour les

banques de constituer des réserves minimales non rémunérées, la possibilité de mener une politique d'intervention monétaire (achat et vente par la BN de papiers-valeur à courte échéance), le contrôle des émissions et la prise de mesures propres à enrayer l'afflux de fonds en provenance de l'étranger. Certains de ces moyens d'action sont déjà en vigueur, car il avait fallu, à coups d'arrêts urgents, autoriser la BN à prendre les mesures nécessaires pour contrôler efficacement la masse monétaire et assurer une défense suffisante de notre monnaie. La révision qui démarre insérera dans le droit ordinaire ces dispositions de nécessité.

Inféodée au pouvoir politique pour une plus grande centralisation ?

La révision du statut légal de la Banque Nationale Suisse constitue une nécessité dictée par les circonstances. Ses moyens d'intervention ne sont plus adaptés au « milieu » monétaire actuel, où règne une inquiétante anarchie.

La BNS doit pouvoir agir tant sur le plan intérieur que sur le marché monétaire international sans devoir demander au Conseil fédéral des mesures d'urgence.

Il faut donc s'adapter à son époque et accepter bon gré mal gré cette nouvelle entrave au libre fonctionnement économique. Nécessité fait loi.

Ce ne sont pas les milieux bancaires qui feront obstacle à cette nouvelle législation. Au cours de ces dernières années, leurs contacts avec la banque d'émission se sont singulièrement resserrés. Et si ici ou là la BNS a dû faire preuve d'autorité envers certains établissements récalcitrants, force est de reconnaître que son action a été en général largement appuyée par les banques. Entre spécialistes, on finit toujours par s'entendre.

Les pouvoirs, dont on entend doter la BNS, restent cependant bien en-deçà de ce que la procédure de consultation lais-

sait prévoir. L'encadrement des crédits, en particulier, disparaît, tout comme certaines formes des dépôts obligatoires.

En un temps où l'Etat a tendance à s'arroger le plus de pouvoirs possible, cette retenue peut paraître étonnante. C'est oublier qu'au début de cette année le peuple suisse a accepté l'insertion dans la Constitution fédérale de l'article conjoncturel.

Ainsi le Conseil fédéral n'entend pas déléguer tous ses pouvoirs conjoncturels à la BNS. Il ne veut la doter que d'armes de combat en se réservant l'artillerie.

C'est là en fait le côté quelque peu déplaisant de la version édulcorée de la révision projetée.

Car si la BNS n'est guère soumise aux pressions politiques, le Conseil fédéral, lui, doit les supporter en permanence. Et Dieu sait à quel point celles-ci sont souvent opposées, contradictoires et partiales.

Serait-on parvenu à juguler l'inflation si la BNS n'avait pas eu les mains quelque peu libres ? Aurait-on mieux manœuvré dans le labyrinthe monétaire sur un bateau politique ? Il est permis d'en douter.

On éprouve ainsi l'impression qu'en élargissant les moyens d'action légaux de la BNS, on la ravale à un rôle

Suite page 31

F. C.

De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

La lampe du bon sens

Nous allumerons aujourd'hui la lampe du bon sens. Si vous ne savez pas exactement ce que ces deux petits mots - qui n'en font qu'un - signifient, remettez-vous en donc à votre... bon sens !

Car il s'agit là d'une qualité première et irremplaçable du jugement.

Et pourtant, comme la vulgarisation du cartésianisme dans son acceptation la plus formelle et la plus étroite, et comme l'avènement de la spécialisation à outrance en ont entraîné la régression.

Au point qu'il faut faire un effort soutenu pour lui redonner cours et susciter un retour général à cette irremplaçable forme de sagesse.

Tout spécialement dans le domaine qui nous intéresse ici. Car l'univers économique présente une particularité qui rend plus impérieux encore l'usage de la boussole du bon sens. Cette particularité, la voici.

La multiplicité des phénomènes considérés, le perpétuel mouvement dont ils sont dotés ainsi que leur constante et intime connexion à l'homme, et à sa mouvante psychologie par conséquent, font que cette discipline est fort complexe.

Mais ce qui la caractérise essentiellement et la distingue des autres sciences sociales, c'est l'énorme pression que les

conceptions étriquées de l'intérêt personnel fait peser sur l'appréhension et sur l'explication des réalités socio-économiques.

L'on peut dire sans exagération qu'aux difficultés objectives découlant de la complexité des phénomènes étudiés et aussi de la très grave insuffi-

Suite page 31

Je considère le pacifisme comme une tare mentale volontaire et, logique avec moi-même, je n'aime pas les pacifistes. Je leur reproche d'avoir transformé l'amour de la paix - qui est une vertu - en une idéologie, en un parti, en un clan qui s'approprie la vertu pour attribuer aux autres le vice opposé. Tu n'es pas pacifiste ? Tu es donc un traîneur de sabre !

Dans le mille

Ce dérapé philosophique n'est là que pour me permettre de dire merci à la Banque Nationale... En effet, elle émet aujourd'hui, 4 avril, le nouveau billet de 1000 francs avec au recto le portrait de Forel dont le communiqué de présentation dit qu'il fut un pacifiste ardent.

Quelle victoire pour les embusqués si l'on songe à ce qu'était l'ancien billet de mille ! Au recto, un visage de jeune fille pour le sourire de laquelle on se serait peut-être battu et, au verso, cette impressionnante allégorie macabre où passent de vie à trépas, la vieillesse, la jeunesse et l'enfance. Un véritable massacre !

Celui d'aujourd'hui vous propose au verso quelques journaux qui restent, de Graber en Aubert, le modèle achevé de la communauté sociale irresponsable où la mort n'est plus représentée que par un coupon d'AVS barré.

Pourquoi dire alors merci à la Banque Nationale ? Ne pas aimer les pacifistes et lui savoir gré de m'imposer le portrait d'Auguste Forel vous paraît contradictoire. Eh bien, non !

Me trouvant impuissant devant ce choix définitif, je me répute heureux que les bonzes de la monnaie aient réservé au pacifiste Forel le billet de mille, parce que c'est tout de même sur celui-là qu'il me dérangera le moins.

Rembarre

Une forêt de mâts en attente...

BOUVERET. - L'effort entrepris par les autorités de Port-Valais pour équiper le port de petite batellerie commence à être apprécié par de nombreux propriétaires de voiliers ou de bateaux à moteur.

Il est vrai que le port de Bouveret est reconnu comme étant le mieux protégé de toutes les rives lémaniques. Les investissements de la commune de Port-Valais sont évidemment très importants en relations avec ses possibilités financières de petite commune, ce qui démontre par ailleurs que ses autorités ont une vue juste de ce que ce port de petite batellerie peut apporter sur le plan touristique. Avec le développement que prend la place de Bouveret sous l'impulsion de M. Hans Arnold, on peut souhaiter que son port apportera l'essor que chacun souhaite au village en particulier et à la commune de Port-Valais en général.

Voici une partie des quelque 300 unités qu'abrite le port de petite batellerie de Bouveret, dont la capacité sera portée incessamment à 500 unités.



Photo NF

FOOTBALL
A l'ombre des grands
Voir page 14

★
FTMH-Monthey
La base décide: tout rentre dans l'ordre
Voir page 17

★
Déviations de Martigny
Dernières cartouches
Voir page 23

★
Savièse
Enquête difficile après un terrible drame
VERBIER
Tué en tombant dans l'escalier
Voir page 30

Mieux encore qu'en 1920!

Ce que nous souhaitons depuis si longtemps, depuis que «l'Association des intérêts de Genève» s'est muée en office du tourisme, s'est enfin produit. Il y a deux ans, s'est constituée une «Fondation pour Genève» qui s'est donné pour objectif de contribuer, par tous les moyens, au bon renom et à la renommée de notre ville, en soutenant principalement l'action que les autorités genevoises mènent en faveur du développement international de notre cité. Elle laisse à l'office du tourisme et à sa section «Pro Geneva», dont nous parlerons bientôt, toute la propagande commerciale et touristique, comme l'organisation de fêtes locales dont ces organismes se chargent parfaitement. La «Fondation pour Genève» vise plus haut et de façon totalement désintéressée. Elle favorisera la créations d'institutions à caractère culturel, artistique, scientifique et philanthropique, et encouragera toute initiative propre à accroître la réputation humaniste de Genève.

Dans cette direction elle décerne chaque année un prix à des personnes ou des institutions dont l'activité a contribué au rayonnement international de notre cité des nations. Or précisément ce mardi 4 avril en l'aula de l'université, au cours d'une cérémonie solennelle, est remis à M. Vittorio Winspeare-Guicciardi, qui vient de quitter le poste de directeur général de l'Office européen des Nations unies, le prix 1978. C'est un symbole en même temps qu'un acte de reconnaissance. Le conseil de la fondation est totalement apolitique et ne comprend pas de magistrat en activité. Genève a un renom mondial hors de proportion du nombre de sa population (350 000 environ) ou de son importance économique. Il s'agit d'accroître et de développer cette réputation en dehors de tout but lucratif. Il faut maintenir cette position «de pointe» et la fortifier. A l'heure du démarrage la fondation a décidé d'agir dans quatre grands domaines: les relations culturelles, les études de coopération internationale, l'éducation et les échanges de personnes, enfin le développement international systématique de notre ville. C'est un programme aussi vaste que passionnant. Il honore ceux qui ont le courage de s'y vouer. Nous aurons souvent, dans l'avenir, à en faire mention. Ainsi se répète l'action de grande envergure que nos autorités avaient naguère entreprise, quand, en 1920, la Société des nations s'installa.

Trêve des partis

Dans le domaine de la politique genevoise, depuis l'élection du Conseil d'Etat, un mouvement de détente s'est produit grâce à l'action personnelle des magistrats qui s'y emploient dans tous leurs départements; et cela aussi bien du côté des libéraux qui ont gagné un siège, que du côté des socialistes qui font partie de la coalition gouvernementale. On souhaite que, cet apaisement des passions se poursuive. L'évolution des événements en France, y est pour quelque chose, car Genève s'inspirait beaucoup trop de l'exemple que nos bons voisins lui donnaient. Les partis ont compris chez nous que les problèmes économiques et sociaux qui sont posés sont trop graves pour qu'on ne recherche pas une possibilité d'entente, capable de désamorcer, au moins pour un certain temps, les antagonismes stériles.

Nous en avons présentement une preuve. Notre Constitution prévoit que l'élection du corps judiciaire se fait par le peuple. Ce dernier se désintéresse totalement de ce scrutin, nos juges, gens intègres des deux sexes, étant ignorés du grand public. Mais certains partis auraient pu prendre prétexte de cette consultation populaire pour relancer une bataille idéologique. Comme la loi autorise l'élection tacite, les partis, sans

exception, ont préféré s'entendre. L'accord intervenu présente un nombre total de candidats égal au nombre de postes à pourvoir. On n'aura pas besoin de se rendre aux urnes.

A droite, comme à gauche et au centre, on a fait des concessions. C'est ainsi que deux personnalités communistes et un vigilant seront élus à des postes d'ailleurs secondaires. Les bourgeois ont fait le geste et le

LETRE DE GENEVE par M.-W. Suès

parti du travail a été assez sage pour s'en contenter, ses candidats étant d'ailleurs compétents. Cet arrangement permettra aux juges titulaires de poursuivre l'activité à laquelle ils sont indispensables et la continuité dans la conduite des affaires judiciaires sera assurée, au grand bénéfice des plaideurs et plaignants, quels qu'ils soient.

Confirmation

A propos de cette reprise de l'esprit civique, passant par le Département militaire, je me suis enquis du nombre des jeunes qui refusent de faire leur devoir de militaires. On a pu me donner le nombre des réfractaires pour toute la Suisse. Il est en régression, en 1977, par rapport à 1976. 345 hommes contre 367 ont été condamnés. Parmi eux 161 ont refusé de servir pour des motifs religieux ou éthiques; 25 seulement ont refusé de servir pour des raisons politiques. 159 ont refusé pour d'autres motifs: aversion pour la discipline (sic!); crainte des efforts exigés par le service et des dangers qu'il comporte. Enfin onze ont refusé d'accomplir un service d'avancement. On avouera qu'il s'agit là d'une plus qu'infime minorité et cela est réconfortant.

Qu'est-ce que Loisirama?

Je vais vous présenter, vous expliquer, cette nouveauté qui porte nom LOISIRAMA. Ce n'est pas aussi facile que vous l'imaginez. A la conférence de presse, les 18 membres du comité d'organisation y sont allés chacun d'un commentaire pour motiver une telle manifestation. C'est un conseiller administratif, M. Pierre Raisin, qui préside et tous ses collègues sont des directeurs chevronnés d'autres grandes expositions annuelles qui ont lieu à Genève (automobile, inventions, ameublements, etc.). On ne peut réunir gens plus capables. Ce qui étonne c'est le sujet choisi. Bien sûr, c'est de LOISIRS qu'il s'agit! Il paraît que chaque ménage y consacre le 8^e de son budget annuel. Mais ces loisirs ouvrent un champ infiniment vaste et divers

(voyages, spectacles, sport, gastronomie, et tous les violons d'Ingres des solitaires, chercheurs, inventeurs, etc.). Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que le président ait déclaré d'emblée: «Ce n'est pas une exposition; ce n'est pas un salon; c'est les deux à la fois et beaucoup plus que cela!» C'est, toujours d'après ces messieurs, un «mélange», un «savant dosage», une «sorte d'équilibre» qui groupent toutes les activités appartenant aux loisirs. Il y a donc du commercial et du non-commercial et il y en a pour tous les goûts, tous les âges et pour les deux sexes.

Songez donc! 13 secteurs, 225 exposants de 25 pays, des stands, des podiums, de petites scènes, des salles de cinéma, des animateurs, des artistes, des bricoleurs, des inventeurs, des hôtes d'honneur (l'équipage du «Disque d'Or»), des personnalités, enfin des visiteurs qu'on compte transformer en participants actifs et passionnés! Tout sera original, inédit, attrayant. Le succès ou l'échec d'une telle tentative dépendra uniquement de l'attitude du public. Si l'entreprise réussit, ce peut être un triomphe populaire. D'ailleurs on a déjà prévu une deuxième édition, du 30 mars au 8 avril 1979. Tourisme, sports (rallye cycliste), camping, artisanat, jardinage, bricolage, photographie, cinéma, musique, jeux, littérature, puis santé, jeunesse, stands officiels et d'associations, seront de la partie. Il y aura même un village de la création d'art, un paddock et un manège hippique, un minigolf, un tennis, des expositions de la ville et du canton, un pavillon des aînés, un autre de la femme; en un mot comme en cent, tout ce qui pourrait vous divertir, vous changer les idées, et vous inciter à mieux organiser vos moments de loisirs.

Cette participation effective du public est essentielle à la réussite de cette audacieuse opération. Elle bouscule un peu les habitudes réservées des Genevois. Mais on compte sur l'allant de la jeunesse, avide de nouveautés et capable d'imprimer à cette manifestation un rythme et un mouvement qui s'imposeront à tous. On le souhaite pour les organisateurs qui se sont donné une peine infinie pour sortir des chemins battus et présenter une réalisation totalement inédite.

Pour la joie des téléspectateurs

Ce panorama hebdomadaire ne serait pas complet si je ne signalais pas l'inauguration du bâtiment de l'«Union européenne de radiodiffusion» dans le quartier des grandes institutions internationales. C'est un magnifique complexe, sobre, fonctionnel avant tout, indispensable à la conduite, en radio et télévision de notre continent. Le siège social du quai, passe enfin à Varembe. Un Schwytois, M. Aloys de Reding, en fut le premier secrétaire général. C'est le très aimable Régis de Kalbermatten, Valaisan d'origine, qui est son présent successeur.

Marcel W. Suès

Vos annonces à Publicitas

Notre concours «La chasse au mot»

Comment jouer ?

- ① Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.
- ② Les mots peuvent se former :
 - horizontalement : de gauche à droite ou de droite à gauche ;
 - verticalement : de bas en haut ou de haut en bas ;
- diagonalement : de gauche à droite ou de droite à gauche.
- ③ Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.
- ④ Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.
- ⑤ Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

Grille N° 221

- APANAGEANT
- ASPIC
- BENIN
- BLANCHE
- CORON
- CROISSANCE
- CALVAIRE
- CRAIE
- DONDON
- DOIGT
- ESPOIR
- EPART
- GRADUEL
- GELURE
- NOIRCEUR
- NOURRIR
- MOIS
- MARCHANDER
- MAUDITE
- MARRON
- MISE
- PORTE
- PHOTO
- PISAN
- RANCH
- RANI
- RECONDUIRE
- REMONTER
- RADAR
- SARRIETTE
- SUDAN
- SURFIN
- SERAC
- SUCRE
- TOTALISEUR
- TRUFFIER
- TROMPE

Le mot caché de notre dernière grille est :

TROMPETTE
Nous avons reçu 60 réponses exactes.

Les gagnants de notre tirage au sort pour le mois de mars sont :

- 1. M^{me} Rachel Carron, Fully ;
- 2. Corinne Pellouchoud, av. Grand-Saint-Bernard 47 E, Martigny ;
- 3. M. Jean-Pierre Follonier, rue des Creusets 57, Sion ;
- 4. M^{lle} Marie-Claire Terrier, rue Lamberson 31, Sierre.

Peut-on sauver le nord du Cameroun?

Située à l'entrée du Sahel cette région est toujours menacée par la sécheresse. Les bergers, les agriculteurs fuient la terre et viennent se réfugier dans les bas quartiers des grandes villes, Yaoundé, Douala, On y trouve l'affligeant cortège des fléaux urbains, chômage, délinquance juvénile, hécatombe de tout petits qui sont la proie facile des épidémies.

Pour parer à ces maux grandissants, le ministre des affaires sociales, Madame Delphine Tsanga, énergique s'il en fût, lutte avec l'Union internationale de protection de l'enfance (UIPE) et engage des actions qui monteront à l'échelon national.

En premiers secours, Enfants du monde (membre actif de l'UIPE en Suisse) veut parrainer mille petits qui végètent dans les rigoles sales des taudis de la Briquetterie, à Yaoundé.

Ensuite, le pont de l'Enfance, une idée de l'ancien président de la Confédération et d'Enfants du monde, M. Paul Chaudet, sera inauguré cet automne. Financé par notre pays, il exigera, comme le bac actuel, un péage dont le montant sera versé pendant dix ans à l'enfance camerounaise en difficulté.

Le pont reliera en outre une région misérable du Mbam, surpeuplée et aux terres épuisées, au centre plus aisé. Les transports, ainsi facilités, l'aideront à sortir d'un sous-développement inquiétant.

DADJAMKA, LE GRAND ESPOIR

Enfin, pour stopper l'exode des agriculteurs du nord du Cameroun, Enfants du monde finance un centre de formation pour les familles de jeunes paysans : Dadjamka.

Par tranches de 25 couples, pendant six mois, ils apprennent l'irrigation, le traitement du sol, les techniques nouvelles et simples, la gestion. En plus du sorgho, céréale de base, ils cultiveront aussi le mil, l'arachide, des légumes, le café et le coton.

A la fin de leur stage, chaque famille peut acquérir, avec un subsidie du gouvernement, une charrue et des bœufs à bas prix.

Ils pourront désormais assurer leur vie et celle de leurs enfants sur leur sol et combattre, en le cultivant, le danger de la désertification.

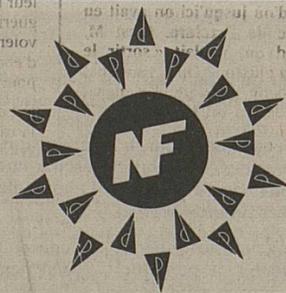
A Dadjamka, les résultats sont percutants : le revenu des stagiaires a doublé en un an. Chez eux, ils forment les gens de leur village.

Le succès de Dadjamka et de Goyang pousse le ministère de l'agriculture à ouvrir d'autres centres pour jeunes agriculteurs. Ils vont se multiplier à l'échelon national, quadriller les régions à vau-l'eau.

L'action d'Enfants du monde n'est pas une charité aussi sporadique qu'illusoire. Elle combat le Sahel camerounais. D'autres pays voisins s'intéressent déjà à ce programme réaliste et prometteur.

Il manque cependant de l'argent. Votre participation à cette guerre pacifique contre le désert, sur le c.c.p. 12-415 Enfants du monde, est accueillie avec gratitude.

Madeline Chevallaz



Chaque jour, près de 90 000 lecteurs valaisans vivent au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs.

Tirage de la Loterie romande

PULLY. - La Loterie romande a procédé au tirage de sa 415^e tranche à Pully. Voici les résultats :
10 000 billets gagnant chacun 10 francs se terminent par 4 et 6.
1400 billets gagnant chacun 20 francs se terminent par 00, 58, 931, 952, 812, 441, 450, 327, 763, 093.
300 billets gagnant chacun 40 francs se terminent par 228, 662, 652, 676, 982, 7177, 8198, 8118, 5502, 1931, 9591, 3370, 1448, 9836, 0136.
13 billets gagnant chacun 200 francs portent les numéros suivants : 305223, 275749, 281375, 312545, 272607, 293438, 277572, 305085, 312430, 310437, 273022, 299638, 317013.

5 billets gagnant chacun 500 francs portent les numéros suivants : 302085, 310639, 309345, 295789, 273219.
3 billets gagnant chacun 1000 francs portent les numéros suivants : 316143, 279385, 290498.
Le gros lot de 100 000 francs au billet portant le numéro suivant : 275549.
Deux lots de consolation de 500 francs chacun aux billets portant les numéros suivants : 275548, 275550.
97 lots de 10 francs aux billets dont les 4 premiers chiffres sont identiques à celui du gros lot, à savoir : 2755.

Attention : sans garantie, seule la liste officielle du tirage fait foi.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable : Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur. Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef, F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes, Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puppe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RECEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléc 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit)
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces : 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames : 2 fr. 35 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

France: assumer la victoire

Suite du NF d'hier

Demain

A peine passée l'angoisse des élections, l'actualité dévorante a sauté sur un autre cheval, la fameuse « ouverture » que la majorité victorieuse offrait à l'opposition vaincue ; ouverture qui s'est manifestée par les rencontres spectaculaires du président avec Mitterrand, Marchais et Ségué.

Il est bien évident que si la gauche avait gagné, ne fût-ce que d'une voix comme l'avait annoncé Mitterrand, elle aurait imposé sans nuances son programme en tenant rigoureusement à l'écart les chefs de l'ancienne majorité, que dans un deuxième temps elle n'aurait pas hésité à mettre en prison. J'approuve que notre camp ne s'abaisse pas à cette manière sauvage de piétiner l'adversaire vaincu. Mais c'est alors par noblesse, et pas du tout, comme on tente de le faire croire, en vertu d'une quelconque obligation démocratique. En démocratie, la majorité est tenue de respecter les droits de la minorité, nullement d'assouvir ses vœux. Et s'il est en effet souvent intéressant de prêter l'oreille à ses ennemis, il est toujours avilissant de tourner le dos à ses amis. J'avoue être choquée par les œillades que l'UDF prodigue à l'opposition qui voulait sa mort, dans le même temps qu'elle n'a que rebuffades pour le RPR, qui a sauvé sa vie.

En profondeur, cette gêne incongrue d'avoir emporté la victoire, que M. Soisson laissa paraître dès le soir du scrutin, révèle que les leaders de la société libérale n'ont toujours pas surmonté le sourd complexe d'infériorité qui tenaille notre société devant ses challengers marxistes. Ceux-ci continuent tellement à bluffer les esprits qu'on voudrait ne les battre qu'au nom de leurs valeurs et en méritant leur pardon. Or, notre société ne sortira définitivement des eaux périlleuses que lorsqu'elle aura chassé cet absurde complexe et reconnu tranquillement qu'elle a triomphé parce qu'elle est la meilleure.

Mais si « l'ouverture » giscardienne n'est en rien réclamée par les principes de la démocratie, n'est-elle pas conseillée par les calculs de la stratégie ?

Oui, si on fait ces calculs à l'échelle historique.

Il est vrai que la France ne peut pas continuer à vivre au bord de l'abîme. Il est vrai que si elle n'a cessé d'y tituber, c'est parce qu'une

trop grande partie du peuple s'est murée dans l'irréductibilité à l'égard du présent, doublé d'utopisme à l'égard du futur. Il est vrai que, pour qu'un pays vive calmement, sans risquer tout son destin à chaque élection, il faut qu'une majorité suffisante de ses membres accepte les bases de l'ordre établi et ne se divise que sur des modalités. Il est vrai aussi que la contestation s'est gonflée et durcie, au point de viser non plus les actes de l'Etat, mais son existence même, à partir du moment où le parti socialiste, envahi par la sinistrose dominante des années 60, s'est allié au parti communiste et a dressé ainsi devant nous le signe de notre mort. Il est donc vrai, finalement, qu'il n'y a pas de repos durable pour nous tant que ce fatal engrenage ne sera pas cassé. Et qu'il importe donc au premier chef de réintégrer la masse socialiste dans la société libérale dont elle faisait partie jusqu'en 1970.

par Suzanne Labin

Sur cette finalité, si c'est bien celle de notre président, je suis d'accord avec lui. Je dois cependant faire des réserves sur sa tactique. Je crains que sa hâte à récupérer les socialistes soit excessive. Déjà, avant le scrutin, il avait voulu les rallier en les flattant, ce qui ne conduisait qu'à leur donner plus d'assurance et d'audience. On ne pouvait les arracher à une coalition qui, apparemment, ne cessait de leur bénéficier, que si elle s'avérait en fin de compte nuisible. Aujourd'hui seulement, le PS est devenu récupérable, sur la base de sa défaite qui lui a montré qu'il s'était fourvoyé. Encore faut-il laisser à cette défaite le temps d'accomplir son œuvre d'accoucheuse des révisions. Puisque c'est le PS qu'on veut réintroduire dans la famille libérale, il était logique d'inviter son chef à l'Élysée : chaque marche du palais qu'il a gravi l'a éloigné de ses phantasmes. Par contre, l'audience de M. Marchais ne s'imposait pas. Elle a certes l'avantage de faire perdre la face au parti communiste, mais elle a l'inconvénient de l'installer dans les arènes du pouvoir, d'où jusqu'ici on avait eu la sagesse de l'exclure. C'est M. Mitterrand qui voulait « sortir le PC de son ghetto ». On a vu à quel désastre cette politique l'a mené. Le président va-t-il la reprendre à son compte ?

Et puis, par-delà le tennis politi-

que, il importe d'exorciser enfin les démons de la subversion béante qui ont habité la gauche, et d'abord la gauche intellectuelle, véritable artisan du délire contestataire, qui a saisi non seulement le PS, mais encore l'Eglise, les écoles, les cadres, les médias. Le marxisme est un cadavre, mais ce n'est que quand nous l'aurons tué, en profitant du désarroi des marxistes pour leur ouvrir les yeux, que nous serons sûrs qu'il sera sorti de l'histoire sans risque de retour. Obscurément, la gauche sent bien que son credo ne tient plus, et dans le secret de son cœur se réjouit parfois qu'il n'ait pas triomphé. Mais elle ne sera guérie, comme l'enseigne la psychanalyse, que lorsque ce doute inconscient sera devenu une certitude consciente.

C'est à cette délivrance que nous devons maintenant nous employer. En veillant à ce que les finesses de nos seigneurs ne la compromettent pas. Il n'est plus possible de laisser se poursuivre le jeu, qui faillit être mortel, par quoi les élites flirtent avec les idéologies gauchistes en comptant que le peuple les en protégera.

● MAR DEL PLATA (ATS/AFP). - Mgr Carlos Galan, secrétaire général de la Conférence épiscopale argentine, a demandé hier que le gouvernement militaire fasse connaître « le plus vite possible » la liste exhaustive des détenus. Mgr Galan a souligné qu'il était « vrai que l'Argentine a certainement connu des moments très graves en raison de la subversion et que l'Etat a dû nécessairement défendre la communauté ». Mais, a-t-il ajouté, « cela n'empêche pas le respect des droits de l'homme et une information satisfaisante ».

SABORDAGE « PACIFISTE »

DJIBOUTI (ATS/AFP). - Le radeau en roseau Tigris du célèbre navigateur norvégien Thor Heyerdahl a été détruit complètement par les flammes à 10 km de Djibouti, hier vers 16 heures HEC.

Le Norvégien et son équipage ont volontairement mis le feu à leur radeau pour protester contre la guerre moderne et les pays qui envoient des armes modernes afin d'encourager cette guerre néfaste pour la civilisation.

Le radeau ne pouvait continuer la route vers Massawa, port de l'Erythrée, à la fois pour « raison de

Tribune du lecteur

CONTHEY - LES DRÔLERIES DE « FÊTE COMME CHEZ VOUS »

On nous écrit de Conthey :

D'une façon générale, les auditeurs valaisans de la Radio romande auront été intéressés par l'émission de jeudi soir 30 mars, qui réservait 87 minutes à la commune de Conthey.

Michel Dénériaz avait, comme à l'ordinaire, bien préparé son affaire. Mais ce ne fut pas seulement lui qui nous réserva de bons moments. En effet, le président-député André Valentini et les conseillers Jérôme Evéquo et André Fontannaz s'arrangèrent pour n'avoir rien à lui envier.

Notre syndic vénéré fit sans doute l'unanimité de ses admirateurs lorsqu'il affirma que Conthey était une commune « très agréable à diriger ».

Il admit tout de même qu'il y avait quelques difficultés à tirer un trait commun entre gens de caractère différent des hautes plaines, du coteau et de la montagne.

Emporté par son enthousiasme, il fit de Conthey « la seule commune valaisanne à réaliser ces trois aspects à la fois (plaine, coteau, montagne) », toutes les autres ne pouvant s'enorgueillir que de l'un d'eux.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler à cet homme très cultivé que, dans le Valais romand seulement, Vouvry, Colloby-Muraz, Evionnaz, Fully, Leytron, Chamoson, Riddes, Nendaz et Grône (et il ne s'agit là que des principales) sont autant de communes qui présentent les mêmes caractéristiques que Conthey, c'est-à-dire qu'elles se partagent la plaine depuis le Rhône, le coteau et la montagne. Il y en a près du double dans le Haut-Valais.

Lors de cette même dissertation présidentielle et géographique, les citoyens de notre commune auront été ravis de découvrir que Conthey s'étend « vers la montagne jusqu'aux cantons limitrophes qui sont Berne et Vaud ».

Nous allons certainement avoir des problèmes avec nos voisins saviésans qui nous coiffent par le nord en nous empêchant de toucher à la commune bernoise de Gsteig. Nous ne sommes, en réalité, limitrophes que de la vaudoise Ormont-Dessus.

Il faut souligner, en passant, que notre distingué président n'a pas été le seul à étendre notre territoire vers Berne, puisque aussi bien les conseillers Jérôme Evéquo et André Fontannaz ont admis la chose avec Michel Dénériaz.

Il est d'ailleurs amusant que notre président de la commission scolaire, le même M. Evéquo, ait parlé de « l'avalanche des Diablerets » de 1714, alors que la tragique éboulement de Derborence était fait de rochers et non de neige même pas éternelle.

● PARIS (ATS/AFP). - M. Rolf Liebermann, administrateur de l'Opéra de Paris, a annoncé que ce dernier ne collaborerait plus avec des instances culturelles soviétiques.

Quant à l'anecdote de notre conseiller urbaniste et financier sur ce citoyen d'Aven miraculeusement échappé à « l'avalanche », on a noté qu'il avait fallu l'intervention du curé de la paroisse de la Sainte-Famille (c'est-à-dire des hauts de la commune) pour persuader les citoyens qu'il ne s'agissait pas là d'un revenant, mais d'un « sauvé des eaux ». Si personne ne sait de quelles eaux il a été sauvé, on ne comprend pas davantage ce que vient faire dans cette histoire la paroisse de la « Sainte-Famille », qui a été fondée il y a 51 ans, c'est-à-dire le 17 avril 1927. Il est donc un tantinet exagéré de lui donner 264 ans.

Quant à M. André Fontannaz, également intéressé à l'instruction publique de la commune et, de surcroît, au service social, après l'énumération par Michel Dénériaz des communes voisines de Gsteig (faux), Ormont-Dessus, Savièse, Sion, Nendaz, Vétroz et Chamoson, il a été sollicité de trouver la voisine manquante. Aidé par le meneur de jeu, qui lui dit que son nom commençait par un « A », il s'écria d'abord « Ayent » (seulement séparée par deux autres communes), puis « Arbaz » (séparée par Savièse). Il découvrit, au ravissement de l'assemblée et des auditeurs, le nom d'Ardon, lorsque M. Dénériaz lui dit que ça se terminait par « on ».

Ces petites drôleries mises à part (notre prétention n'est que de rétablir la vérité géographique et historique), remercions chaleureusement la radio et nos braves concitoyens de nous avoir offert cette charmante « Fête comme chez vous » du 30 mars.

F. A.

ANNONCES DIVERSES

BMW 320
verte, 1976
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92

BMW 2002 A
rouge, 1972
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92

Avis aux amateurs... d'artisanat!
Vous aussi, vous pouvez créer de merveilleux objets artisanaux grâce aux cours de l'Ecole-Club Migros

Sculpture sur bois
donné par un maître sculpteur de la place, ce cours vous apprendra à manier ciseaux et gouges, à découvrir différents bois qui vous permettront de confectionner les objets décoratifs de votre choix: animaux, armoiries ou bas-reliefs.
Cours de 8 leçons Fr. 90.-
(cours pour débutants ou avancés)

Batik
Le batik est une technique d'impression sur papier ou sur soie avec des dessins à la cire et imprégnation par bains de couleurs successifs. Ce cours vous permettra de confectionner de ravissants objets tels que cartes de fête, foulards, abat-jour, coussins, du plus bel effet.
Cours de 8 leçons Fr. 70.-

Renseignements et inscriptions à l'Ecole-Club Migros, place de la Gare, 1950 Sion, tél. 22 13 81

ECOLE CLUB MIGROS
Lieu de formation et de rencontre

Opel Manta GTE
cyl. 1.900, à injection mod. 1977, couleur blanche, automatique. Valeur à neuf: Fr. 19.800.-. A vendre: Fr. 11.500.- Expertisée
Tél. 021/51 47 62 Vevey

BMW 318
aut., grise métal., 1978
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92

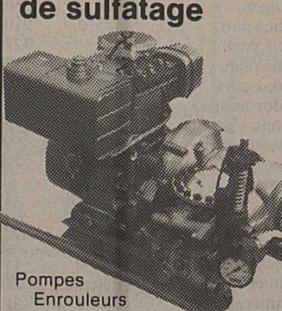
BMW 528
aut., Fjord, 1976
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92

Peugeot 204
mod. 73, 45 000 km, parfait état, expertisée
Tél. 027 / 86 42 17 36-300751

PBR PELERINAGES BIBLIQUES de SUISSE ROMANDE
Case postale 752 1001 Lausanne
021/22 61 86
JORDANIE - TERRE SAINTE
(avec excursion à Damas)
14 jours
du 18 juin au 1er juillet
Direction: P. C. Frund o.p.
Tél. 037/22 18 23
Prix: chambre à 2 lits Fr. 1925.-
chambre à 3 lits Fr. 1820.-
Anman - Petra - Jerash - Mont-Nebo - Jericho - Jérusalem - Bethléem - Nazareth - Saint-Jean d'Acre - Haïfa - Césarée - Tel Aviv
Organisation technique
Ritschard Voyages
Case postale 780, 1001 Lausanne
Tél. 021/20 55 51

A vendre
importation directe, du stock
Citernes plastique dès Fr. 300.-
1000, 1100, 1500, 2000 litres
Bacs dès Fr. 280.-
Boilers électriques neufs, avec garantie, 100, 150, 200 litres
dès Fr. 645.-
Orbatec SA, 1350 Orbe (VD)
Tél. 024/41 29 55 36-22286

Cattolica (Adriatique) Hôtel Haïli
Chambres avec douches, WC et balcon privés. Taxes, service, entrée et cabines à la plage, pension complète, tout compris.
Mai, juin, septembre: Fr. 18.-
Réservations: J. Bartolozzi Florissant 9, 1008 Prilly
Tél. 021/25 94 68 dès 16 heures

Toujours en stock Programme de sulfatage

Pompes
Enrouleurs
Tuyaux
Un exemple de prix: pompe à 3 pistons avec moteur 5 ch, Fr. 2500.-
Bonvin Frères
Machines agricoles
Route cantonale, Conthey
Tél. 027/36 34 64 36-2860

NSU 1200 C
blanche, 1970
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92

A vendre
jeep Willys agricole
Tél. 037/38 11 35 17-1700

Fiat 850
Sp., bleue, 1968
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92

A vendre
Mercedes 200 diesel
Peugeot 504
Simca 1100
Véhicules vendus expertisés.
Lucien Torrent, Grône
Tél. 027/58 11 22 89-198

A vendre
Jeep Willys avec remorque basc.
Jeep Willys agricole
Tracteur Ferguson bas prix
Véhicules vendus expertisés.
Lucien Torrent, Grône
Tél. 027/58 11 22

Corfou - Athènes Fr. 825.-
du 9 au 13 juin
- Vols de ligne Olympic et Swissair
- Hôtels de 1re classe - petits déjeuners
- Visite de Corfou et d'Athènes
- Le groupe sera accompagné par Mme Dechène

Découverte de l'Auvergne Fr. 650.-
du 25 mai (Fête-Dieu) au 29 mai
- Voyage en train 1re classe
- Circuit en car avec guide local
- Hôtels ** bain/douche
- Tous les repas sauf le premier jour à midi
- Visites touristiques et agricoles
- Hôtesse dès Martigny


agence de voyages
Micheline DECHÈNE
MARTIGNY Tel. 026 217 88

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Allet, téléphone 55 14 04.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistentes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
- Service social pour handicapés (AVHPM)
- Service psycho-social
- Ligue valaisanne contre les toxicomanies
- Office cantonal des mineurs
- Ligue valaisanne contre le rhumatisme
- Caritas Valais
- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.
Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Dancing la Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'Information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.
Tea-room des Châteaux Sierre. - Exposition Pierre Spori.

Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.
Château de Villa. - Exposition Werner Zurbriggen, peintures, dessins, gravures, du samedi 18 mars au dimanche 9 avril. Ouvert de 15 à 19 heures (sauf le lundi).

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Dépannage électrique et carburateur. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours séduolis. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Riva et Fiorio, tél. jour, 22 50 57 et nuit, 22 94 56 et 31 17 40 jusqu'au vendredi soir 7 avril.

Service de dépannage du 0,8‰. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Voeffray 22 28 30.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, Avenue de la Gare, 21, tél. 22 86 88.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant »: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 h.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue St-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytalin, rue du Chanoine Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare, 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi de 14 à 19 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing Le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 22 40 42.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Bleusy-Dillc (route Super-Nendaz) Bar-dancing-discothèque. Ouvert dès 22 heures. Carnotzet. Fermé le mardi.

Nendaz-Station. - Dancing-discothèque « Lapin Vert ». Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre. Uvrièr, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Galerie Grande-Fontaine, Sion. - 1^{er} Salon des artistes valaisannes. Ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30 et le soir sur demande. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 avril.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 h.

Groupe Alcoologiques anonymes « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84.

AA, Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 14 54 et 4 23 30.

Ambulance. - Tél. 4 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

CIRENAC. - (Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 4 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Burlet, tél. 6 23 12. Du dimanche 2 au samedi 8 au soir, pharmacie Fux, tél. 6 21 25.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie City, téléphone 3 62 63. Du dimanche 2 au samedi 8 au soir, Central, Naters, tél. 3 51 51.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 2 12 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

LOÈCHE-LES-BAINS

Médecin de service. - Dr Kapp, tél. 61 13 45 et 61 14 68.

D' CLAUDETTE



AUJOURD'HUI madame

Un menu

Poireaux à la vinaigrette
Epaule d'agneau à la broche
Haricots flageolets
Mousse au chocolat

La tolérance est la vertu du faible.
Marquis de Sade

Le plat du jour:

Epaule d'agneau à la broche
Préparation et cuisson: une heure.
Pour cinq ou six personnes: une épaule d'agneau, trois cuillerées à soupe d'huile. Accompagnement: trois aubergines, sel, 60 g de beurre, trois tomates, une gousse d'ail, un petit bouquet de persil, poivre.
Allumez le four à thermostat à huit au maximum. Embrochez l'épaule d'agneau, enduisez-la d'huile (une cuillerée à soupe). Faites tourner la broche de 18 à 20 minutes par kilo de viande.

Préparez l'accompagnement: découpez les aubergines en lamelles sans les peler, saupoudrez-les de sel. Mettez-les dans une passoire et laissez-les égoutter. Quand elles ont rendu assez d'eau, au bout de trente minutes environ, égouttez-les sur du papier absorbant et faites-les frire dans un mélange de beurre et d'huile. Au fur et à mesure que les lamelles sont dorées des deux côtés, placez-les dans un plat que vous tiendrez au chaud.

En même temps, faites frire les tomates coupées en deux dans un mélange de beurre et d'huile. Quand elles sont cuites, retirez-les de la poêle. Posez-les dans le plat de service. Couvrez-les d'un hachis d'ail et de persil. Salez et poivrez.

Servez l'épaule d'agneau avec les légumes et le jus de cuisson de la viande que vous aurez recueilli dans la lèche-frite.

Conseil culinaire

Demandez à votre boucher de préparer l'épaule d'agneau en lui laissant son os. En effet, la viande cuite avec l'os a plus de goût que la viande déossée.

Conseils pratiques

Incroyable, mais vrai: le mimosa se conserve mieux dans un vase sans eau.

L'alcool à brûler efface les taches de vin rouge sur une nappe blanche.

Lutter contre le surmenage

Pour lutter contre la fatigue, ayez recours au fenouil.
Le fenouil n'a pas été découvert par les cuisiniers, mais par les médecins de l'antiquité. Hippocrate lui-même le recommandait aux asthéniques. Avant lui, les docteurs égyptiens le conseillaient aux soldats «...épuisés par les batailles».

Son mode d'emploi est particulièrement agréable: laissez macérer pendant une semaine 90 g de semences dans un litre de vin, rouge de préférence, filtrez en utilisant un linge très fin, consommez en apéritif, un petit verre avant chaque repas.

Premier vol

Je dois prendre l'avion pour la première fois, pourriez-vous me donner quelques conseils concernant ce premier vol ?

Avant un vol, essayez de vous reposer afin de ne pas arriver dans l'avion survoltée, fatiguée à l'excès. Alimentez-vous légèrement. Prévoyez des vêtements souples, ne comprimant pas le corps: une veste qui, mise ou retirée facilement vous permettra de pallier les variations de température; il est important de n'avoir ni trop chaud ni trop froid à bord d'un avion.

Arrivée dans l'avion, installez-vous confortablement. Ne vous déplacez qu'en cas de nécessité, juste pour vous relaxer ou vous détendre au maximum. Le mieux est de ne pas vous préoccuper des différentes phases du départ: ne chronométrez pas le décollage, ne guettez pas les bruits des réacteurs, les accélérations, les décélérations: les variations de régime sont normales au cours d'un vol. Mangez légèrement et abstenez-vous de boire alcoolisé. En revanche, si le vol doit durer, buvez de l'eau gazeuse, abondamment.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.

Pharmacie de service. - Mardi 4, du Nord, tél. 23 47 37.

Mercredi 5 et jeudi 6, Buchs, tél. 22 10 30 et 22 34 08.

Vendredi 7, Zimmermann, tél. 22 10 36 et 22 20 58.

Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures.

Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Médecin de garde: Jean-Paul Imesch, tél. 22 78 28, du lundi 3 au dimanche 9 au soir.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11.

Médecin de service. - Appeler le numéro 11.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fêtes. - Appeler le numéro 11.

Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Pompes funèbres. - Ed. Bochotay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier 2 24 13 et 2 15 52.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.

Dépannage. - Garage des Nations par Frassa transports, tél. 2 43 43 et 2 47 83.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: se replie.
Sous la pression des prises de bénéfice, la plupart des secteurs se sont modérément inclinés.

FRANCFORT: soutenue.
Dans une séance calme et irrégulière, seul un certain nombre de titres de premier rang se sont très sensiblement raffermiss.

MILAN: inchangée.
que ce soit dans un sens comme dans l'autre, aucune modification bien importante n'a pu se faire jour.

AMSTERDAM: affaiblie.
Influencée par la faiblesse du dollar américain sur le marché des eurodevises, la bourse s'est effritée sur un large front.

BRUXELLES: bien orientée.
Sous la conduite de Sidro, Copéba et Asturienne, la hausse a été de règle sur un large front.

LONDRES: affaiblie.
Dans un volume d'activités réduit, toutes les valeurs industrielles ont cédé un à trois pence durant cette séance.

Cette première séance de bourse de la semaine n'a pas enregistré de grandes modifications en ce qui concerne les fluctuations de cours. Les prix ont évolué dans des marges très étroites et vu le manque d'impulsion donné par les investisseurs, le volume des transactions a été plus modeste que ces jours précédents. Cette remarque s'applique aussi très bien au marché des hors-bourse. Parmi les valeurs qui s'inscrivent en hausse, citons, dans le secteur des assurances, la Zurich nominative et l'Helvétia, chez les bancaires la Banque Leu nom. et la Crédit Suisse et aux financières les Bührle porteur nouvelle émission.

Dans la partie étrangère de la cote, les certificats américains subissent le contre-coup du recul de la devise US et sont échangés à une parité de 1 fr. 83 pour un dollar. Les allemandes et les hollandaises évoluent dans le même sens que leur bourse d'origine et sont à peine soutenues. Les cours des obligations, tant suisses qu'étrangères, sont pratiquement inchangés.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	186
dont traités	92
en hausse	34
en baisse	40
inchangés	18
cours payés	165

Tendance générale bancaires	à peine soutenue
financières	soutenues
assurances	soutenues
industrielles	irrégulières
chimiques	plus faibles
obligations suisses	irrégulières
obligations étrangères	bien soutenues

CHANGE - BILLETS

France	39.—	42.—
Angleterre	3.30	3.60
USA	1.77	1.92
Belgique	5.75	6.05
Hollande	80.—	88.—
Italie	21.50	22.50
Allemagne	90.—	94.—
Autriche	12.55	12.95
Espagne	2.15	2.45
Grèce	4.50	6.—
Canada	1.53	1.68

PREMIER COURS DE L'OR

Lingot	10775.—	10900.—
Plaquette (100 g)	1095.—	1105.—
Vreneli	96.—	106.—
Napoléon	104.—	114.—
Souverain (Elisabeth)	100.—	110.—
20 dollars or	530.—	555.—

BOURSE DE ZURICH

Suisse	31.378	34.78
Brigue-Viège-Zermatt	92 d	94 d
Gornergratbahn	820 d	820 d
Swissair port.	808	810
Swissair nom.	765	765
UBS	3195	3190
SBS	368	363
Crédit Suisse	2390	2400
BPS	2115	2115
Elektrowatt	1625	1600
Holderbank port.	450	445
Interfood port.	3600	3600 d
Inter-Pan	180	177 d
Motor-Columbus	750	750 d
Erlikon-Bührle	2175	2170
C ^e Réassurances port.	4500	4400 d
Winterthur-Ass. port.	2040	2020
Zurich-Ass. port.	10350	10250 d
Brown, Boveri port.	1645	1640
Ciba-Geigy port.	1240	1220
Ciba-Geigy nom.	656	655
Fischer port.	670	660
Jelmoli	1390	1400
Héro	2875	2850
Landis & Gyr	940	950
Losinger	680	660 d
Globus port.	2125 d	2100
Nestlé port.	3285	3270
Nestlé nom.	2345	2320
Sandoz port.	3700	3700 d

CINEMAS

SIERRE	Bourg Tél. 027 55 01 18	ARDON	Cinéma Tél. 027 86 12 59
Ce soir à 20 h. 30 - Dernière séance - 16 ans Tous les records d'actions, pulvérisés dans WANG-CHUNG, LE REDOUTABLE KARATÉKA			
SIERRE	Casino Tél. 027 55 14 60	FULLY	Michel
Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans Danné et décoré... vaniteux et magnifique MAC ARTHUR, LE GÉNÉRAL REBELLE Un homme exceptionnel interprété par Gregory Peck			
MONTANA	Le Casino Tél. 027 41 27 64	MARTIGNY	Corso Tél. 026 2 26 22
RELACHE jusqu'à nouvel avis			
CRANS	Le Cristal Tél. 027 41 11 12	MARTIGNY	Etoile Tél. 026 2 21 54
Matinée à 17 h., soirée à 21 h. et nocturne à 23 h. - 18 ans DIABLO MENTHE de Diane Kurys. Les lycéennes à la découverte de la vie			
ANZÈRE	Le Zodiac Tél. 027 9 22 22	ST-MAURICE	Zoom Tél. 025 3 76 86
RELACHE jusqu'à nouvel avis			
HAUTE-NENDAZ	Cinaplin	MONTHEY	Monthéolo Tél. 025 4 22 60
Soirée à 21 h. - 18 ans PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS Le dernier Bertrand Blier Avec Patrick Dewaere, Depardieu			
SION	Arlequin Tél. 027 22 32 42	MONTHEY	Plaza Tél. 025 4 22 90
Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans L'HÔTEL DE LA PLAGE Un film de Michel Lang			
SION	Capitole Tél. 027 22 20 45	BEX	Rex
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans L'ŒUF DU SERPENT Un film d'Ingmar Bergman			
SION	Lux Tél. 027 22 15 45	Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus Superosé ! Un tout grand succès ! LES COLLECTIONNEUSES DU PLAISIR Strictement pour adultes	

TÉLÉVISION

Emissions en noir et blanc

tv Suisse romande

14.40 **Point de mire**
14.50 **TV-Contacts**
14.50 **Concours International pour jeunes danseurs**
Prix de Lausanne 1978 (Reprise du 12.2.78)
16.30 **Entretiens avec Albert Cohen**
3. Livre de ma vie
17.00 **La remonte fédérale (2)**
(Reprise de «Horizons» du 16.11.69)
17.30 **Téléjournal**
17.35 **Présentation des programmes**
17.40 **La récré du mardi**
Une émission du Service jeunesse
- Basile et Pécora
- Dans la rue, fais bien attention!
- L'arche de Noé
- Basile et Pécora
- Antivol, l'oiseau au sol
- «Manège en papier» une chanson de François Moreau et François Imbert
18.05 **Courrier romand**
18.30 **La famille Ecorce**
Pour les petits
18.40 **Système D**
Le jeu des incollables
19.00 **Un jour, une heure**
1^{re} partie
19.30 **Téléjournal**
19.45 **Un jour, une heure**
2^e partie
20.00 **Passé et gagné**
Le jeu des incollables, avec la participation de Jacques Bergier
20.20 **Spécial cinéma**
20.20 **Reportage sur Jean Yanne**
Un reportage de Christian Mottier
21.20 **Chobizzenesse**
Un film inédit en Suisse de Jean Yanne, interprété par Jean Yanne, Robert Hirsch, Catherine Rouvel, Liliane Montevecchi
22.55 **Résultat du concours** présenté par Claudette
23.00 **Premières visions**
L'actualité cinématographique en Suisse romande face à la critique
23.15 **Cannes-Story**, présenté par Rodolphe-Maurice Arland
23.20 **Téléjournal**
23.30 **Sport**

tv Suisse alémanique

15.00-16.30 **Da capo**
Programme pour les aînés présenté par Eva Mezger-Haefeli: Von der Liebe besiegt, film allemand d'après le roman «Schicksal am Matterhorn» de Luis Trenker (1956). Avec Mariane Hold, Wolfgang Preiss, Fritz Tillmann, Luis Trenker.
17.00-17.30 **Pour les petits**
La maison où l'on joue: le crapaud
18.00 **Les fleurs**
13. Variétés exotiques
18.15 **Les étapes de la décision**
10. L'intérêt public
18.45 **Fin de journée**
18.50 **Téléjournal**
19.05 **Paradis des animaux**
Antilopes et gazelles. Série documentaire
19.35 **Point chaud**
Les programmes
20.00 **Téléjournal**
20.20 **CH magazine**
Analyses et commentaires
21.05 **«Autoreport»**
L'accident et ses causes: le chargement
21.15 **Columbo**
Monument pour l'Eternité
Série policière, avec Peter Falk
22.30 **Téléjournal**
22.45-23.45 **Télesports**

tv France 1

11.15 **Réponse à tout**
11.33 **Midi première**
12.00 **TF1 actualités**
12.45 **Restez donc avec nous...**
12.50 Ces chers disparus.
13.05 De singulières aventures.
13.30 Aux frontières du possible.
14.25 Variétés.
14.30 Les secrets d'Annick.
14.45 D'un mardi à l'autre.
14.55 Variétés.
15.10 Télé-troisième âge.
15.45 Lissons ensemble.
16.05 Variétés
16.15 **Spéciale vacances de printemps**
16.18 Une famille ours au Far West.
16.24 Les infos.
16.32 Le petit monde d'André Tahon
17.02 **A la bonne heure**
SAMU: l'hôpital hors les murs
17.27 **1, rue Sésame**
Si tout le monde...
17.55 **Le renard à l'anneau d'or (20)**
Feuilleton de Toff Erhat. Avec: Jean-François Poron, Patricia Lesieur, etc.
18.15 **Une minute pour les femmes**
La prudence dans l'utilisation de l'électricité pour éviter les accidents
18.20 **Actualités régionales**
18.43 **Eh bien raconte!**
19.00 **TF1 actualités**
19.30 **Histoire des trains**
5. Les trains de France
20.15 **Titre courant**
Histoire de la France rurale: tome 3: «De 1789 à 1914»
20.27 **Paris pour mémoire**
2. Le souvenir de la fête
Avec le concours de Jean-Paul et Laurent Dillgnac

tv Suisse italienne

9.00-9.30 **Télévision scolaire**
Images de l'Histoire: 6. Guérilla, guerre d'Indochine (1945-1954)
10.00-10.30 **Télévision scolaire**
Reprise
18.00 **Téléjournal**
18.05 **Pour les tout petits**
Mio Mao: 23. la tortue
Heure G: festival folk de Nyon, «Malicorne». Toujours prêts: 2. Le camping
19.10 **Téléjournal**
19.25 **L'homme et la nature**
Une étrange chasse. Documentaire
19.55 **Magazine régional**
Revue des événements de la Suisse italienne

21.15 **env. Les comiques associés**
Avec: Les Jeannes, Jacques Lulet, Dominique Lavanant, etc.
21.45 **TF1 actualités**

tv Antenne 2

12.35 **Magazine régional**
12.50 **L'éloignement (16)**
Feuilleton de Jean Gérard
Avec: Viviane Romance, Henri Piegay, etc.
13.03 **Aujourd'hui madame**
Collections d'été en prêt-à-porter
14.05 **Hans Hartung**
Interviews par Monique Lefèvre
15.01 **Aujourd'hui magazine**
Sur la sellette: la sécurité sociale, pour le 50^e anniversaire des assurances sociales
16.55 **Feu sur...**
Contre-jour sur Bertolt Brecht
17.25 **Dessins animés**
17.40 **C'est la vie**
17.55 **Des chiffres et des lettres**
18.20 **Actualités régionales**
18.45 **Six jours avec un ami**
Claude François
19.00 **Journal de l'A2**
Les dossiers de l'écran
19.35 **Service des urgences**
Téléfilm de Robert Collins. Avec: Scott Hylands, Tony Musante, etc.
22.30 **Journal de l'A2**

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

17.35 **FR3 jeunesse**
18.05 **La télévision régionale**
Caractères: Jeff le musicien
18.20 **Actualités régionales**
18.40 **Tribune libre**
Fédération Sépharadie
18.55 **FR3 actualités**
19.00 **Les jeux de 20 heures**
19.30 **Le distrair**
Un film de Pierre Richard. Avec: Pierre Richard, Maria Pacôme, Bernard Blier, etc.
20.50 **FR3 actualités**
21.05 **Réussite**

Restaurant MANORA

Heures d'ouverture:

Dimanche et lundi: 11.00-19.30 h.

du mardi au samedi: 8.30-19.30 h

PLACETTE

Centre commercial Monthey/Sierre

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.

6.00 **Le journal du matin**
Musique variée et informations générales

6.00 7.00, 8.00 **Editions principales**

7.35 **Billet d'actualité**

8.05 **Revue de la presse romande**

8.15 **Chronique routière**

8.25 **Mémento des spectacles et des concerts**

8.40 **Microscope**
La séquence du consommateur

9.05 **La puce à l'oreille**
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin.

10.05 **Quel temps fait-il à Paris?**
par Antoine Livio

12.05 **Le coup de midi**
Jeux, humour et promotion

De A jusqu'à Z
Un jeu de Michel Dénériaz

12.15 **Mardi les gars**

12.30 **Le journal de midi**
Edition principale et magazine d'actualité

13.30 **Rétro 33-45-78**

14.05 **Des ronds dans l'eau**
Une balade radiophonique

animée par André Pache

16.05 **Feuilleton: Miss Catastrophe (12)**

16.15 **Les nouveautés du disque**

17.05 **En questions**

18.05 **Inter-régions-contact**

18.20 **Revue de la presse suisse alémanique**

18.30 **Le journal du soir**

19.00 **Actualité littéraire**

19.15 **Radio-actifs**
par Bernard Pichon

20.05 **Aux avant-scènes radiophoniques**
Le deuxième coup de feu
Comédie policière en 4 actes, de Robert Thomas. Avec: André Cellier - Harriett Kratz - Jean Claudio - Albert Itten - Bernard Junod.

22.05 **Balaise un peu l'abat-jour...**

23.05 **Blues in the night**

Radio romande II

7.00 **Suisse-musique**
Radio suisse romande
G.-B. Viotti, W.-A. Mozart, C. Debussy, P.-I. Tchaïkovsky, C.-M. von Weber, N. Jommelli, A. Roussel

9.00 **Informations**

9.05 **Le temps d'apprendre**
Cours d'italien

9.20 **Domaine italien**

9.30 **La Suisse et l'éducation**
Un magazine de Jacques Zanetta

10.00 **Les concerts du jour**

10.05 **L'Ecole des parents vous propose...**
Mon enfant se développe lentement. Peut-on l'aider? avec Mme Kinner et une équipe de spécialistes.

10.30 **Initiation musicale**
Les opéras de jeunesse de

Beromunster

6.05 Espresso
9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui
10.00 Le pays et les gens
11.05 Stadtharmonie Laufen
11.30 Musique populaire
12.00 La chronique verte
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi: Informations et musique
14.05 Magazine féminin
14.45 Lecture
15.00 Extr. d'opéras de Cimarosa, Bellini, Verdi et Rossini.
16.05 Musique pour un hôte: H. Meier
17.00 Onde légère
18.20 Musique de danse
18.45 Sport
19.00 Actualités. Musique
20.05 Théâtre. Journal de la musique populaire
22.05 Jazz
23.05-24.00 Merveille de la voix

Monte Ceneri

6.00 Musique et Informations
8.45 Radioscolaire
9.00 Radio-matin
11.50 Programme du jour
12.00 Informations
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 Feuilleton
13.30 Chantons à mi-voix
14.05 Radio 2-4: Musique légère
14.05 Après-midi musical
18.05 Cinéma et théâtre
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Football: Suisse - Autriche
21.45 Rythmes
22.05 Troisième page: Antonin Artaud
22.35 Disques à gogo
23.05-24.00 Nocturne musical

LOTÉRIE A NUMEROS

1 g. avec 6 n^m Fr. 461 688.75
4 g. avec 5 n^m + n^c. 25 000.—
193 g. avec 5 n^m 2 329.15
7 186 g. avec 4 n^m 64.25
99 755 g. avec 3 n^m 4.—

PUBLICITAS 027/21 21 11

1382 © COSMOPRESS, GENÈVE

«UNA» enquête

Pourquoi lui racontes-tu tout ça, Cyril?

J'ai mes raisons.

Je veux qu'ils sachent que je ne suis pas un minable.

De toute façon, ils ne pourront le répéter à personne...

Adieu, Suzanne!

Rip KIRBY

L'HEURE N'EST PAS AUX EXPLICATIONS, JOHNNY! COM- PORTEZ-VOUS COMME UN VRAI GENTIL-MAN-GANG-STER ET LAISSEZ VOS MAINS EN VUE!

LA POLICE DE NEW YORK VA NOUS REJOINDRE BIENTÔT! À L'HEURE QU'IL EST, ELLE A CERTAINEMENT RECUEILLI MON MAÎTRE D'HÔTEL, EDMOND...

DES VOITURES BANALISÉES DE LA POLICE CONVERGENT VERS L'ENTREPÔT...

A SUIVRE

L'amour c'est...

météo

Un temps clément

Suisse romande, Valais, sud des Alpes et Engadine: le temps sera assez ensoleillé avec des formations nuageuses passagères. Quelques averses ou orages isolés ne sont pas exclus, surtout en montagne. La température atteindra 13 à 17 degrés cet après-midi. Zéro degré vers 2000 mètres. Bise modérée dans la région lémanique.

Evolution pour mercredi et jeudi: assez ensoleillé.

A Sion hier à 13 heures: peu nuageux, 13 degrés. 9 à Bâle, 11 à Zurich et Berne, 12 à Genève, 15 à Locarno, -4 au Saentis, 7 à Londres et Amsterdam, 13 à Milan et Madrid, 15 à Barcelone, 16 à Athènes et Rome, 17 à Nice.

Température minimale absolue en 1976: Davos -21,2, Berne -12,9, Saint-Gall -12,5, Coire et Bâle -11,6, Sion -11,5, Genève et Zurich -11,1, Neuchâtel -10,4, Lausanne -9,6, Montreux -9,0, Lucerne -8,9, Lugano -4,6 degrés.

...ne penser qu'à lui dès que vous vous réveillez.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1977 Los Angeles Times

M Baisses

Mouchoirs en papier Linsoft

Emballage
de 8x10 mouchoirs
(= 80 mouchoirs)

-.80
jusqu'à présent -.90

Menthol

Emballage
de 8x10 mouchoirs
(= 80 mouchoirs)

-.85
jusqu'à présent -.95

Grand
emballage
de 24x10 mouchoirs
(= 240 mouchoirs)

2.30
jusqu'à présent 2.60

Ouate

pour le ménage et les soins
de beauté

Paquet de 200 g

1.20
jusqu'à
présent 1.30

Paquet géant

de 500 g

2.80
(100 g = -.56)
jusqu'à
présent 3.-

Protège-couches Milette

doux et agréables à la peau.

Paquet de 100 pièces

2.50
jusqu'à
présent 2.80

MIGROS



Lingerie de nuit jeune
en coton/polyester
agréable à porter.
Pimpant motif de
papillons, en rouge,
bleu, vert ou rose sur
fond blanc.
Tailles 36/38, 40/42 et
44/46.

A gauche:
**CHEMISE DE NUIT
COURTE**
20.-

Au centre:
**CHEMISE DE NUIT
LONGUE**
25.-

A droite:
BABY DOLL
25.-

 Notre grand
choix de collants
Eurobella des plus
modernes mérite aussi
votre attention.



C&A Sion, Centre Métropole,
Tél. 027/22 93 33

Troupes d'aviation et de défense contre avions Efficience assurée à l'avenir?

Il est certain que la Suisse ne sera jamais l'objectif principal d'un agresseur. Par contre, elle peut devenir rapidement un théâtre accessoire d'opérations s'il s'avère, par exemple, que l'usage de son espace aérien implique beaucoup moins de risques que la pénétration de ceux des pays limitrophes. Les principaux blocs militaires disposent d'études, constamment mises à jour, sur les éventualités les plus diverses en matière d'attaque et de défense. Dans la zone de l'Europe centrale, ces études ont certainement aussi analysé les avantages d'une éventuelle «opération accessoire Suisse» par rapport à ce que coûterait l'utilisation de notre espace aérien. Dans cet ordre d'idées, il peut s'agir de contourner des centres importants de défense étrangers, soit d'établir une liaison aussi courte que possible entre divers centres d'infrastructure. Un simple coup d'œil sur la carte de l'Europe montre l'importance considérable que revêt le corridor neutre de près de 900 km de long formé par l'Autriche et la Suisse pour les deux blocs militaires qui maintiennent constamment des forces aériennes importantes en état d'alerte avancée.

Des éléments importants de dissuasion

De tous temps et sur tous les théâtres d'opérations militaires, on s'est basé sur l'état de la défense aérienne d'un pays pour en tirer des conclusions, par extrapolation, sur sa préparation militaire en général. Cela, d'une part parce que le passage de la paix à la guerre peut intervenir de manière particulièrement rapide dans ce domaine. C'est ainsi que notre espace aérien pourrait être violé en période de crise probablement bien avant qu'un soldat étranger ne mette le pied sur notre territoire. Par ailleurs, il est fort simple et peu compromettant de tâter dans l'air la volonté de défense et la préparation effective d'un Etat. Le cas échéant, il sera aisé d'expliquer des «incidents» par des erreurs de navigation, des défauts techniques ou la désobéissance d'un pilote à des ordres donnés. Qui, parmi les aînés, ne se souvient pas des attaques allemandes dans notre espace aérien en mai

dont les éléments de DCA et les engins aéroportés sont manœuvrés dans leurs grandes lignes par la milice; ceci est dû essentiellement au niveau élevé de formation professionnelle de tous les membres des forces armées, du mécanicien affecté à l'organisation au sol jusqu'au pilote de la Swissair. Il convient toutefois de relever que le «noyau dur» de la milice et, de ce fait, une force permanente dont l'efficience ne saurait être sous-évaluée, est formé par l'organisation professionnelle, forte de quelque 3500 hommes, qui groupe le Service des aérodromes militaires, l'Escadre de surveillance, les instructeurs et les officiers du système «Floride».

Aujourd'hui déjà notre défense aérienne est constamment observée par l'étranger

Nous savons que notre procédure d'intervention est observée des deux côtés par des

rapport à l'ensemble du budget, de la quote-part des dépenses fédérales affectées à la défense nationale et des faiblesses qui en résultent sur divers points de notre armement, serait amené à en tirer la conclusion erronée que notre volonté de défense n'est plus aussi sérieuse qu'il y a quelques années. Il est de fait que l'on procède constamment à des comparaisons internationales qui se fondent sur des tableaux statistiques indiquant, d'une part, les dépenses militaires par rapport au produit national brut ou par habitant et, d'autre part, le nombre d'armes lourdes modernes, telles qu'avions, chars blindés, engins de DCA et pièces d'artillerie.

C'est le Parlement qui tranchera en dernier lieu

Ce n'est nullement trahir un secret que de rappeler que, même après l'introduction de l'avion de protection de l'espace aérien «Tigre» au début des années huitante, le gros de nos forces aériennes, à savoir les avions destinés au combat au sol «Hunter», accusera un âge de plus de vingt ans et qu'une partie de notre DCA sera encore équipée de pièces que nous avons acquises durant la Seconde Guerre mondiale.

Si donc nous voulons continuer à maintenir la volonté de défense extrêmement réjouissante de chaque soldat et corps de troupe, il ne saurait être question de ralentir nos efforts en vue de renouveler constamment et de moderniser notre équipement.

Nous avons ainsi abordé une partie de la question posée: «Conservons-nous notre efficience à l'avenir?» Nous pouvons y répondre par l'affirmative pour autant qu'après les acquisitions actuellement en cours, de nouvelles mesures soient prises pour réaliser les plans existants et constamment mis à jour.

Les principes tactiques, les nouveaux procédés d'intervention en vue de réagir à des actions ennemies une fois décelées, la formation elle-même, peuvent être très rapidement adaptés en période de crise, même au début d'un conflit, aux exigences de l'instant, en tant que «software». En revanche, toute omission dans l'équipement de la troupe aurait un caractère irréparable, car il faut des années et des décennies pour y remédier. C'est dire que la réponse positive qui sera donnée en définitive à la question posée dans notre titre devra l'être par notre Parlement, seul à décider des moyens qu'il entendra mettre dorénavant à la disposition de la défense nationale dans le cadre de ses décisions politiques.

«La parole doit être vêtue comme une déesse et s'élever comme un oiseau.»

Proverbe tibétain

Par le commandant de corps Kurt Bolliger cdt des troupes d'aviation et de DCA

et juin 1940? Les interventions décidées de nos propres pilotes, menées parfois sans instructions claires, mais avec un grand courage, incitèrent Göring à renoncer après quelques semaines à ces incursions dans notre espace aérien. Dans sa chronique officielle, Bonjour rappelle la sensation qu'avait soulevée alors à l'étranger notre comportement à l'égard de l'aviation allemande, qui remportait victoire sur victoire sur tous les fronts. Des «probings» analogues des Arabes (ou des Russes?), intervenus quelques semaines avant la guerre du «Yom Kippour» avaient permis à l'aviation israélienne de démontrer en 1973 sa forte supériorité qualitative. En ce qui nous concerne également, nous devrions compter très rapidement avec des vols de reconnaissance en cas de passage de la guerre froide à la guerre chaude.

C'est dire que nous avons d'ores et déjà toutes les raisons voulues de conserver une bonne position initiale, cela grâce à un équipement aérien suffisamment moderne, à une force permanente et à des mesures de mobilisation adaptées à une escalade rapide du conflit éventuel. Pour apprécier nos préparatifs, les blocs militaires ne peuvent se fonder que sur les mesures déjà prises chez nous en état de paix relative pour répondre aux exigences de niveau international. Cela vaut en premier lieu pour l'équipement et l'armement. En revanche, il est d'autant plus difficile pour l'étranger d'évaluer notre volonté de défense et notre niveau de formation que les armées professionnelles ont tendance, par méconnaissance des faits, de traiter la milice avec une certaine condescendance. En fait, nous sommes presque la seule organisation de défense contre avions dans le monde entier

services d'écoute et de contrôle par radar étrangers, auxquels viennent s'ajouter les photographies de notre infrastructure prises par satellites. C'est dire que nos succès et nos échecs sur le plan de la formation sont examinés à la loupe. Nous travaillons donc pour ainsi dire en vitrine et tentons consciemment d'exercer un effet dissuasif lors des démonstrations de tir réel de l'aviation et de la défense contre avions, auxquelles les observateurs étrangers sont d'ailleurs toujours invités. Or, des exercices effectués avec la munition de guerre ne laissent précisément aucune possibilité de dissimuler des défauts éventuels en recourant au bluff ou à une manœuvre de distraction; dès lors, le jugement des spécialistes étrangers ne cesse de nous confirmer que de telles démonstrations de notre état de préparation valent plus que le prix de la munition, bien que ce dernier ne soit certainement pas modeste. Mais qu'en est-il de l'appréciation de notre volonté de défense par l'étranger? Dans le domaine de l'aviation et de la DCA, il convient de mentionner les 2000 jeunes gens qui s'annoncent chaque année en vue de subir une première sélection afin de pouvoir faire carrière comme pilote militaire. Or chacun d'eux sait que seuls quinze candidats environ recevront le brevet souhaité, après une formation sévère qui s'étendra sur 55 semaines.

Les dépenses militaires, instrument de mesure de notre volonté de défense

Par contre, l'étranger qui se fonderait sur la réduction constante, en pourcent, par

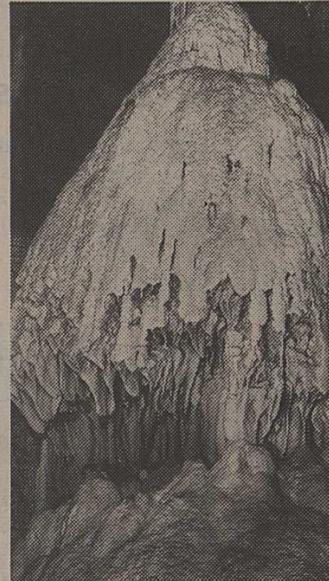
Vallorbe: la réouverture des grottes souterraines de l'Orbe

VALLORBE. - Le mois dernier, les grottes souterraines de Vallorbe s'ouvraient à nouveau au public. De nombreux groupes venant de toute la Suisse et même de l'étranger vinrent les visiter. Relevons que les quatre précédentes années, les grottes souterraines de Vallorbe ont attiré quelque 400 000 visiteurs, ce qui démontre bien l'intérêt du public pour ces merveilles naturelles.

Pendant la pause de l'hiver, sous la conduite de M. Roland Falcy, chef d'exploitation, une équipe a procédé au nettoyage et amélioration du parcours. Tout était donc



Fleurs minérales des grottes de Vallorbe.



La méduse.

prêt pour recevoir les premiers visiteurs de cette cinquième saison.

Le plaisir de la promenade est toujours plus grand; dès qu'il a passé le tunnel d'entrée, le visiteur découvre le réseau des grottes souterraines où il est conquis par les merveilles accumulées au cours des siècles. De petits lacs aux eaux verdâtres, des stalactites et stalagmites aux formes les plus bizarres, des colonnes impressionnantes que l'on croirait entièrement ciselées, une tête de bison, des perspectives de fissures aux teintes diverses et nuancées ainsi qu'une méduse sculptée sur les hauteurs d'un rocher. Plus en avant, l'œil découvre de magnifiques draperies savamment imbriquées. Au bout du parcours, l'on atteint par une passerelle la rivière sortant des roches dans un tourbillon d'eau jaillissante

qui s'engouffre à nouveau dans un siphon la conduisant à l'extérieur. Par leurs beautés, les grottes souterraines de Vallorbe n'ont rien à envier aux sites étrangers pourtant renommés célèbres.

L'éclairage est une réussite: cent dix projecteurs remarquablement répartis font ressortir les teintes de la roche ainsi que tous les modelés; l'aménagement du chemin par des passerelles et escaliers métalliques permet au visiteur de contempler ces merveilles de tout près. A la sortie des grottes, les visiteurs peuvent encore jouir des magnifiques sous-bois qui sont fort bien aménagés pour une promenade de détente et la pique-nique, ou alors se rendre vers les deux piscicultures toutes proches pour pêcher la truite qui est aussi une renommée et l'emblème de Vallorbe.

H. Evard

Le padre Romano a pu rester au Brésil... et ses lettres peuvent en sortir

Le groupement «Solidarité internationale» nous fait tenir une lettre envoyée de Recife par le padre Romano, après que fut tombée la menace d'expulsion du Brésil qui visait celui-ci. Nous publions bien volontiers la lettre en question, en nous étonnant qu'un tel texte ait pu, en toute quiétude, passer la frontière d'un pays «dictatorial, impérialiste», etc.

Je viens remercier les amis pour la solidarité manifestée dans le moment où j'ai souffert de la menace d'expulsion du Brésil, pour avoir assumé, au nom de la justice et de l'Evangile, un engagement de fidélité avec la classe ouvrière.

Dans le témoignage de paroles et de gestes solidaires, j'ai vu la réalisation, dans le concret de la vie, des perspectives du psalmiste, quand il parle de la vérité et de la justice qui se «rencontrent» et «s'embrassent» Ps 85. Rencontres et embrassements qui confèrent à la force de notre action, la qualité si humaine et si divine en même temps.

Je ne désire ni offenser, ni accuser personne; je désire à peine dire ma joie de pouvoir continuer au Brésil, au milieu du peuple que j'aime véritablement, et qui a prouvé, par ses réactions amicales, qu'il ne me considère pas si étranger comme cela fut dit. Je désire dire aussi mon allégresse à constater que le Mouvement de l'action catholique ouvrière (ACO) a réussi à révéler sa vraie nature et finalité et conquérir ainsi plus pleinement confiance et appui. Les responsables du mouvement et tous ses membres s'unissent à moi pour vous envoyer ce message de remerciement.

Nous avons expérimenté la valeur et l'importance du droit de défense. Défense à laquelle ont participé les amis, l'Eglise, le peuple par les journaux, la radio, la TV; au cours des simples conversations dans les familles, les fabricques et autres milieux de travail; par les télégrammes, les téléphones, les lettres; par les interventions dans les assemblées religieuses et législatives. Il n'est même pas manqué la participation solidaire des jeunes, des étudiants ni l'appui des voix les plus autorisées de l'Eglise du Brésil. Et ce fut ainsi que nous avons vaincu. Nous avons gagné sans avoir vaincu, ce qui est la marque des véritables victoires.

Personne, en fait, n'est sorti comme vaincu, parce que ce n'était pas, en premier lieu, une question personnelle. Ce que nous avons défendu ce ne fut pas tant une personne ou un mouvement. Non. Il s'est agi avant tout, de défendre quelqu'un contre une expulsion certes, mais de défendre sur-

tout les valeurs en lesquelles nous croyons: le développement pour tous dans la justice, l'homme reconnu dans sa dignité et ses aspirations essentielles, la classe ouvrière valorisée dans son rôle actuel et dans son histoire, le droit de tous de lutter pour construire un Brésil et un monde nouveau.

Les arts à Paris

Le siècle de Rubens dans les collections publiques françaises

Notons, parmi d'autres portraits tous empreints de la distinction rare et de la sobre élégance qui sont parmi les caractéristiques fondamentales de Van Dyck, peintre racé s'il en fut, le portrait de Marie de Médicis, qui faisait partie de la collection de Mazarin, ensuite de celle de Louis XIV, actuellement au Musée de Bordeaux. Effigie d'une reine déchue et meurtrie, cette poignante image fut peinte en 1631, lors d'un séjour à Anvers de la reine-mère, fuyant la France après la journée des Dupes qui avait vu triompher Richelieu, et se réfugiant en Flandre. Tout concourt dans cette œuvre à créer une atmosphère poétique et triste: le beau paysage dans le fond à droite, une vue d'Anvers prise à l'heure nostalgique du crépuscule, le visage pensif de la reine, ainsi que le noir profond de sa robe, rehaussé par les roses délicates qu'elle tient à la main. Dans un tout autre registre, les œuvres sensuelles et opulentes de Jordaens, bien représentées ici, entre autres par Le piqueur et ses chiens au sein d'une nature luxuriante et heureuse, ou encore le splendide Enlèvement d'Europe daté de 1643, provenant également du Musée de Lille, ou le sujet mythologique, maintes fois traité par les peintres, d'Europe, fille du roi de Tyr, enlevée par Jupiter mêlé au troupeau du roi sous la forme d'un taureau,

est prétexte à Jordaens pour créer une atmosphère de paradis terrestre, univers enchanté peuplé de jeunes femmes plantureuses, d'animaux, de fleurs, d'arbres, communicant dans le même bonheur d'exister, dans une lumière radieuse. Plusieurs visites seraient nécessaires pour tout voir et tout détailler dans cette exposition magistrale: pour ma part, j'en ai fait quatre, et encore cela m'a paru, hélas, insuffisant... Remarquons encore, pour terminer, le très beau et très curieux tableau représentant un «cerf entrant dans une salle à manger» dont l'attribution à tel ou tel peintre reste encore incertaine: ce sujet, qui à ma connaissance n'a jamais été traité par ailleurs, permet à l'artiste d'étaler sa virtuosité en nous montrant l'affolement du jeune homme devant l'irruption de l'animal ainsi que la somptueuse vaisselle emportée par celui-ci sur son passage, dont les débris par terre et des pièces miraculeusement intactes, nous permettent d'apprécier la magnificence du service et la technique éblouissante du peintre dans le rendu des porcelaines et des pièces d'orfèvrerie. Cette œuvre, datant du milieu du XVII^e siècle, appartient au Musée de la chasse et de la nature (Fondation Sommer) de Paris.

Donatella Micault
(Voir NF du 13 janvier 1978)

Population du canton de Vaud Les étrangers continuent de régresser

LAUSANNE. - Selon les recensements cantonaux du 31 décembre, la population de résidence du canton de Vaud s'est légèrement redressée, de 523 885 habitants à fin 1976 à 524 319 à fin 1977, après deux années de diminution. Les Vaudois sont en faible hausse, de 246 294 à 246 766, les confédérés avancent plus nettement, de 171 906 à quatorzième année consécutive, de 105 685 à 174 361, alors que les étrangers conti-

nent de régresser, pour la cinquième année consécutive, de 105 685 à 103 192.

Lausanne et cinq des huit autres villes vaudoises de plus de 10 000 âmes sont en recul: Lausanne 135 502 habitants en 1977 (136 041 en 1976), Yverdon 20 084 (20 370), Montreux 19 411 (19 598), Renens 16 737 (16 951), Vevey 15 716 (16 050), Pully 15 247 (15 191), Morges 12 758 (12 612), Nyon 12 114 (11 995), Prilly 11 635 (11 928).

Votre journal

Nouvelliste
et Feuille d'avis du Valais

Chaque jour près de

40 000

exemplaires

OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS

**Les Grands Magasins
Coop City, Sion**
cherchent, pour entrée tout de suite
ou à convenir

**un vendeur
pour le rayon sport**

Si ce poste de travail vous intéresse,
faites vos offres
ou téléphonez au 027/22 90 35
Coop City, Sion
Place du Midi



SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
(Suisse - France - Belgique - Canada)
cherche tout de suite

représentant(e)s

pour compléter son réseau de vente.

Si vous êtes Suisse ou avez un permis C,
que vous ayez assez de volonté pour appli-
quer une méthode de vente efficace,
nous vous offrons:
- une formation complète
- un salaire élevé tout de suite
- des promotions en Suisse ou à l'étran-
ger

Nous demandons:
- présentation impeccable
- un certain goût de liberté dans le travail

Tél. pour rendez-vous: 022/35 09 11
18-4185

Nous cherchons

vendeuse

ayant de l'expérience.
Entrée tout de suite ou à convenir.



Chaussures Bata
Place du Midi 32
1950 Sion
Tél. 027/22 74 24

**une secrétaire ou
employée de commerce**

Nous cherchons pour Sion
Bonne dactylo.
Minimum 1-2 ans d'expérience.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre écrite sous chiffre P 36-23265
à Publicitas, 1951 Sion.

**Cherchez-vous un gain élevé
et un avenir assuré ?**

Vous aimeriez voyager et vendre. Venez chez nous!
Fabrique romande de produits chimiques et cosméti-
ques, désirant compléter son équipe de vente, engage
pour différents secteurs

REPRÉSENTANTS

aimant le contact et désireux de se créer, par leur dyna-
misme, une situation stable. Débutants acceptés.

Nous offrons:
- fixe et frais élevés dès le premier jour ainsi que fortes
commissions et prestations sociales avancées
- une formation professionnelle efficace, ainsi qu'un
soutien efficace constant dans la vente

Posez votre candidature au moyen du coupon ci-des-
sous et veuillez l'envoyer sous chiffre 93-30786 aux
Annonces Suisses SA, ASSA, faubourg du Lac 2, 2001
Neuchâtel.

Nom:
Prénom:
Rue:
Localité:
Profession: «N»
Né le:
Entrée:



Trouvez-vous du plaisir à téléphoner et à vendre?
Pour compléter notre équipe au dépôt de Saint-Léonard,
nous cherchons une

téléphoniste-vendeuse

à temps partiel
habile et consciencieuse (pas moins de 25 ans).

Ce travail est intéressant et requiert le goût des respon-
sabilités. Avez-vous fait un apprentissage de vendeuse
et avez-vous acquis l'expérience dans ce métier? Sinon,
nous vous offrons une formation approfondie.

Veuillez téléphoner à notre chef de dépôt, M. Lengen; il
vous donnera volontiers de plus amples renseigne-
ments.

Dépôt Frisco-Findus, 3958 Saint-Léonard
Tél. 027/31 24 73

Cinéaste
cherche

collaboratrices

pour tourner un film
en Suisse

Ecrire à:
Jean-Pierre Ballasi,
4, rue du Canal
1950 Sion
36-300748

Auberge du Golf
Aigle
Tél. 025/2 10 59

cherche

**sommelière
(ier)**

pour les 2 services
Entrée immédiate

On cherche pour
Granois-Savièze

**une vendeuse
en alimentation**

Débutante acceptée
Congé: mercredi
après-midi et samedi
toute la journée

Tél. 027/22 42 40
36-23224

Nous cherchons
tout de suite
ou à convenir

une jeune fille

pour aider
au ménage, avec
2 enfants 6 et 8 ans.

Faire offres à
famille Pasche
1875 Morgins
Tél. 025/8 31 22
36-100188

**Pour vos banquets,
extra
remplacements
semaine et week-end**

**Cuisinier
1re force**

se met
à votre disposition.

Tél. 027/86 10 09
heures des repas
36-300725

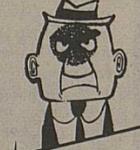
**Menuisier
indépendant
effectuerait**

**travaux
de menuiserie**

Boiserie, réparations
et entretien chalets.

Tél. 026/5 43 30
36-400273

**Scuci
de personnel ?**



Vite une annonce
dans le «NF»

**Marriage
Rencontre**

Etudiant, 24 ans ré-
servé et aimant la na-
ture, souhaiterait
rencontrer

jeune fille

pour rompre solitude

Ecrire sous
chiffre P 36-300752 à
Publicitas, 1951 Sion

Auberge du Mont-Gelé, Iséables
cherche

sommelières

Connaissance des deux services.
Entrée à convenir. Bons gains as-
surés. Congés réguliers.

Tél. 027/86 26 88
36-23047

Café-restaurant à Sion
cherche

une sommelière

Tél. 027/22 33 08
36-1212

**Agence Immobilière de Crans-
Montana** cherche

une secrétaire-comptable

bilingue allemand-français
qualifiée.

Place à l'année.

Faire offre écrite
sous chiffre P 36-23200 à Publi-
citas, 1951 Sion.

**MAGRO, chaussures et confection, en-
gagé pour son magasin de ROCHE**

vendeuse expérimentée

Place stable.
Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser à la caisse à Mme Castagna
ou téléphoner au 025/7 83 61
36-2620

**Café-restaurant de l'Hôtel-de-Ville
à Martigny** cherche

une sommelière

Entrée: date à convenir.

Tél. 026/2 21 04
36-1309

**Restaurant du Grenier
Les Collons**
cherche

sommelière

ainsi qu'une

fillette de cuisine

Date d'entrée: 30 avril.
Place à l'année.

Tél. 027/81 16 37
36-23267

Maison de repos à Genève
cherche

**aides hospitaliers
aides hospitalières**

qualifié(e)s.

Suisses ou permis C.

Faire offres avec photo, référen-
ces, curriculum vitae et copie de
certificats sous chiffre E 23950-18
à Publicitas, 1211 Genève 3.

**Institut spécialisé pour enfants
d'âge scolaire**
cherche

éducateurs/trices

diplômé(e)s ou ayant une forma-
tion, une expérience équivalente.

Entrée: fin août 1978.

Les offres de service, avec curri-
culum vitae, sont à adresser sous
chiffre P 36-21419 à Publicitas,
1951 Sion
jusqu'au 15 mai 1978.

**Les tondeuses Stiga
sont des tondeuses
suédoises de qualité**



Des matières premières de choix et une robuste
construction garantissent cette véritable qualité
suédoise. Les tondeuses Stiga avantageuses se
distinguent en outre par leur sûreté de service et
leur rendement. Qu'elles soient actionnées par
un moteur électrique ou à essence, elles
sont toujours remarquablement silen-
cieuses. A partir de fr. 445.- seulement.
L'assortiment Richei de machines à soi-
gner le gazon est le plus complet en
Suisse. Plus de 300 magasins spé-
cialisés vendent les machines Richei,
par ex. les Flymo, Stiga, Jacobsen,
Bunton, Parker, etc.
Demandez leur conseil.

445.-



Otto Richei SA

5401 Baden, tél. 056/83 14 44
1181 Saubraz VD, tél. 021/74 30 15

Le spécialiste dans votre voisinage:

Martigny, R. Blank; Veuthey & Cie.; Monthey, Meynet SA; Küderli SA; Sierre, Agrol; Sion, Niklaus-Stalder; Pfefferlé & Cie.; Visp, Küderli SA.

**Hôtel de l'hospice
du Grand-Saint-Bernard**
cherche, pour la saison d'été
(4 mois)

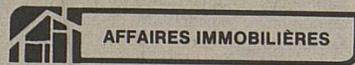
**1 chef de cuisine
1 commis de cuisine
2 sommelières
2 filles de salle**

Tél. 026/4 91 53
4 91 03
36-23242

**Fresch Count
Saint-Maurice**
engage tout de suite

un gérant

Faire offres à la centrale PAM, rue
de l'Industrie, 1950 Sion.
36-7407



Je cherche à louer
à Martigny dans mai-
son familiale

**appartement
3-4 pièces**

Entrée début juin ou
à convenir
Tél. 027/31 24 47
36-300730

Cherche pour sep-
tembre 1978

**appartement
4-4 1/2 pièces**

Sion ou environs
immédiats

Ecrire sous
chiffre P 36-300739 à
Publicitas, 1951 Sion

Saint-Maurice
A vendre

**appartement
de 3 chambres**

Fr. 65 000.-
Toutes facilités
de paiement.
Tél. 026/7 57 04
dès 19 heures
36-257

Cherche

chalet
à louer du 1er juillet
au 15 août.
Minimum 6 lits.

G. Demenga
Pétoleryres 11
1110 Morges
Tél. 021/71 58 61
22-23425

**A louer
Sion centre**

à proximité Migros

**studio
meublé**

Tél. 027/22 23 89
36-2670

A louer à Sion
centre ville

**bureau
100 m2**

Prix très intéressant

Tél. 027/22 23 89
36-2670

A louer à Vevey

grande cave

voûtée, 170 m2, de
plain-pied, sol gravier
pour dépôt de mar-
chandises non déli-
cates.
Fr. 150.- par mois.
Tél. 021/51 80 71
22-16433

Cherche
région Martigny -
Charrat - Fully

**terrain
à bâtir**

avec déclivité
700 à 1000 m2
Tél. 026/2 23 67

A louer à Martigny, Pré-de-l'Île, région
ensesoleillée, dans immeuble résidentiel

6 appartements de 4 p.
entièrement équipés; avec lave-vaisselle,
frigorifère, loggia, 1 WC séparé, dont les
surfaces vont de 109 à 111.60 m2

et
1 appartement de 2 p.
avec même équipement

S'adresser à: Fiduciaire Wanner SA
Avenue de la Gare 50, 1920 Martigny
Tél. 026/2 47 57/58 36-7608

A vendre

1 hangar démontable

Charpente bois 2 pans
Couverture éternit plafond Perfecta
Eclairage néon
Dim.: 16 m long, 12 m large, 5 m haut

1 baraque démontable

Bois 1 pan
Dim. 8 m long, 4 m large, 3 m haut
Le tout en bon état sur place à Carouge.

Charpenterie P. Vincent
Tél. 022/43 01 40 18-309459

BAS-VALAIS, à remettre

bar sans alcool

Bonne situation et rendement.
Pour traiter: Fr. 30 000.-

S'adresser à case postale 13
3960 Sierre. 89-187

A remettre
Route Monthey - Morgins

café-restaurant

- sur artère internationale
- salle à manger - café (100 places)
- appartement avec chambres
- grande terrasse, parking
- transformations en 1971

Conditions à discuter.
Date de remise: à convenir.

Pour traiter et visiter:
Jean Rigolet, rue du Coppet 1
Monthey
Tél. 025/4 53 63 36-5652

A louer à Châteauneuf

appartements 5 1/2 p.

dès Fr. 555.-

appartements 3 1/2 p.

dès Fr. 440.-

Libres tout de suite.

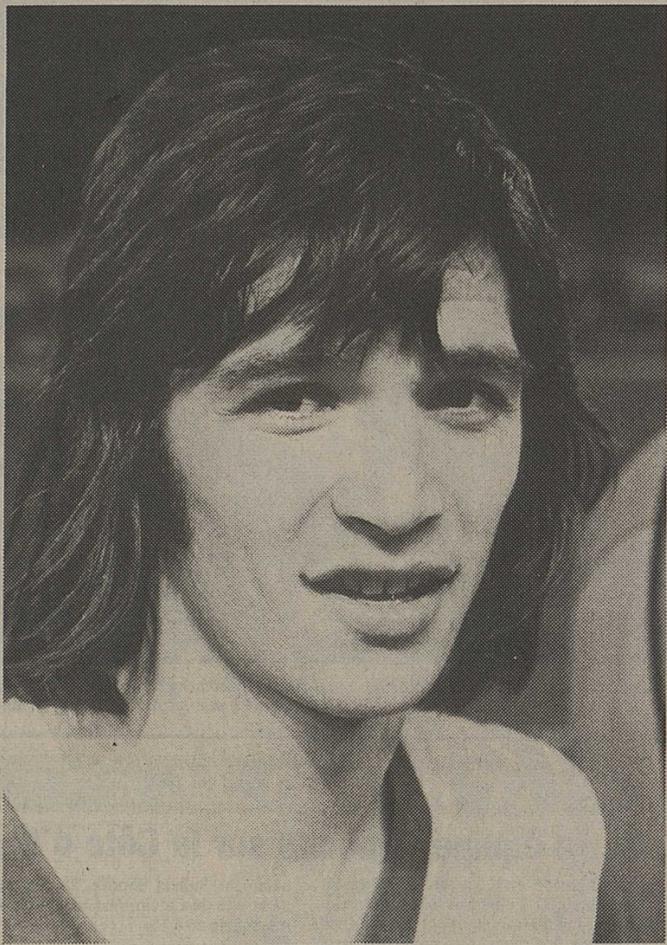
Comptoir de locations
Tél. 027/22 85 77



S.S.G.I. jed Kramer s.a.
société de surveillance
générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77

CE SOIR À BÂLE: SUISSE - AUTRICHE

Vonlanthen poursuit ses essais



Fraichement naturalisé, Raimondo Ponte jouera pour la première fois ce soir au stade Saint-Jacques au sein de l'équipe nationale suisse. L'Autriche lui offre l'occasion d'effectuer une entrée remarquée. (Photo Bild + News)

gart) est momentanément indisponible en raison de blessures. D'autre part, le « libero » habituel, Eduard Rieger (FC Brugg) a été laissé à la disposition de son club qui, on le sait, est demi-finaliste de la coupe d'Europe des champions.

Naturellement, Kurt Jara, le meneur de jeu, retiendra plus particulièrement l'attention du public. N'est-il pas en pourparlers assez avancés avec le FC Zurich ? Si Jara brille en Allemagne avec MSV Duisbourg, l'ailier Alfred Riedl est le meilleur buteur du Standard de Liège. L'autre ailier, Walter Schachner évolue en seconde division dans un club du Vorarlberg.

Battue le 22 mars à Charleroi par la Belgique (1-0), l'Autriche avait cependant laissé une excellente impression à Roger Vonlanthen. Celui-ci avait surtout remarqué le brio technique de l'intérieur Herbert Prohaska (Austria Vienne) et la force de pénétration de l'avant-centre Hans Krankl (Rapid Vienne). Il faut encore souligner le talent exceptionnel du jeune défenseur de Wacker Innsbruck, Bruno Pezzey.

Onze Zurichois

La sélection suisse s'appuie sur une ossature zurichoise avec sept joueurs de Grasshopper - dont les néophytes Francis Montandon et Raimundo Ponte - et quatre du FC Zurich. Deux Servettiens, deux Lausannois et deux Bâlois complètent l'effectif. Ainsi Roger Vonlanthen n'a convoqué que des joueurs appartenant à des formations engagées dans le tour final de LNA.

Après deux échecs consécutifs contre les deux Allemagnes (4-1 à Stuttgart, 3-1 à Karlmarxstadt), le coach national souhaiterait que le dernier match de la saison 1977-1978 se termine sur un résultat positif. Les succès de Grasshopper en coupe UEFA ont démontré que les footballeurs helvétiques étaient en mesure d'affronter les meilleurs au niveau le plus élevé. En fonction



Kurt Jara (à droite dans un envol) : c'est à lui que le FC Zurich fait les yeux doux. Cette vedette du MSV Duisbourg ne manquera certainement pas d'observer ce soir autour de la pelouse bâloise. (Photo Bild + News)

depuis treize mois, Vonlanthen s'efforce, à travers de multiples essais, de redonner tout à la fois cohésion et confiance à l'équipe suisse.

Equipes probables

Suisse : Burgener ; Chapuisat ; Wehrli, Montandon, Fischbach ; Barberis, Meyer, Botteron ; Sulser, Ponte, Elsener.

Remplaçants : Berbig, Stohler, Schnyder, Scheiwiler, Schönenberger, Gross.

Autriche : Koncilia ; Obermayer ; Sara, Pezzey, Breitenberger ; Prohaska, Hickersberger, Jara ; Schachner, Krankl, Riedl.

Remplaçants : Fuchsbirchler, Persidis, Happich, Weber, Pirkner.

Arbitre : Lattanzi (Italie).

QUALIFIÉE pour le « Mondial », l'Autriche dispute un match de préparation aujourd'hui à Bâle, tout en accordant une revanche à la Suisse. En septembre 1976, sous la direction technique intérimaire de Miroslav Blazevic, la formation helvétique avait perdu 3-1 à Linz. Déjà, lors de cette rencontre, les Autrichiens avaient laissé entrevoir des qualités qui leur per-

mettent aujourd'hui de renouer avec un passé glorieux. Le retour au premier plan mondial des successeurs du « Wunderteam » est un événement. Au stade Saint-Jacques, l'entraîneur Helmut Senekowitsch poursuit la série de ses essais. Les circonstances l'obligent d'ailleurs à innover. Après Seppi Sterling, un autre élément important, le demi Roland Hattenberger (VfB Stutt-

Mercredi, Allemagne - Brésil Un choc psychologique important

La sélection brésilienne de football qui sera opposée, demain, à la RFA, va jouer sans doute la plus difficile partie de sa tournée européenne à la suite de sa défaite imprévue devant la France (0-1), samedi.

Le changement d'un ou deux joueurs chez les visiteurs s'avère essentiel dans le but de créer un choc psychologique, mais le responsable technique, Claudio Coutinho, hésite à faire son choix. Face au champion du monde, Reinaldo, le meilleur buteur du championnat brésilien pourrait bien faire les frais de l'inefficacité collective de l'attaque.

Les rencontres entre ces deux témoins du ballon rond ont toujours donné lieu dans le passé à des duels extrêmement serrés. A palmarès, le Brésil a remporté trois victoires, perdu un match (1-2 en 1968) et réalisé deux matches nuls. Il conserve donc encore un petit avantage, mais les forces se nivel-

lent et en juin dernier, à Maracana, les Sud-Américains durent attendre les toutes dernières minutes de la partie pour réussir l'égalisation (1-1).

Les deux formations ont également perdu leurs grands joueurs. Les Beckenbauer, Müller, Overath et autre Grabowski ont quitté la sélection de leur pays, cependant que Gerson, Pelé, Tostao et Carlos Alberto n'ont pas été remplacés. Rivelino, quant à lui, compte 32 ans.

Le doute habite désormais une délégation brésilienne peu habituée à perdre et qui a ressenti le revers de Paris comme une douche glacée. La commission technique n'ignore pas que deux défaites successives auraient une répercussion extrêmement négative.

Selon les observateurs, les responsables sud-américains paient aujourd'hui les erreurs commises à l'heure du choix des joueurs lorsqu'ils ne firent pas appel à Falcão, Chicão, Paulo Isidor et Marinho pour ne citer qu'eux.

Dos au mur, dans le vent froid venu du Nord, la sélection brésilienne, amoureuse de soleil, se retrouve plongée dans un cadre peu propice pour essayer de remporter ce match amical.

De son côté, l'entraîneur allemand Helmut Schoen semble à l'image de nombreux spécialistes européens ne plus rien comprendre au football sud-américain. Il parle du match avec un petit sourire en coin. En réalité, jamais le géant brésilien n'a paru autant à la portée de son équipe. « Tout va se jouer au milieu du terrain », a-t-il confié. Avec le trio Bonhof, Flohe et Eber, je crois pouvoir tenir la dragée haute à nos adversaires. Ceux-ci bénéficieront d'ailleurs de beaucoup moins de libertés qu'ils n'eurent à Paris. Cela va sans dire. Je refuse néanmoins le rôle de favori que l'on nous donne. Les deux formations partent à égalité de chances. »

Le responsable allemand envisage d'essayer deux ou trois joueurs en cours de match si tout va bien et si Bonhof remporte le duel des super-stratèges qu'il va livrer à

Rivelino. Ce sont le gardien Kargus, l'arrière latéral Forster et l'avant-centre Hansi Müller. L'arbitrage a été confié au Hongrois M. Balotay.

Les équipes probables. - Brésil : Leao (1) ; Toninho (2), Oscar (3), Amaral (4), Edinho (6) ; Cerezo (5), Rivelino (10), Dirceu (11) ; Tarsiso (7), Reinaldo ou Nunes (9), Zico (8).

RFA : Maier (1) ; Vogts (2), Kaltz (3), Ruessmann (5), Dietz (4) ; Flohe (10), Bonhof (6), Beer (8) ; Abramczic (7), Fischer (9), Rummennige (11).

Trois mois de prison à un supporter

Un supporter de Liverpool a été condamné à trois mois de prison pour avoir provoqué des incidents à la suite d'un match opposant son équipe à Aston Villa, samedi dernier. Le jeune « fan », âgé de 17 ans, faisait partie d'une bande de huit supporters qui avaient menacé des spectateurs favorables à Aston Villa après s'être rendu coupables de nombreuses dégradations dans le stade. Des condamnations à de fortes amendes ont été prononcées à l'encontre des autres membres du groupe.

Changement d'entraîneur au Neuchâtel Xamax

Le comité du Neuchâtel Xamax communique qu'il a engagé, en qualité de directeur technique jusqu'au 30 juin 1980, Erich Vogel (39 ans), ancien entraîneur de Grasshopper. Cette décision a un effet immédiat.

Le FC Sion « juniors » communique

Dès ce mercredi, à 15 h. 30, pour les garçons nés en 1969 et 1970, reprise des entraînements sur le terrain de l'Ancien-Stand.



TENNIS

Assemblée valaisanne à Sion Juniors et structures

Hier, en début de soirée, l'Association des tennis-clubs valaisans tenait à Sion, à l'hôtel du Midi, son assemblée générale de printemps.

Entouré de son nouveau comité, M. Max Kaeslin, président en charge depuis décembre passé, ouvrait donc ces assises du tennis valaisan en saluant les représentants de la quasi-totalité des clubs du canton soit près de trois mille membres. Dans son rapport présidentiel, dont la concision mérite d'être soulignée, il devait se féliciter du dialogue et de l'information entrés dans les faits et plus particulièrement lors des rencontres régionales qui ont eu lieu tant à Viège qu'à Sion et Martigny. Ces dernières se poursuivront bien entendu après la saison d'été, cette structure s'étant révélée efficace.

En abordant la présentation des comptes de l'exercice écoulé, et celle du budget 1978, il nous est apparu que l'ATCV fournirait des efforts tout particuliers pour la formation des juniors qui constituent pratiquement 20% de son effectif. La création d'un fond de réserve, créé à cet effet, en est la première preuve tout comme les montants prévus tant pour l'organisation des camps d'entraînement et des diverses compétitions. Le financement en sera partiellement assuré par la parution prochaine, début mai, d'un « Annuaire valaisan du tennis » qui donnera tous les renseignements utiles aux pratiquants.

Il y aurait long à dire sur les interventions tant de M. Anton Schweser, président de la CT que sur celles de MM. Paul Burgener et Bruno Duc, respectivement responsables des juniors et responsable des tournois et classements. Nous apprenions ainsi que le projet d'un

nouveau règlement du classement des juniors avait été soumis au Groupe régional romand et qu'il avait de fortes chances d'être adopté par cette instance pour toute la Romandie. C'est dire si le travail de la CT valaisanne peut être qualifié d'excellent. M. Paul Burgener exposa un projet fort intéressant de sélection régionale qui serait du ressort d'un sélectionneur unique, en l'occurrence un professeur qualifié, encore à trouver. Il serait chargé, au premier chef, de constituer des cadres appelés à participer aux divers camps d'entraînement. En principe ce projet devrait prendre corps cet automne déjà.

On devait également s'intéresser à la coupe valaisanne, une compétition qui selon le président cantonal « a du plomb dans l'aile ». Son déroulement a été reporté à septembre ou octobre prochain. Il appartenait à M. Robert Eyholz, président du TC Valère, d'informer les participants, au chapitre des nouvelles constructions, de l'avancement des travaux du Centre régional de tennis de Sion : quatre courts ouverts seront à disposition dès fin avril déjà et pour l'hiver prochain, ce sera au tour des deux courts couverts.

La coupe « Mérite de l'ATCV » attribuée par l'assemblée de décembre à la brillante équipe « 13 Etoiles » - messieurs, a été remise à l'un de ses membres, Christophe Bellwald, en l'absence du responsable Sepp Ruppen, grippé, mais tout de même très applaudi. Les responsables du tennis valaisan se retrouveront à Sion en automne, après une saison que d'ores et déjà nous leur souhaitons très positive dans le sens des préoccupations qui sont les leurs.

(nep)

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 13 des 1^{er} et 2 avril 1978 :

Gagnants	Francs
66 avec 12 points	893.—
1376 avec 11 points	32.10
10083 avec 10 points	4.40

TOTO-X

Liste des gagnants du tirage N° 13 des 1^{er} et 2 avril 1978 :

Gagnants	Francs
2 avec 5 N° + le N° compl.	4600.90
34 avec 5 N°	947.25
2171 avec 4 N°	14.85
30555 avec 3 N°	1.80

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi.
Le jackpot totalise Fr. 147 759.90.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Allemagne: Cologne et Borussia à égalité

Borussia Mönchengladbach a sans doute perdu ses chances de se qualifier pour la finale de la coupe d'Europe. En revanche, il peut désormais prétendre conserver son titre national, espoir qui semblait illusoire il y a quelques semaines encore. Le FC Cologne, leader souverain il y a peu, a perdu sur son terrain contre Eintracht Francfort (0-1) et il se trouve ainsi rejoint à la première place du classement par le tenant du titre, qui s'est imposé par 1-0 à Sarrebrück, sur un but de Heynckes à la 16^e minute. A Cologne, c'est Hölzenbein qui a fait la décision pour Eintracht en marquant à la 69^e minute. En première mi-temps, Hölzenbein avait déjà tiré sur un montant et peu avant la fin, le gardien du FC Cologne fut sauvé cette fois par sa transversale sur un tir de Wenzel.

Le leader a réussi pourtant quelques bons mouvements offensifs mais il a régulièrement échoué sur l'excellent gardien d'Eintracht, Koitka. Le FC Cologne disputera ses trois derniers matches contre Kaiserslautern (away), Stuttgart (home) et St. Pauli (away). Dans le même temps, Borussia affrontera Schalke (home), SV Hambourg (away) et Borussia Dortmund (home).

La lutte pour le titre n'intéressant plus désormais que le FC Cologne et Borussia Mönchengladbach, on joue maintenant, dans le haut du classement, pour les places qualificatives à la prochaine coupe de l'UEFA. Eintracht Francfort, grâce à sa victoire à Cologne, a retrouvé maintenant toutes ses chances.

Dans le bas du classement, tout est joué désormais. St. Pauli (malgré un match nul arraché au VfB Stuttgart) et Munich 1860 (0-2 à Brême) retrouveront la deuxième division après une seule saison passée en Bundesliga. Le FC Sarrebrück se trouve pour sa part relégué après deux saisons à l'étage supérieur.

Le classement: 1. FC Cologne 31-42 (77-40); 2. Borussia Mönchengladbach 31-42 (66-41); 3. Hertha Berlin 31-37; 4. VfB Stuttgart 31-36; 5. Fortuna Düsseldorf 31-36; 6. Eintracht Francfort 31-34; 7. FC Kaiserslautern 31-34; 8. SV Hambourg 31-32; 9. Schalke 31-32; 10. MSV Duisbourg 31-31; 11. Borussia Dortmund 31-31; 12. Eintracht Brunswick 31-30; 13. Bayern Munich 31-29; 14. VfL Bochum 31-27; 15. Werder Brême 31-27; 16. FC Sarrebrück 31-21; 17. Munich 1860 31-19; 18. FC St. Pauli 31-18.

ITALIE: LA JUVENTUS ASSURÉE DU TITRE!

La Juventus a failli perdre dans les dernières minutes un derby turinois qu'elle avait outrageusement dominé jusque-là. Le match nul (0-0) concédé à Torino fait toutefois largement l'affaire de l'équipe de Trapattoni qui est maintenant pratiquement assurée de conserver son titre dans cinq semaines.

L'AC Milan, grâce à un Rivera qui figure encore parmi les meilleurs joueurs du championnat et à son arrière-butteur Maldera, est allé s'imposer par 1-0 à Perugia. Lanerossi, sur son terrain, l'a logiquement emporté (2-0) aux dépens de Foggia. Les deux équipes ont ainsi repris un point à la Juventus mais cette dernière possède toujours le même avantage de quatre longueurs sur le trio reconstitué de ses poursuivants. On ne voit guère comment elle pourrait être rejointe au cours des cinq dernières journées de la compétition, d'autant plus que son calendrier semble plus favorable que celui de ses poursuivants.

Le derby turinois représentait pour Torino la dernière chance de se rapprocher

de la Juventus et de rester ainsi dans la course au titre. La rencontre se présentait sous un jour favorable pour les joueurs de Gigi Radice car la Juventus risquait de payer les efforts faits en coupe d'Europe.

C'est l'inverse qui s'est produit. La Juventus prit d'emblée le match en main et bouscula son adversaire. Torino dut un peu à la chance, un peu à la maladresse des attaquants adverses, d'arriver au repos sans avoir encaissé de but. La domination stérile de la Juventus se poursuivit pendant la plus grande partie de la deuxième mi-temps et ce n'est que dans les dernières minutes que Torino, profitant d'une baisse de régime des champions d'Italie, réussit à desserrer l'étreinte. Graziani manqua alors de peu un but qui aurait donné à Torino une victoire injustifiée.

Les choses en tête étant désormais jouées, l'intérêt se porte maintenant sur le bas du classement où trois équipes au passé glorieux, la Fiorentina, Bologna et la Lazio sont menacées de descendre en deuxième

division. Pescara, qui détient la «lanterne rouge», est d'ores et déjà condamné. Dimanche, la Fiorentina, sur son terrain, contre Atalanta, a frôlé la catastrophe. Menés par 2-0 à la mi-temps, les Florentins réussirent, grâce à une fin de match de toute beauté, à revenir à la marque. Ils auraient même mérité de l'emporter. Bologna, pour sa part, est allé décrocher un méritoire match nul à Rome. C'est la situation de la Lazio qui est pour l'instant particulièrement inquiétante. Menés par 4-1, les Romains se sont finalement inclinés par 4-3 à Naples. Ils joueront dimanche prochain au stade olympique un match décisif pour leur avenir, contre la Fiorentina.

Le classement (toutes les équipes ont joué 25 matches): 1. Juventus 37; 2. AC Milan 33; 3. Torino 33; 4. Lanerossi 33; 5. Internazionale 30; 6. Napoli 26; 7. Perugia 25; 8. Verona 24; 9. AS Roma 23; 10. Atalanta 23; 11. Genoa 20; 12. Lazio 20; 13. Foggia 20; 14. Fiorentina 19; 15. Bologna 19; 16. Pescara 15.

CHAMPIONNATS À L'ÉTRANGER

● **PORTUGAL.** - (21^e journée): Marítimo Funchal - Portimonense, 1-0; Sporting Espinho - Benfica 1-5; Boavista - Academico Coimbra 1-1; Varzim - Sporting Braga 1-1; Vitória Guimarães - Vitória Setúbal 3-0; Sporting Lisbonne - FC Porto 2-3; Rolo - Feirense 2-1. **Le classement:** 1. FC Porto et Benfica 36 points; 2. Sporting Braga 28; 4. Beirenenses 27; 5. Sporting Lisbonne 25.

● **ESPAGNE.** - Championnat (28^e journée): Rayo Vallecano - Elche 0-1; Valencia - Gijón 1-0; Real Sociedad - Burgos 3-1; Betis Seville - Real Madrid 4-2; Barcelona - Espanol Barcelona 1-1; Cadix - Salamanca 0-1; Santander - Las Palmas 1-0; Hercules Alicante - Athletic Bilbao 1-0; Atletico Madrid - Sevilla 1-0. **Le classement:** 1. Real Madrid 37 points; 2. Barcelona 35; 3. Gijón et Valencia 32; 5. Athletic Bilbao 31.

● **GRECE.** Championnat de première division (28^e journée): AEK Athènes - Yannina 3-0. Panathinaïkos - Pierikos 3-0. Apollon - Kavala 2-0. Aegaleo - Ofi 1-0. Paok Salonique - Aris Salonique 2-1. Heraklis - Panionios 3-1. Kastoria - Olympiakos 1-1. Ethnikos - Veria 1-1. Serres - Panahaiiki 1-1. - **Le classement:** 1. AEK 45; 2. Olympiakos et Panathinaïkos 38; 4. Paok Salonique 37.

● **ECOSSE.** Championnat de première division: Ayr United - Montherwell 0-1. Celtic Glasgow - Aberdeen 2-2. Dundee United - Clydebank renvoyé. Hibernian Edinburgh - Partick Thistle Glasgow 3-1. Glasgow Rangers - St. Mirren Paisley 1-1. - **Le classement:** 1. Rangers 30/44; 2. Aberdeen 31/44; 3. Hibernian 29/33; 4. Motherwell 32/33; 5. Dundee United 28/30.

● **HONGRIE.** Championnat de première division (31^e journée): Csepel Budapest - Vasas Budapest 2-4. Bekescsaba - Ujpesti Dosza Budapest 1-4. MTK-VM Budapest - Pecs 1-0. Honved Budapest - Zalaegerszeg 3-0. Rakocsi Kaposvar - Ferencvaros Budapest 1-0. Videoton Szekesfeharvar - Gyoeer 1-1. Dunaujvaros - Diosgyoeer 2-0. - **Le classement:** 1. Ujpesti-Dosza 46 (87-41); 2. Honved 46 (60-17); 3. MTK-VM 44; 4. Vasas 41; 5. Videoton 40.

● **TCHECOSLOVAQUIE.** Championnat de première division (21^e journée): Dukla Prague - Slavia Prague 3-1. Bohemians Prague - Lokomotive Kosice 2-0. Tatra Presov - Jednota Trencin 1-0. Spartak Trnava - Skoda Pilsen 2-0. Banik Ostrava - Dukla Banská Bystrica 1-1. ZVL Zilina - Sparta Prague 2-0. Zbrojovka Brno - Union Teplice 4-0. Slovan Bratislava - Inter Bratislava 1-0. - **Le classement:** 1. Zbrojovka Brno 30; 2. Dukla Prague 29; 3. Lokomotive Kosice 26.

Angleterre: Nottingham en difficulté

Nottingham Forest a passé victorieusement le cap de la 37^e journée du championnat mais ce ne fut pas sans peine. Sur son terrain (31 000 spectateurs) il s'est trouvé mené à la marque dès la 8^e minute sur une erreur de son gardien Peter Shilton, qui relâcha la balle sur un centre de Droy. Langley ne manqua pas l'occasion. A 20 minutes de la fin, Chelsea menait toujours par 1-0 alors même que depuis le début de la seconde mi-temps, il subissait un véritable siège. Ce n'est qu'à la 70^e minute que Kenny Burns obtint l'égalisation. Nottingham n'assura finalement sa victoire qu'au cours des cinq dernières minutes, par O'Neil (85^e) puis par Robertson (90^e).

Everton, qui est désormais le seul rival de Nottingham pour le titre, a pris le meilleur sur Derby County (2-1) grâce à des buts de Dobby et de Latchford. Il reste ainsi à deux longueurs du leader, mais avec trois matches joués en plus. Théoriquement, son retard est donc de 8 points mais il est évident que ces trois matches, Nottingham, qui commence à accuser la fatigue, ne les a pas encore gagnés.

Dans le bas du classement, Newcastle United (1-3 à Bristol) et Leicester City (0-1 à domicile contre West Bromwich) semblent avoir perdu la lutte contre la relégation. Mais là encore, il est difficile de se faire une idée précise sur ce qui va se passer étant donné que certaines équipes comptent jusqu'à trois matches de retard (c'est le cas de Newcastle United, la «lanterne rouge», notamment).

Le classement: 1. Nottingham Forest 33-52; 2. Everton 36-50; 3. Arsenal 36-46; 4. Manchester City 35-45; 5. Liverpool 33-42; 6. Coventry City 35-42; 7. Leeds United 36-42; 8. West Bromwich Albion 35-40; 9. Norwich City 37-38; 10. Aston Villa 37-38; 11. Manchester United 37-34; 12. Birmingham City 36-34; 13. Derby County 35-34; 14. Bristol City 37-33; 15. Middlesbrough 35-32; 16. Ipswich Town 35-31; 17. Chelsea 35-30; 18. Wolverhampton Wanderers 36-28; 19. West Ham United 37-26; 20. Queens Park Rangers 34-23; 21. Leicester City 37-20; 22. Newcastle United 34-19.

Le SC Sion, champion valaisan OJ par équipes

Les championnats valaisans OJ par équipes se sont disputés durant le dernier week-end sur les pistes de Visperterminen, en même temps que le derby St-Martin. L'organisation du SC Viège fut en tous points parfaite. Une fois de plus, aux classements individuels, les meilleurs de la saison se sont imposés, avec les Marielle Studer, Josiane Possa, et Sean Kelly. Par contre chez les garçons II, on assista à une petite surprise avec la disqualification de Jacques Berra de Champéry, ce qui permit à Marc Chablot de Zinal d'obtenir la victoire. Au classement par équipes, attribuant le titre de champion valaisan 1978, la formation du SC Sion avec Laurence et Stéphane Werlen, et les deux Kelly s'est imposée devant Loèche-les-Bains I.

Quarante-trois équipes avaient pris part à cette compétition et vingt-trois se sont classées.

Un grand bravo à toute cette jeunesse, qui a démontré de belles qualités durant toute la saison.

Voici les principaux résultats:
Filles I: 1. Studer Marielle, Visperterminen I, 1'27"13; 2. Bressoud Nathalie, Torgon I, 1'31"56; 3. Andenmatten Fabiola, Allalin I, 1'32"84; 4. Heinzmann Pierrette, Visperterminen I, 1'33"21; 5. Gaudin Joëlle,

Evolène I, 1'35"20; 6. Meylan Claudine, Lausanne, 1'36"35; 7. Monnet Marielle, Isérables I, 1'36"83; 8. Gillioz Françoise, Nendaz I, 1'38"66; 9. Michellod Amande, Verbier I, 1'39"30; 10. Studer Karoline, Visperterminen II, 1'40"53.

Filles II: 1. Possa Josiane, Leukerbad I, 1'30"58; 2. Werlen Laurence, Sion I, 1'32"38; 3. Morisod Nicole, Zinal I, 1'35"22; 4. Kronig Leni, Zermatt II, 1'38"61; 5. Aufdenblatten Ursula, Zermatt I, 1'39"62; 6. Burgener Fabienne, Brig II, 1'39"63; 7. Constantin Madeleine, Arbaz I, 1'40"45; 8. Heitz Noëlle, Salvan I, 1'40"68; 9. Gy Evelyn, Leukerbad, 1'41"59; 10. Rossier Isabelle, Salins I, 1'42"66.

Garçons I: 1. Kelly Sean, Sion I, 1'26"25; 2. Grichting Philippe, Leukerbad I, 1'30"09; 3. Hauser Frédéric, Sion II, 1'30"18; 4. Bonvin Steve, Arbaz I, 1'30"80; 5. Lenain Vincent, Lausanne, 1'31"46; 6. Lochmatter Kilian, Belalp I, 1'31"49; 7. Berra Christophe, Champéry I, 1'31"55; 8. Stoffel Mario, Saas Fee IV, 1'31"81; 9. Studer Armido, Visperterminen I, 1'32"18; 10. Anthamatten Michael, Allalin I, 1'32"64.

Garçons II: 1. Chablot Marc, Zinal I, 1'25"87; 2. Abgottsson Thomas, Zermatt I, 1'25"88; 3. Gemmet Fredy, Brig I, 1'26"35; 4. Schmidhalter Cl.-Alain, Brig I, 1'26"58; 5.



Un duel acharné entre Flohe (Cologne) à gauche et Grabowsky (Francfort) à droite dans le match qui opposa ces deux équipes. La victoire revint à Francfort par 1-0. (Bélino UPI)

HANDBALL

Notre équipe féminine sur la Côte d'Azur

Du 13 au 16 avril, les sélectionnées de l'entraîneur O. Felber, se rendront sur le littoral méditerranéen pour rencontrer deux fois la France. Ces deux matches se dérouleront à Nice et à Toulon. En consultant la liste des 15 filles convoquées pour ce déplacement, nous ne trouvons aucune Romande, ce qui est parfaitement normal. En effet, le handball féminin a de la peine à se développer au sein de la région romande pour des raisons bien pertinentes.

Sport essentiellement masculin à notre avis, le handball souvent violent ne convient pas ou dans une très modeste mesure à la mentalité de nos joueuses qui se tournent plus volontiers du côté du volleyball ou du basketball.

Sans vouloir être pessimiste, il est très peu probable qu'une joueuse romande trouve un jour une place au sein de notre équipe nationale.

Face à la France, la Suisse s'est déjà inclinée deux fois sur les résultats de 15 à 9 et 15 à 8. Depuis les derniers championnats du monde où notre équipe a été éliminée au tour préliminaire, aucun progrès n'a été réalisé, ce qui nous fait penser que les rencontres de Nice et de Toulon seront une nouvelle fois très difficiles pour nos joueuses.

● COUPE ROMANDE UN DÉPART CAHOTANT

En première ligue, le coup d'envoi de la coupe romande a été donné à Genève avec la rencontre Servette - Viège. Pour cette première journée, les joueurs n'ont pas montré un enthousiasme particulier. Cette compétition qui doit remplacer le championnat d'été devrait en principe permettre aux équipes de première ligue de tenter de nombreux essais de joueurs et surtout donner l'occasion à des juniors de s'affirmer.

Durant la première mi-temps, les Valaisans n'ont pas pratiqué un jeu très élaboré d'où finalement une domination logique des joueurs du HC Servette. Fi-

nalement, mieux soudée, la formation de la cité de Calvin s'est imposée sur le résultat de 26 à 15.

● 2^e LIGUE: RELÉGATION VIÈGE II EN DANGER

Battue par International 25 à 16 et par PSUG I 21 à 20, l'équipe de Viège II est déjà dans une position inconfortable. Avec seulement deux points en 4 rencontres, les Valaisans devront se racheter samedi prochain face à US Yverdon II pour quitter la zone dangereuse.

● 3^e LIGUE: PROMOTION 3^e VICTOIRE DE MONTHEY

Dans le tour de promotion, le HC Monthey continue à se distinguer. En effet, en battant Meyrin 16 à 11, le club du Bas-Valais compte déjà 6 points en trois rencontres ce qui est remarquable. Pour la première place du classement Monthey recevra le HBC Prilly samedi 8 avril à la salle du Reposieux. Cette rencontre qui débutera à 14 h. 30 mettra en présence les deux meilleures formations du groupe de 3^e ligue.

● 4^e LIGUE: PROMOTION SIERRE EN ECHEC À GENÈVE

En déplacement dans la cité de Calvin, le HC Sierre incomplet a été tenu en échec par Chénos II. Après avoir très nettement dominé durant la première partie du jeu (10-5), les joueurs de la cité du soleil ont eu un passage à vide permettant aux Genevois de combler leur retard (18-18). Ce petit échec devrait être un sérieux avertissement pour les Valaisans qui sont en tête du groupe de promotion avec 5 points.

● PROGRAMME DE LA SEMAINE

8 avril: Viège: 14 heures, 4P. Sierre - PS Lausanne, 15 heures: JCT. Viège - US Yverdon; 16 heures: 2R. Viège II - US Yverdon II.
8 avril: Monthey: 14 h. 30. 3P. Monthey - HBC Prilly.

Follonier Dominique, Leukerbad I 1'27"71; 6. Riva Mario, Isérables I, 1'28"40; 7. Julien Henri, Zermatt II, 1'28"44; 8. Brutsche Martin, Belalp I, 1'28"55; 9. Duc Nicolas, Isérables I, 1'28"71; 10. Terretaz Philippe, Verbier I, 1'29"32.

Classement par équipes:

1. Sion I (Werlen Laurence, Kelly Sean, Kelly Lance, Werlen Stephane) 5'57"39; 2. Leukerbad I (Possa Josiane, Grichting Philipp, Follonier Pascal, Follonier Dominique) 6'01"54; 3. Visperterminen I (Studer Ma-

rielle, Heinzmann Pierrette, Studer Armido, Heinzmann André) 6'09"70; 4. Brig I, 6'10"83; 5. Saas Fee Allalin I, 6'16"74; 6. Zermatt II, 6'17"96; 7. Verbier I, 6'19"64; 8. Isérables I, 6'22"28; 9. Zinal I, 6'24"33; 10. Visperterminen II, 6'26"12; 11. Bagnes I, 6'29"01; 12. Saas Fee Allalin II, 6'34"44; 13. Leukerbad II, 6'39"53; 14. Monthey I, 6'40"64; 15. Salvan II 6'49"40; 16. Veysonnaz Mont-Rouge I, 6'50"38; 17. Brig II, 6'53"30; 18. Etablons II, 6'53"84; 19. Visp I, 6'54"83; 20. Visperterminen III, 6'55"57; 21. Veysonnaz Mont-Rouge II, 6'59"41; 22. Salins II, 7'02"16; 23. Etablons I, 7'10"36.

Le slalom FIS de Klewenalp Résultats des Valaisannes

Plusieurs Valaisannes ont pris part dimanche au slalom FIS de Klewenalp. Rappelons que cette épreuve fut remportée par Brigitte Glur devant l'Italienne Daniela Zini et Ursula Konzett. On relèvera les prestations des Valaisannes qui terminèrent fort honorablement cette épreuve. Voici leur classement: 25. Micheline Fournier, 87"23; 31. Catherine Andeer, 88"57; 35. Fabienne Pralong, 89"20; 48. Marie-Madeleine Hasler 92"13; 49. Françoise Guinand, 92"71; 52. Nicole Exquis, 93"43; 58. Raphaëlle Darbellay 96"74. Soulignons qu'il s'agit de jeunes OJ, qui prennent part à des épreuves internationales afin de commencer le dur apprentissage dans nos équipes nationales.

Trois modèles parmi
une foule d'autres...

A notre rayon en-
fants: tout un choix
de nouvelles
robes fillettes.
Un simple coup
d'œil vous en-
chantera.



Goldier

**ROBE À MANCHES
COURTES**

pur coton, coloris terra ou bleu,
garnitures en tons contrastés.
Tailles 122-146 cm.

38.-

ROBE EN COTON

manches froncées, passant
élastique à la taille. Kaki-vert
ou camel, garnitures con-
trastées.
Tailles 122-146 cm.

28.-

ROBE JERSEY

terracotta ou écru, passepoils
contrastés, ceinture couliss-
sante nouée sur le côté. Coton/
viscose.
Tailles 122-152 cm.

32.-



C&A Sion, Centre Métropole.
Tél. 027/22 93 33

Elnapress electronic
Repassez assis.
Repassez rapidement.
Repassez confort-
ablement.

elnapress



Elna S.A.
Avenue du Midi 8, Sion - Tél. 22 71 70
La Placette
Sion - Tél. 22 29 51
Radiomoderne-Télévision SA
Sierre, avenue du Général-Guisan 29 - Tél. 55 12 27

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

**VENEZ VIVRE
DANS LA VERDURE !**

A louer
dans immeuble
**Verte-Résidence
MASSONGEX**
appartements de 2½ - 4½ - 6½ pièces
équipement soigné

Prix: appartement 2½ pièces
dès Fr. 335.- (place de parc com-
prise) plus charges
appartement 4½ pièces
dès Fr. 515.- (place de parc com-
prise) plus charges
appartement 6½ pièces
dès Fr. 890.- (place de parc com-
prise) plus charges

Immeubles neufs, tout confort, tranquillité, verdure,
grande place de jeu, jardin à disposition, gratuitement
installation télé-réseau.

Pour renseignements et location
Agence immobilière Descartes-Borgeat
Bâtiment UBS - 1870 Monthey
Tél. 025/4 42 84

36-243

Démolition à Genève

A vendre
4 villas récentes avec fenêtres et portes-
balcon double vitrage, portes d'entrée,
portes intérieur, superbe charpente, tui-
les double emboîtement. La villa com-
plète: Fr. 2500.-, etc.
hangar charpentes bois ou métallique:
largeur 13, 15 et 18 mètres, longueur se-
lon besoin

S'adresser à Vuignier
Tél. 022/94 80 02 36-23175

A louer à Sion

bureau 1½ pièce (25 m²)
équipé de sanitaires, au centre des affai-
res d'un bâtiment commercial.
Local complètement indépendant ou pou-
vant communiquer avec notre salle de
conférence (attente).
Possibilité de disposer d'une perma-
nence téléphonique assurée par notre
secrétariat.
Offre sous chiffre 89-171 à Annonces
Suisse SA, place du Midi 27, 1950 Sion.

Monthey
A vendre dans immeuble neuf

3-pièces Fr. 100 000.-
4-pièces Fr. 120 000.-

Facilités de paiement.

Ecrire sous chiffre P 36-90162 à
Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Chippis

studio

comprenant cuisine, bains, cave
séparés.

Libre tout de suite, tout confort.

Tél. 027/38 14 02 36-6852

**A louer près de Sion
Sur route de station**

café-restaurant

60 places plus terrasse. Bas prix.

Ecrire à Marcellin Clerc,
Avenue de la Gare 39, 1951 Sion.
36-239

Cherche à louer
du 24 juin au 8 juillet

chalet

7-8 lits.

Prix modéré

Faire offres sous
chiffre 17-301119 à
Publicitas SA,
1701 Fribourg

Famille avec chien
d'avalanche cherche
à louer (évent. loca-
tion-vente)

**logement
4-5 pièces**
région Sion et envi-
rons, avec place
pour laisser le chien
à l'extérieur

Faire offre
tél. 026/8 23 59
36-300729

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Pour être bien informé

En bref

HANDBALL

Les coupes d'Europe

Bien que l'URSS et la Roumanie n'aient pas autorisé la participation de leurs internationaux, trois clubs d'Europe de l'Est se sont qualifiés pour les finales des coupes d'Europe. En coupe des champions, Slask Wroclaw (Pologne) affrontera le SC Magdeburg (RDA) alors qu'en coupe des vainqueurs de coupe, Zeleznicar Novi Sad (You) sera l'adversaire du VfL Gummersbach.

Résultats des demi-finales : Coupes d'Europe des champions : SC Magdeburg - Honved Budapest 19-17 (11-11), (score total 41-38), Slask Wroclaw - Calpisa Alicante 32-21 (score total 52-39).

Coupe des vainqueurs de coupe : AS - PTT Metz - Zeleznicar Novi Sad 21-16 (13-16), (score total 36-49). Anilana Lodz - VfL Gummersbach 19-18 (11-9), (score total 35-41).

Coupe d'Europe féminine : Ruch Chorzow - Vasas Budapest 16-12. Chorzow qualifié. TSC Berlin-Est - Vestar Oslo 23-8. Berlin-Est qualifié.

Coupe des coupes féminine : Svenborg - SC Leipzig 8-23. Leipzig qualifié. Inter Bratislava - Ferencváros Budapest 19-20. Match retour pas encore joué.

LUTTE

6^e victoire soviétique en coupe du monde

L'URSS a remporté pour la sixième année consécutive la coupe du monde de lutte libre en triomphant des Etats-Unis par 12-8 (6 victoires à 4) à Toledo. Pour la troisième place, le Japon et Cuba ont fait match nul (10-10). Le Japon a pris la troisième place grâce à Hideaki Tomiyama, qui a gagné ses trois matches dans la catégorie des 57 kilos.

Succès suisse à Turin Les Valaisans à l'honneur

Au tournoi de lutte gréco-romaine de Turin, le Suisse Bruno Kuratli s'est imposé dans la catégorie des 57 kg. Alors que Henri Magistrini et Jimmy Martinetti ont tous deux terminé deuxième de leur catégorie.

Résultats des Suisses : 48 kg: 3. Georg Bitschnau (Rapperswil); 52 kg: 6. Josef Thalmann (Bâle); 57 kg: 1. Bruno Kuratli (Oberriet); 62 kg: 4. Eric Pagliotti (Martigny); 68 kg: 2. Henri Magistrini (Martigny); 74 kg: 6. Edy Brun (Beinwil); 82 kg: 2. Jimmy Martinetti (Martigny).

Classement par nations: 1. Grèce; 2. Autriche; 3. Italie; 4. Suisse; 5. Italie II; 6. Libye.

● **HOCKEY SUR TERRE.** - La coupe du monde. - Le Pakistan a remporté la 4^e coupe du monde de hockey sur terre en battant la Hollande par 3-2 à Buenos Aires. Les deux équipes étaient à égalité (1-1) à la mi-temps. Les Pakistanaï, qui avaient dominé en première mi-temps sans pouvoir creuser l'écart et qui connurent par la suite des moments difficiles, ont fait la décision à sept minutes de la fin sur un but de Ehsanullah.

Classement final du tournoi: 1. Pakistan; 2. Hollande; 3. Australie; 4. RFA; 5. Espagne; 6. Inde; 7. Angleterre; 8. Argentine; 9. Pologne; 10. Malaisie; 11. Canada; 12. Irlande; 13. Italie; 14. Belgique.

● **JUDO.** - Les huitièmes de finale de la coupe de Suisse n'ont donné lieu à aucune surprise. Les résultats : Yverdon - Granges 6-18; Olympia Berne - Lausanne 3-21; Langnau - JC Bâle 18-6; Budokan Bâle - Morges 13-11; JC Zurich - Galmiz 10-14; Thoue - Uster 12-12 (47-40) Schaffhouse - Muri 15-9; Nippon Zurich - SDK Genève 16-8.

Ordre des quarts de finale (à disputer avant le 29 avril) : Langnau - Budokan Bâle, Thoue - Galmiz, Schaffhouse - Lausanne Granges - Nippon Zurich.

● **Thérèse Nguyen, championne de Hollande.** - La Suissesse Thérèse Nguyen (Eublens) a participé avec succès aux championnats internationaux de Hollande à Kerkrade. Elle a enlevé le titre de sa catégorie en battant en finale la championne de France Andrée Dayez.

Aux membres du Moto-Club de Fully

Les membres qui s'intéressent à la sortie auto-moto au cross de Payerne le 9 avril sont priés de s'inscrire auprès des membres du comité jusqu'à jeudi 6 avril.

Programme de la journée. Départ, 8 heures place du Petit Pont ; dîner, à la charge de chacun ; retour, selon entente.

Nous espérons compter sur la présence d'un grand nombre de membres, d'avance merci.

Le comité

Décès d'un ancien champion

Romain Gijsels, l'un des meilleurs champions belges de l'entre-deux-guerres, est décédé à Paris, à l'âge de 71 ans. Spécialiste des classiques, Romain Gijsels se montra extrêmement brillant dans les années 1931 et 1932. Durant cette période, il remporta notamment le Grand Prix Wolker, le Tour des Flandres à deux reprises, Paris-Roubaix, Bordeaux-Paris, autant d'épreuves renommées.

Après le succès de Carlos Reutemann «Ma voiture a tourné comme une horloge!»

L'histoire du Grand Prix des Etats-Unis ouest qui s'est disputé dimanche dans les rues du port californien de Long Beach, pourrait être racontée en quelques mots: «Ferrari» n'a jamais lâché le commandement de la course et, profitant de l'abandon de son coéquipier Gilles Villeneuve, Carlos Reutemann a remporté une belle victoire, sa deuxième de la saison, qui le porte, avec l'Américain Mario Andretti, en tête du championnat du monde des conducteurs.

Mais tout n'a pas été aussi facile qu'au Brésil pour le pilote argentin même si sa Ferrari a tourné comme une horloge sur le circuit lent et tourmenté du «Monaco de l'ouest». Parti en pole position, Reutemann, dont la voiture avait dominé aux essais, aurait pu faire un cavalier seul. Il manqua cependant un peu d'agressivité ou pécha par excès de prudence au départ et à la sortie du premier virage, il se retrouva en quatrième position.

Villeneuve s'était enroulé le premier dans l'épingle à la fin du «Shoreline drive», suivi des deux «Brabham» de Watson et du champion du monde Niki Lauda.

C'était, sur ce circuit où tout dépassement pose des problèmes de pilotage presque insurmontables, un lourd handicap. «J'avais vu dans mon rétroviseur la voiture de Watson foncer sur moi et voulant éviter une touchette comme l'an dernier, j'ai viré trop large, laissant passer Watson et Lauda.»

Mais la chance devait sourire à deux reprises à l'Argentin. Watson abandonnait rapidement, au 5^e tour, et Lauda dont la voiture fumait et gênait la vue de l'Argentin, subissait le même sort au 27^e tour. «Rupture dans le système d'alimentation d'essence», expliqua l'Autrichien en rentrant à pied dans son stand. Villeneuve, en tête, comptait une avance de plus de deux secondes et l'on pouvait s'attendre, entre le jeune Canadien et le vétéran argentin, à un duel de choix. Mais il tourna court lorsque Villeneuve, au 39^e tour, entra en collision avec Regazzoni et dut abandonner. La voie était libre pour Reutemann.

Finalement, les résultats sont fort logiques puisque parmi les quatre premiers figurent trois précédents vainqueurs de la saison: Reutemann au Brésil, Andretti en Argentine et Peterson en Afrique du Sud ainsi que Depailler, déjà troisième à Buenos Aires et deuxième à Kyalami. Ces quatre hommes se retrouvent de ce fait, (les deux premiers avec 18 points, les autres avec 14) en tête du championnat du monde des conducteurs.



L'Argentin Carlos Reutemann savoure sa victoire...

● Classement du championnat du monde des conducteurs après la quatrième manche: 1. Carlos Reutemann (Arg) et Mario Andretti (EU) 18 p. 3. Patrick Depailler (Fr) et Ronnie Peterson (Su) 14. 5. Niki Lauda (Aut) 10. 6. Emerson Fittipaldi (Bre) 6. 7. James Hunt (GB), Jacques Laffite (Fr) et John Watson (GB) 4. 10. Alan Jones (Aus) 3. 11. Clay Regazzoni (S) et Didier Pironi (Fr) 2. 13. Patrick Tambay (Fr) et Ricardo Patrese (It) 1.

BASKET: COUPE SUISSE FÉMININE
Sierre échoue en demi-finales

RÉSULTATS

Fémima Berne - Sierre	72-49
Nyon - Stade	65-57

Fémima Berne - Sierre : 72-49 (36-28)

Sierre : A. Stuckelberger (4), M.-L. Favre (17), A.-L. Favre (13), D. Zuber (-), M. Gaist (13), N. Favre (-), M. Darbellay (2).

Notes : Sierre évolue sans Zdena Anton (blessée).

Fémima Berne, comme l'on pouvait s'attendre, n'a laissé aucune chance à ses hôtes sieroises et s'est adjugé un succès qui lui ouvre les portes de la finale de la coupe suisse. Sa victoire confirme sa bonne forme actuelle et justifie la place qu'il occupe au classement.

Sierre, en fait, n'a résisté que l'espace d'une mi-temps. Le score obtenu à la pause du thé reflète d'ailleurs entièrement l'excellent comportement des joueuses de Rywal-

L'équipe suisse juniors à Baden

Les juniors suisses qui viennent de terminer un ultime camp d'entraînement à Fribourg du 25 au 29 mars, se réuniront encore une fois en cette fin de semaine à Baden avant de quitter la Suisse pour Tirgugiu (Roumanie) où ils disputeront le tournoi qualificatif des champions d'Europe. Avant de se rendre en Roumanie où le tournoi est fixé du 12 au 16 avril, les juniors helvétiques joueront dimanche à Baden contre l'équipe de 1^{re} ligue du BC Baden. La délégation suisse sera conduite par M. Roland Goetschmann, chef de délégation, Dennis Ozer, entraîneur, Charles Sparenberger, joueur, et J.-P. Cambrosio, arbitre. Les joueurs sélectionnés sont : Eric Vial, capitaine (Neuchâtel), Christophe Ruckstuhl (Champel), Massimo Pelli (Viganello), Fabrizio Comandini (Muraltese), Benedetto Pedrazzini (Muraltese), Theo Chaub (Fribourg Olympic), Jacques Singy (City Fribourg), Daniel Borloz (Sportive française), James Frei (Fédérale), Bertrand Calpini (Sion). - Roberto Botta (Federale), Ueli Bloesch (Birsfelden) et Daniel Peter (Lucerne) sont de réserve en Suisse.

● **SANCTIONS DISCIPLINAIRES :** la sous-commission discipline et protège de la FSBA a pris quelques sanctions :

● Fribourg Olympic est amendé de 350 francs, plus les frais, à la suite du jet de deux bouteilles en plastique lors du match Fribourg Olympic - Federale du 4 mars 1978 (coupe de Suisse).

● Dominique Briachetti (Nyon) est condamné à payer une amende de 50 francs, plus les frais, pour grossièretés lors du match contre Lemania du 18 février 1978.

● Thomas Konrad (Chêne) est condamné à une amende de 50 francs, plus les frais, pour avoir contrevenu aux normes de l'éthique sportive lors du match contre Urania le 10 février 1978.

● **LES TOURS DE PROMOTION / RELÉGATION**

Les deux équipes classées premières de chacun des groupes du championnat de première ligue nationale sont qualifiées pour le tour final de promotion. Les huit équipes sont réparties en deux groupes de quatre, par tirage au sort dirigé, effectué par la commission de la ligue. Les matches se disputent aller et retour.

Sont qualifiés : Monthey, Meyrin, Lau-

anne-Ville, UC Neuchâtel, Baden, Wetikon, Castagnola, Reussbühl.

Les premiers de chacun des deux groupes du tour final seront promus en LNB et se disputeront le titre de champion suisse de 1^{re} ligue nationale en match aller et retour, les 3 et 10 juin.

La dernière équipe de chacun des groupes du championnat de 1^{re} LN devait disputer une poule de relégation, cependant City Berne et Aigle s'étant désistés, la relégation se disputera entre Uni Lausanne et Riehen, en match aller et retour. Si à l'issue du 2^e match, les deux équipes sont à égalité de points marqués et reçus, il faudra faire jouer une prolongation (formule coupe d'Europe).

L'équipe perdante sur les deux matches sera reléguée en série cantonale de son association, en compagnie de City Berne, Aigle (désistement) et Swissair Zurich (non-participation au championnat). En cas d'égalité de points au classement, à la fin du tour final de promotion, la différence des points marqués et reçus entre les équipes à égalité déterminera le classement, en cas de nouvelle égalité, il sera tenu compte de la différence des points marqués et reçus par les équipes à égalité pendant tous les matches du groupe auquel elles ont participé.

● **CHAMPIONNATS SUISSES JUNIORS MASCULIN ET FÉMININ**

Tour éliminatoire : 7 avril au 20 mai ; demi-finales : 26 mai au 4 juin ; finale : 9 juin au 17 juin 1978.

Le vainqueur de chaque groupe du tour éliminatoire accède aux demi-finales. En cas d'égalité deux équipes sont départagées de la manière suivante : 1. la plus grande différence entre les points marqués et les 2. les confrontations directes. Dans le cas de 3 équipes à égalité : 1. la plus grande différence entre les points marqués et les points reçus ; 2. élimination de l'équipe qui possède la plus petite différence ; 3. l'équipe qui a marqué le plus grand nombre de points est déclarée championne de groupe.

Les groupes masculins : A : Ecole int., Pully, Fleurier, Fribourg Olympic. B : Champel, Vevey, Neuchâtel, Martigny. C : Pratteln, Federale, Bienne. D : Viganello, Winterthour.

Les groupes féminins : A : Marly, Stade-Français, Romanel, Uni Neuchâtel. B : Sierre, Abeille, Plainpalais, Nyon. C : Birsfelden, Zurich. D. Vacallo, Uni Bâle.

ski. Mais celles-ci allaient perdre tout espoir à la reprise : elles allaient payer leurs efforts et se faire largement dépasser de vitesse par des Bernois volontaires. Plus particulièrement Jankovic assomma ses adversaires en inscrivant la bagatelle de 24 points.

A la quatrième minute de jeu, une autre ombre venait s'ajouter au tableau sierois : Monique Darbellay, en effet, se blessait et les Valaisannes devaient se priver de ses services. Les derniers espoirs s'envolaient définitivement et Sierre ne parvenait qu'à réaliser quatre points au cours des dix premières minutes de jeu. Tout était dit et Fémina s'acheminait vers un succès logique bien que la fin de rencontre soit plus équilibrée.

Quant aux Nyonnaises, elles ont pris leur revanche sur les Stadistes, actuelles leaders du classement en championnat.

Pour conclure, une bonne nouvelle est venue réjouir les mêmes Nyonnaises : elles avaient déposé prêt lors de la rencontre de championnat Fémina Berne - Nyon, qu'elles avaient perdue. Or ce prêt a abouti et il bouleverse les données du classement actuel puisque les Vaudoises rejoignent les Genevoises de Stade au classement. On s'achemine dès lors vers un match de barrage en fin de saison. Intéressant...

Résultats LNB

Vernier - Renens	91- 84
après prolongation.	
Saint-Paul - Bellinzona	84- 93
Neuchâtel - City-Fr.	127-104
Marly - Champel	90- 98
Martigny - Uni-Bâle	85- 83
Sportive - Muraltese	124- 95

CLASSEMENT

1. Bellinzona	19-34 +361
2. Sportive	19-32 +355
3. Champel	19-24 +158
4. Neuchâtel	19-22 + 10
5. Renens	19-20 + 62
6. Vernier	19-20 + 14
7. Marly	19-18 - 13
8. Muraltese -	19-16 - 52
9. City-Fribourg	19-16 - 89
10. Martigny	19-16 - 132
11. Saint-Paul	19-10 - 213
12. Uni-Bâle	19- 0 - 425

MARTIGNY DE JUSTESSE

Martigny a obtenu le succès nécessaire à son maintien en disposant de Uni-Bâle d'un petit panier. Cette victoire permet aux Octoduriens de souffler quelque peu. Saint-Paul, malgré la bonne résistance offerte à Bellinzona, est pratiquement condamné à jouer en première ligue la saison prochaine. Sportive-Française pour sa part est promu définitivement en LNA avec Bellinzona. Ces deux formations prendront les places de Sion et de Lémania-Morges. Signalons la belle victoire de Vernier contre Renens et les deux points acquis par Champel à Marly.

M.R.

Les 300 km du Nurburgring

Une erreur a coûté à l'Allemand Reinhold Joest la victoire dans les 300 km du Nurburgring. Alors qu'il était en tête, il s'est arrêté à son stand pour faire le plein, ce qui n'était pas nécessaire et ce qui a permis à l'Italien Giorgio Francia de lui ravir la première place pour quatre dixièmes de seconde.

Le classement : 300 km du Nurburgring, première manche du championnat d'Europe des voitures de sport: 1. Giorgio Francia (It), Osella, 1 h. 26'57"7 (moyenne 173,3). 2. Reinhold Joest (RFA), Porsche, 1 h. 26'58"1. 3. Ian MacLaren (GB), Chevron-Ford, 1 h. 32'47"4. 4. Charly Schirmer (S), Lola, 1 h. 34'52"9. 5. Mattione Rocca (It), Osella, 1 h. 35'04".

TENNIS

Navratilova enlève les «Virginia Slims»

L'ex-Tchécoslovaque Martina Navratilova a battu l'Australienne Evonne Goolagong en deux sets (7-6, 6-4), dimanche à Oakland, s'adjugeant ainsi la première place de la finale du tournoi des «Virginia Slims», doté de 150 000 dollars de prix.

Navratilova, 21 ans, dans une forme remarquable, a acquis sa victoire grâce à son service puissant : elle ne réussit pas moins de 12 aces. En outre, plus mobile que sa rivale, elle signa de nombreux points grâce à ses excellents passing-shots.

La partie fut extrêmement disputée jusqu'au bout et, en tout, il n'y eut que trois «breaks» de service, deux à l'avantage de Navratilova contre un à Goolagong.

Près de 10 000 spectateurs ont assisté à la rencontre. Navratilova, qui a touché 50 000 dollars pour sa victoire, a porté du même coup à la somme-record de 214 000 dollars ses gains amassés sur le circuit des «Virginia Slims» depuis le début de l'année. C'était sa huitième victoire cette saison.

La troisième place du tournoi final est revenue à l'Australienne Wendy Turnbull, victorieuse de l'Américaine Rosemary Casals par 7-6, 6-3.

Classement final des «Virginia Slims» : 1. Navratilova 4 victoires. 2. Goolagong 3 victoires, 1 défaite. 3. Turnbull 3 victoires, 1 défaite. 4. Casals 2 victoires, 1 défaite.

LES TOURNOIS À L'ÉTRANGER

● **Dayton.** - Simple messieurs, finale: Brian Gottfried (EU) bat Eddie Dibbs (EU) 2-6, 6-5, 7-6. Double messieurs, finale: Geoff Masters (EU)/Brian Gottfried (EU) battent Hank Pfister/Butch Waltz (EU) 6-3, 6-4.

● **Stuart.** - Simple dames, finale: Regina Marsikova (Tch) bat Zenda Liess (EU) 1-6, 6-3, 6-3. Double dames, finale: Helen Cawley (Aus)/Mona Guerrant (EU) battent Zenda Liess/Renée Richards (EU) 6-2, 6-3.

● **HOCKEY SUR GLACE.** - Samedi après-midi Lucerne et Davos ont signé deux contrats : le gardien Richard Bucher et l'ailier Bruno Joho sont prêts pour deux ans au club grison. Lucerne sera renforcé par René Straubhaar (gardien du ZSC), par Urs Roffler (Gruesch) et Andreas Thoeny (Gruesch). Robert Dekumbis (CP Zoug) jouera la saison prochaine à Arosa. Le contrat a également été signé.

SKI

Cours d'entraîneurs régionaux alpins

La Fédération suisse de ski organise cet été un cours d'entraîneurs régionaux en allemand et français. La formation comprend quatre cours de fin de semaine, d'une durée de trois jours chacun. Le début du cours est prévu du 2 au 4 juin.

Conditions d'admission : a) recommandation de l'association régionale ; b) certificat de moniteur J+S ou condition physique ; c) preuve d'une activité d'entraîneur ou de compétiteur actif.

Délai d'inscription : 15 mai 1978. Les inscriptions devront être faites sur formulaire J+S pour formation de moniteur (form. 30.91.4079). Elles devront être adressées au secrétariat technique de la FSS, Schosshaldenstr. 32, 3000 Berne 32.

Le chef technique de l'AVCS
Laurent Bircher

Fabienne Serrat championne de France

Fabienne Serrat a enlevé le titre du slalom spécial des championnats de France, à Avoriaz. Sa grande rivale, Perrine Pelen, a fait une chute dans la première manche. Le classement :

1. Fabienne Serrat ; 2. Martine Liouche à 1"70 ; 3. Marina Laurençon à 2"61.

Saas Fee accueille les 13^e Jeux d'hiver après Courchevel

C'est en cette fin de semaine que se disputeront, sur les pentes de Saas-Fee, la 13^e coupe de jeunes, qui met en présence les meilleurs jeunes compétiteurs des stations de Madesimo, Courchevel, Oberstdorf, et Schruns. A tour de rôle, ces stations organisent les Jeux d'hiver des enfants. Pour la 3^e fois, Saas-Fee, par le ski-club Allalin, peut mettre sur pied cette manifestation. Sous le patronage de son fondateur, Gian Mauro Nova, ces épreuves groupent les skieurs des régions de Haute-Savoie, de l'Oberallgäu, de Montafon, de Alpi centrali et du Haut-Valais. Un slalom spécial et un géant sont au programme de samedi et dimanche. Les équipes arriveront jeudi en fin de journée, l'ouverture officielle des jeux est prévue pour vendredi soir à 20 h, sur la place du village des glaciers. Le comité d'organisation est présidé par Waldemar Kalbermatten, alors que le comité des courses est placé sous la direction de Kurt Bumann. Nul doute que ces 13^e Jeux d'hiver des enfants soient une réussite et peut-être que l'on découvrirait de nouveaux talents parmi ces jeunes des cinq nations.

VII^e derby du Grand-Saint-Bernard
Dimanche 9 avril 1978

Le ski-club « Valsorey » organise le dimanche 9 avril prochain son traditionnel derby qui se déroulera sur la piste du Plan-du-Jeux Super-Saint-Bernard.

Programme : dimanche 9 avril 1978 : slalom géant en une manche réservé aux dames et messieurs, élites, juniors, seniors et vétérans.

07 h. 30 - 08 h. 30 : contrôle des licences et remise des dossiers au restaurant du Super-Saint-Bernard.

08 h. 00 - 09 h. 30 : reconnaissance du parcours slalom géant

10 h. 01 : 1^{er} départ

16 h. 00 : proclamation des résultats et distribution des prix devant le restaurant Au Petit Vêlan

Organisation : ski-club « Valsorey », selon les règlements FSS.

Inscriptions : par écrit, uniquement sur formule N° 4 FSS jusqu'au mercredi 5 avril (date du timbre postal) chez Charles Monnet, les Avoillons 16, 1920 Martigny. Le montant de l'inscription doit être versé au c/c 19-8789 ski-club « Valsorey » Bourg-Saint-Pierre, et le récépissé joint au formulaire d'inscription. Les clubs sont priés d'inscrire les coureurs selon la liste des points FSS.

CURLING Les Etats-Unis champion du monde

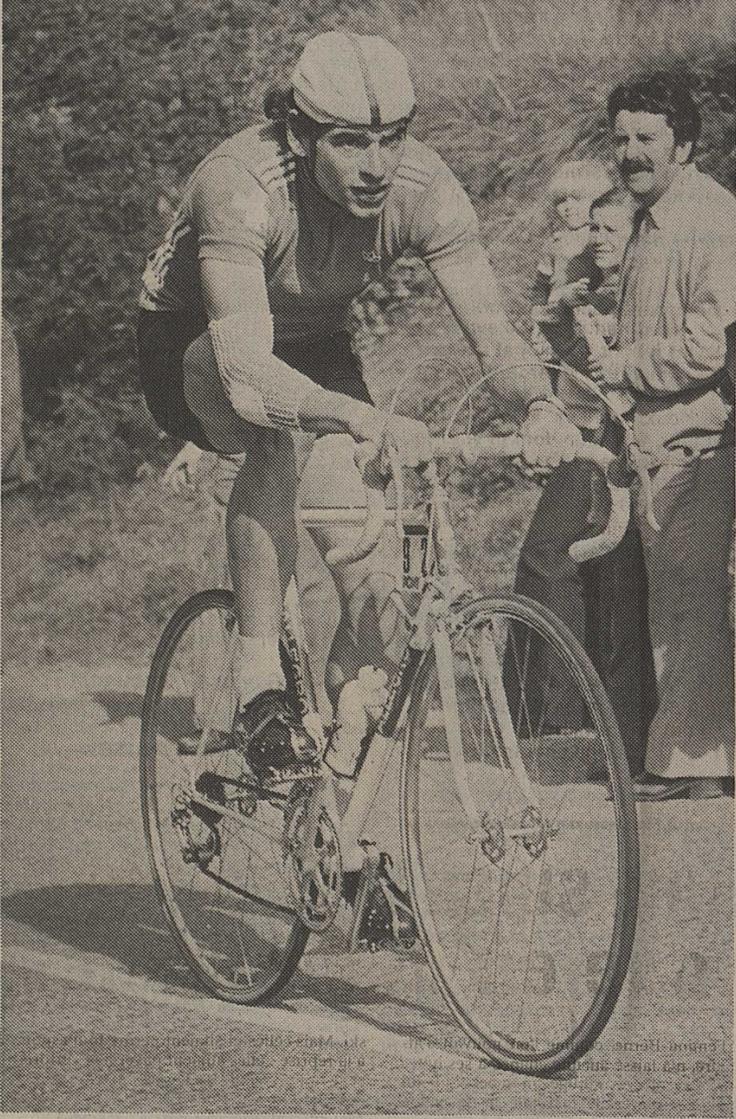
Pour la quatrième fois, les Etats-Unis ont remporté le titre mondial de curling. A Winnipeg, ils ont battu en finale la Norvège par 6-4. Ils succèdent ainsi à la Suède, qu'ils avaient battue en demi-finale. La finale, jouée devant 9172 spectateurs, fut d'un excellent niveau. Les Norvégiens, après avoir mené par 2-1, n'ont rien pu faire contre des adversaires beaucoup plus précis.

Au total, ce tournoi mondial a été suivi par plus de 102 000 spectateurs. Résultat de la finale :

Au total, ce tournoi mondial a été suivi par plus de 102 000 spectateurs. Résultat de la finale : Etats-Unis (Bob Christman, Tom Locken, Bill Strum, Bob Nichols) battent Norvège (Gunnar Meland, Eigil Ramsfjell, Marten Soerum, Kristian Soerum) 6-4.

Dans 33 jours, le Tour de Romandie arrivera dans la station de Thyon 2000

A un mois (33 jours exactement) de l'arrivée finale du Tour de Romandie à Thyon 2000, les dirigeants de l'épreuve de l'UCS continuent leurs démarches pour l'engagement des équipes. A ce jour, sept formations ont fait parvenir leurs inscriptions. Comme on peut le constater, les directeurs sportifs sélectionnent spécialement des grimpeurs et des sprinters, d'une part pour « récolter » le plus de



Le jeune professionnel suisse Daniel Gisiger défendra les couleurs de l'équipe Lejeune-BP.

victoires au sprint et d'autre part, pour « protéger » les grimpeurs pour la dernière étape. Il est évident que cette ultime journée de course du dimanche 7 mai, sera déterminante pour l'attribution de la victoire finale du Tour 1978. Sans aucun doute, la station de Thyon 2000 (1500 m de dénivellation sur les 23 derniers kilomètres) sera l'objectif visé par toutes les formations. Nous aurons l'occasion d'en reparler, mais d'ores et déjà, le toit du Tour, fait parler de lui au cours des épreuves printanières. Le comité d'organisation de l'étape valaisanne met tous les atouts de son côté pour une réussite parfaite de cette manifestation. Aujourd'hui nous vous présentons les deux équipes françaises, dirigées par Cyrille Guimard et Henry Anglade.

La sixième équipe inscrite au Tour de Romandie sera celle sélectionnée par Cyrille Guimard et qui défendra les couleurs de Renault-Gitane-Campagnolo. La septième sera la formation numéro 1 de Lejeune-BP que conduira au combat Henry Anglade en personne.

Cyrille Guimard a confié à l'ex-routier français Boishardy le soin de diriger son équipe de jeunes baroudeurs au Tour de Romandie. Cette équipe de Renault-Gitane aura comme chefs de file, Bossis, Bertin et Chassang. Bossis est considéré comme un des grands espoirs du cyclisme français. L'an dernier déjà, il s'était mis en évidence dans plusieurs courses par étapes, notamment le Tour du Limousin où il se classe 2^e. Cette saison il s'est classé 9^e du Tour de Corse et vient de remporter le Grand Prix de Mauléon. En ce qui concerne Bertin, il s'est distingué durant toute la saison 1977 et ce printemps il s'est souvent mis en évidence dans Paris-Nice (un fois 2^e et deux fois 5^e dans les étapes). Chassang enfin a enlevé l'an dernier le « National » et parmi ses autres très bons résultats on note sa 4^e place finale dans l'étoile des Espoirs.

Dans l'équipe Lejeune-BP il est certain que le Biennois Daniel Gisiger occupera une position de tout premier ordre. Professionnel depuis octobre 1977, notre recordman du monde de l'heure amateur sur pistes couvertes a changé de catégorie après s'être distingué au mondial sur piste de San Cristobal. 9^e de l'Etoile des Espoirs, sa première course chez les « pros », Gisiger a été éliminé par accident alors qu'il était bien placé dans Paris-Nice. Avec l'excellent Bazzo, 11^e de Paris-Nice, avec l'Américain Boyer et ses autres camarades, Gisiger sera très bien accompagné. Il sera parfaitement à l'aise sur le parcours du Tour de Romandie, dont les caractéristiques vont assez bien lui convenir.

Voici les formations annoncées par les deux équipes françaises. Renault-Gitane-Campagnolo : Jacques Bossis, Jean Chassang, Pierre-Raymond Villediane, Yvon Bertin, Lucien Didier (Luxembourg), Claude Vincendeau. Lejeune-BP : Pierre Bazzo, Daniel Gisiger (Suisse), Roger Legeay, Jonathan Boyer (Etats-Unis), Antoine Gutierrez, Jean-Marie Michel.

LUTTE Victoire roumaine à Aschaffenburg

Comme l'an dernier, la Roumanie a remporté le classement par équipes du tournoi international de lutte gréco-romaine disputé à Aschaffenburg (RFA) et qui réunissait 105 concurrents de treize nations. Les vainqueurs :

- 48 kg : 1. Alexandru (Rou) ; 52 kg : 1. Drechsel (RDA) ; 57 kg : 1. Constantinov (URSS) ; 62 kg : 1. Paun (Rou) ; 68 kg : 1. Rusu (Rou) ; 74 kg : 1. Krzesinski (Pol) ; 82 kg : 1. Draica (Rou) ; 90 kg : 1. Trela (Pol) ; 100 kg : 1. Balbochine (URSS) ; plus de 100 kg : 1. Maisuradse (URSS).
- Par nations : 1. Roumanie ; 2. URSS ; 3. Pologne ; 4. RDA ; 5. RFA ; 6. Belgique ; 7. Bulgarie ; 8. Suède et Yougoslavie.

GYMNASTIQUE Domination soviétique à Moscou

Les gymnastes soviétiques ont dominé la coupe de Moscou, qui réunissait 50 athlètes des principales nations de pointe à l'exception de ceux de la RFA. Le Suisse Jean-Pierre Jacquet, 32^e seulement du classement général, s'est par ailleurs bien comporté en se qualifiant pour les finales des barres parallèles et de la barre fixe. Les résultats :

Messieurs : 1. Gennadi Krissin (URSS) 56,90 p. ; 2. Alexandre Tkatchev (URSS) 56,80 ; 3. Michikii Toshiomi (Jap). **Puis :** 32^e Jean-Pierre Jacquet (S) 50,76. **Engins. Sol :** Krissin 19,0. **Saut de cheval :** Krissin 18,9. **Barre fixe :** Krissin 19,2. **Puis :** 7. Jacquet 17,95. **Barres parallèles :** Krissin 19,3. **Puis :** 4. Jacquet 18,5. **Anneaux :** Kim Gvan Din (Corée du Nord) 19,2. **Cheval d'arçons :** Youri Robel (RDA).

Dames : 1. Elena Mouchina (URSS) 39,00 ; 2. Maria Filatova (URSS) 37,90 ; 3. Svetlana Agapova (URSS) 37,80. **Engins. Poutre :** Maria Filatova 19,2. **Sol :** Elena Mouchina 19,55. **Saut de cheval :** Ronda Schwandt (EU) 19,276. **Barres asymétriques :** Mouchina et Filatova 19,7.

GOLF Ballesteros remporte l'open de Greensboro

Le jeune Espagnol Seveiano Ballesteros, grâce à une dernière carte de 66, soit 6 sous le par, s'est adjugé l'open de Greensboro, en Caroline du Nord, doté de 240 000 dollars de prix. Ballesteros, qui fêtera ses 21 ans la semaine prochaine durant le «Masters», a totalisé 282, soit un brillant 6 sous par.

ATHLETISME L'écolier sierrois le plus rapide

Dans le cadre de la 4^e édition de l'« écolier romand le plus rapide », le club athlétique de Sierre se propose d'organiser une finale de l'écolier sierrois le plus rapide. A cette occasion, il encourage toute la jeunesse sierroise à prendre part à cette finale.

Pour participer, il suffit de s'inscrire sur place vingt minutes avant la course. L'inscription est gratuite. Cette finale aura lieu le samedi 22 avril prochain sur la place des Ecoles de Borzuat, dès 13 h. 45.

La course est ouverte à tous les écoliers et écolières de 1964 à 1967. **La répartition est la suivante :** 1964-65, filles et garçons : 100 m ; 1966-67, filles et garçons : 80 m.

Les trois premiers de chaque catégorie seront qualifiés pour l'éliminatoire régionale de l'« écolier romand le plus rapide », qui aura lieu à Sion le 24 mai prochain.

Tous les écoliers et écolières qui désirent se préparer au mieux pour cette course ont la possibilité de s'entraîner avec des moniteurs du club athlétique. Nous leur donnons rendez-vous tous les lundis et vendredis au stade des Condémines, dès 17 heures.

Le chef technique
Jean de Preux

7^e cross du Chablais

Organisé par la SFG de Bex, ce cross est ouvert à tous les sportifs. Il aura lieu sur le magnifique terrain derrière le collège, piste préparée uniquement pour cette manifestation.

Une belle médaille-souvenir sera remise à chaque coureur. Ce cross interviendra par n'importe quel temps et débutera à 14 heures précises. Douches à disposition. Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à M. Edy Rod, Montaillet, 1880 Bex. (Tél. 025 5 19 64), jusqu'au mercredi 5 avril.

Ecolier B, 1968 et plus jeunes, 1 km ; écoliers A, 1966-1967, 1,500 km ; Cadets B, 1964-1965, 2 km ; cadets A, 1963-1962, 3 km ; juniors 1958-1961, 4 km ; seniors, 1957 et plus, 6 km.

Classe filles. A : 10, 11, 12, 13 ans, 800 m ; 14, 15 ans, 1 km ; 16 à 20 ans, 1,800 km. Ce cross aura lieu le samedi 8 avril 1978.

HIPPISME

Le record du monde en hauteur sera-t-il battu ce soir à Nice?

Le record du monde de saut en hauteur à cheval, vieux de 28 ans, sera tenté mardi soir à Nice, lors de l'ouverture du concours de saut international officiel (CSIO) de France. Culminant à 2 m 49, des « barres de spa » seules sur la piste du Palais des expositions offriront un prologue spectaculaire et périlleux aux grandes épreuves de saut d'obstacle et de dressage qui se succéderont jusqu'à dimanche.

Nelson Pessoa (Brésil), Eddie Macken (Irlande), Harvey Smith (GB), Christian Huysegons (France) et Eric Wauters (Belgique) tenteront de faire mieux que le capitaine chilien Alberto Laraguibel Morales qui franchit 2 m 47 avec son pur sang de 15 ans « Huaso » au CSIO de Vina del Mar, le 5 février 1949. Une marge de 2 cm est obligatoire pour

permettre l'homologation d'un nouveau record.

L'énorme obstacle derrière lequel disparaissent le cavalier et sa monture se présente sous la forme d'une succession de barres posées sur des supports inclinés à 35 degrés.

Pour assurer un maximum de sécurité il répond à des caractéristiques précises, fixées par les règlements de la fédération équestre internationale.

Les éléments formant les barres de spa, un obstacle très « sautant » disent les cavaliers, sont légers et enveloppés de paille.

Une petite haie de bouleau incite le cheval à prendre un appel correct. Enfin l'ensemble se situe à l'extrémité d'un couloir formé de deux parois plus haute que l'obstacle à franchir.

Concours des débutants à Crans-Montana Belles prestations en dressage

Dimanche, au manège de Crans-Montana, devant un public attentif, a eu lieu l'épreuve combinée de « Prix Boutique d'équitation » du Haut-Plateau. Les amateurs purent observer de belles prestations, surtout en dressage. Le saut, plus particulièrement, la conduite sur l'obstacle causèrent bien des problèmes aux débutants. Les cavaliers du « Prix Hôtel de la Prairie », un peu plus rodés, ne connurent pas de problèmes et franchirent assez aisément les barrières.

Par contre, le dressage aurait pu être dans l'ensemble un peu plus brillant. Mais il faut voir là une conséquence du long hiver enneigé, ces cavaliers montant des chevaux privés.

Soucieux d'encourager ces jeunes à travailler les bases de l'équitation, c'est-à-dire le dressage, M^{me} Masocco a offert un prix spécial au meilleur cavalier en dressage de chaque catégorie, alors que M. et M^{me} Astor consolèrent les malchanceux.

Voici les principaux résultats :

- **Epreuve II :** 1. « Badine de Villard », Christine Emery, Crans-Montana ; 2. « Dame de Cœur », Rachèle Revaz, Conthey ; 3. « Viscount », Philippe Andenmatten, Sierre ; 4. « Oliver II », Anita Rigassi, Crans-Montana ; 5. « Irishanon », Jurg Zurbruchen, Crans-Montana ; 6. « Hermes », Claudia Andenmatten, Sierre ; 7. « Pacha Boy », Nicole Rosset, Conthey, et « Ogareff », Guido Bernazzi, Sierre.

- **Epreuve 1 :** 1. « Olivier », Catherine Fumagalli, Crans-Montana ; 2. « Roland », Fabrice Besse, Crans-Montana ; 3. « Dame de Cœur », Jean-Nicolas Revaz, Conthey ; 4. « Eureka », Olivier Bruttin, Venthône ; 5. « Sir James », Emmanuelle Alemagna, Crans-Montana ; 6. « Idéal », Marcel Triaca, Sion ; 7. « Idéal », Hélène Newport, Verbier ; 8. « Luce », R-Marie Bonvin, Crans-Montana ; 9. « Marianka III », Corinne Pichard, Crans-Montana ; 10. « Mirco », Béatrice Luisier, Sion ; « Mirco », Nadja Potheti, Sion ; « Heckenrose », Gisèle Bourdin, Sion.

Sous-Officiers de Sion - Cible de Sion Cours jeunes tireurs 1978 Jeunes filles et jeunes gens de 17 à 19 ans

Chers jeunes, Les sociétés de tir « Les Sous-Officiers de Sion et la Cible de Sion » organisent pour toutes celles et tous ceux d'entre vous que le tir sportif intéresse, un cours entièrement gratuit au fusil d'assaut.

Les participants n'ont aucun frais et les meilleurs seront récompensés. En effet, selon leur résultat obtenu au « tir de concours », les jeunes filles et jeunes gens recevront de belles médailles et de beaux prix, lors d'une collation qui leur sera offerte en fin de saison.

Inscrivez-vous nombreuses et nombreux, en venant simplement le mercredi 5 avril 1978 à 14 heures au stand de tir de Champsec où vous recevrez toutes les directives et instructions, de même que le fusil d'assaut que vous pourrez emporter chez vous pour toute la durée du cours.

Voici les dates des séances : mercredi 5 avril, (jour d'inscription), samedi 8 avril, mercredi 19 avril, samedi 22 avril, mercredi 31 mai, mercredi 7 juin, samedi 10 juin, mercredi 14 juin, (avec concours), samedi 17 juin, (avec concours), de 14 heures à 16 heures.

Attention : Soyez à 14 heures précises au stand. Fin des tirs à 16 heures. Le comité

2^e LIGUE

Chalais - Saint-Maurice 1-3 (0-1)

Chalais : M. Zufferey ; Antille ; Micheloud (75° Patrice Devanthéry II), Borgeat, Patrice Devanthéry I ; Zurwerra, L. Devanthéry, Neurohr ; Maillard (46° G. Devanthéry), Ph. Zufferey, Allégroz.

Saint-Maurice : R. Farquet ; Biaggi ; Coquoz ; Dubosson (63° Milevoy), Morisod ; Largey, Gallay, B. Farquet ; Saillen (80° Rappaz), Berra, Panchard.

Buts : 30° Coquoz (0-1), 46° Saillen (0-2), 62° Zurwerra (1-2), 71° Panchard (1-3).

Note : tirs sur les montants : 23° Panchard, 61° Allégroz.

A la 80° Chalais bénéficie d'un penalty. Le tir d'Antille frappe l'extérieur du montant des buts de Farquet.

Conthey - Sierre 3-0 (2-0)

Conthey : Comina ; J. Bianco ; Pralong, R. Bianco, Berthousoz ; Sauthier, Jacquemet, Dayen ; Schuttel, Gertschen (75° Marmy), Udry.

Sierre : Thalman ; Basili ; Fournier, Zufferey, J.-P. Imhof ; Bonvin (85° Salamin), J. Imhof, Valentini ; Andenmatten, Panigas (46° Borgeaud), Epifani.

Buts : 15° Gertschen (penalty), 35° Udry, 55° Schuttel.

Absents : Conthey : Fontannaz (ER), Nançoz (blessé), Sierre : Mathieu blessé jeudi au travail, Biaggi (blessé) et P. Imhof (à court d'entraînement).

Note : le match débute avec quinze minutes de retard et Sierre joue sous protêt.

Fully - Naters 0-0

Fully : Gaudin ; L. Carron, Gay, Caieux, V. Carron ; Rard, Dorsaz, G. Carron ; Crettenand (46° Frochaux et 75° Fellay), J.-L. Carron, Mottier.

Naters : Imhof ; S. Ricci ; Mangold, R. Eggel, M. Eggel ; P. Salzman, K. Kalbermatter, Gertschen ; Andenmatten (75° Kammer), A. Ricci, St. Eggel (60° Schmid).

Absents : Fully : Lugon (en préparation), Naters : K. Salzman, Fl. Eggel, L. Kalbermatter (blessés).

Note : à la 60° P. Salzman est expulsé.

Salquenen - Viège 1-3 (0-1)

Salquenen : R. Tudisco ; Mathier ; M.-A. Tudisco, H.-P. Constantin, Bundi ; Tenud (70° F. Naselli), P. Constantin, Glenz ; Locher, R. Cina, Bonvin.

Viège : Hildbrand ; Wier ; Mazotti, Stoepfer, Gruber ; S. Muller, N. Muller, Williner ; Pinto (46° Schwarz), Nellen, Studer.

Buts : 15° et 60° Nellen (0-2), 71° Bonvin (1-2), 73° Studer (1-3).

Absents : Salquenen : Montani (blessé), Oggier (suspendu), Viège : Lienhard (raison professionnelle).

Note : à la 55° Tenud tire sur le montant.

Savièse - Grimsuat 3-1 (3-1)

Savièse : Pannatier ; Panchard ; Boillat, Héritier, Werlen ; Elsig, Jacquier ; Dubuis, Dini, Schurmann (75° X. Varone), Ch. Varone.

Grimisuat : Stadelmann ; J.-Cl. Roux, Torrent, Courtine, Balet ; A. Roux (46° Kung), Mabillard, Follonier ; Furrer, Mathis, Marclay.

Buts : 1° Ch. Varone (1-0), 4° Marclay (1-1), 38° Ch. Varone (2-1), 40° Schurmann (3-1).

Note : à la 80° Boillat sauve sur la ligne de but un essai de Kung.

Vouvry - Ayent 0-1 (0-0)

Vouvry : Vuadens ; G. Parchet ; Cornut, Roland Rinaldi, Fracheboud ; R. Parchet, Roch, Turin ; Plaschy, Favre, A. Rinaldi (75° Roger Rinaldi).

Ayent : G. Travellotti ; R. Travellotti ; Aymon, Savioz, Rey ; G. Morard, Favre, Jean (46° Moos) ; D. Morard, (70° Leyat), Carroz, Haenni.

But : 50° Haenni.

Absents : Vouvry : Tauss, Steckler (blessés).

Note : à la 50° Carroz est expulsé.

J. M.

Ayent: première action de «sauvetage»

ELLE NE POUVAIT pas ressortir de l'hiver plus ambitieuse qu'elle n'était entrée...

La deuxième ligue valaisanne, version 77-78, sait que tout est joué au niveau du chef de file. Elle doit donc limiter ses ambitions dans la fuite en avant au bas du classement. Si ses aspirations demeurent modestes, la « faute » incombe à la formation de Peter Troger qui depuis le début de la saison dicte sa loi. Même les belles équipes de Milevoy (Saint-Maurice), Mugosa (Conthey) et Vœffray (Savièse) sont condamnées à ronger leur frein derrière le leader sans beaucoup d'espoir.

Toutefois, pendant ce temps, ce qui se déroule dans le dos des meilleurs prend une importance particulière. Pour l'instant, la situation offre un caractère captivant. Elle versera

toujours assez tôt dans le « dramatique » pour l'un ou l'autre.

La quinzième journée a permis à Ayent de créer une certaine sensation en allant glaner deux points sur le terrain de son concurrent immédiat à l'autre bout du classement.

Repris en main par Roger Massy, renforcé par l'apport de Favre et Carroz, le « onze » du stade Saint-Jacques a donc réussi le premier acte de son action de « sauvetage ». Ayent a toutefois laissé des plumes dans l'aventure puisque Carroz (expulsé) n'a pas terminé son premier match en deuxième ligue.

C'est regrettable ! Même remarque pour P. Salzman (Naters) qui lui aussi rejoignit les vestiaires prématurément à Fully.

Dans les points sombres de ce dimanche, il

faut encore relever que le match Conthey - Sierre s'est joué sous protêt. Le retard de quinze minutes a été jugé inadmissible par les visiteurs. Comment l'AVF va trancher ce cas ? Sur la base du règlement, mais tout de même... affaire à suivre.

Panchard : 10 buts

Le buteur patenté du FC Saint-Maurice a atteint dimanche le total de 10 buts. Son avance se chiffre en principe à trois unités sur G. Devanthéry de Chalais.

Et M. Coupy de Sierre ? Son total de 8 buts ne changera plus puisque le Sierrois a décidé de ne plus s'adonner au football du moins au niveau de la deuxième ligue. L'entraîneur Germanier et son équipe le regrettent sincèrement.

Chalais - Saint-Maurice

Allégroz :

«Ces occasions manquées»

«Tout d'abord il ne faut pas oublier que Saint-Maurice est l'une des meilleures équipes de deuxième ligue. Toutefois, la victoire de notre adversaire a été acquise sur des balles arrêtées. Cela ne diminue pas le succès de nos hôtes mais pendant ce temps nous avons raté trop d'occasions qui nous permettaient d'obtenir le partage des points. Au cours d'une bonne seconde mi-temps, notamment nous pouvions espérer plus en bénéficiant d'un tir sur le montant et d'un penalty raté. En exploitant au maximum nos chances de but nous ne perdions pas la totalité de l'enjeu.»

Milevoy : «La réussite»

«Comme les autres formations nous n'avons pas bénéficié d'une préparation exemplaire. De ce fait, nous n'avons pas présenté un football de toute grande qualité. Il importait surtout d'entamer la reprise avec succès. Nous y sommes parvenus grâce à une certaine réussite j'en conviens. Le manque de compétition a été compensé par une chaude ambiance qui règne au sein de l'équipe. C'est là qu'il faut chercher l'origine de notre victoire. Je reconnais que Chalais a pratiquement fait jeu égal avec nous mais avec un peu moins de réussite.»

Conthey - Sierre

Mugosa : «Résultat clair»

«Tout ne fut pas parfait mais notre victoire ne souffre d'aucune restriction. Elle est claire et nette. Elle traduit notre domination et nos nombreuses occasions de but.»

Résultats et classements

Résultats

Chalais - Saint-Maurice	1-3 (0-1)
Conthey - Sierre	3-0 (2-0)
Fully - Naters	0-0
Salquenen - Viège	1-3 (0-1)
Savièse - Grimsuat	3-1 (3-1)
Vouvry - Ayent	0-1 (0-0)

CLASSEMENT

1. Viège	15	12	3	0	34-10	27
2. St-Maurice	15	9	3	3	30-11	21
3. Conthey	15	7	5	3	24-17	19
4. Savièse	15	7	4	4	26-17	18
5. Salquenen	15	4	7	4	12-14	15
6. Chalais	15	5	4	6	17-21	14
7. Fully	15	4	4	7	19-21	12
8. Grimsuat	15	5	2	8	17-21	12
9. Sierre	15	3	6	6	16-27	12
10. Naters	15	4	4	7	9-20	12
11. Vouvry	15	4	1	10	15-24	9
12. Ayent	15	3	3	9	13-29	9

Dimanche prochain

Ayent - Chalais	
Grimisuat - Vouvry	
Naters - Conthey	
Saint-Maurice - Salquenen	
Sierre - Savièse	
Viège - Fully	

Classement des buteurs

10 buts	Panchard (Saint-Maurice)
8 buts	M. Coupy (Sierre)
7 buts	G. Devanthéry (Chalais)
6 buts	A. Mabillard (Grimisuat) - Schuttel (Conthey)
5 buts	S. Muller (Viège) - Schwarz (Viège) - Williner (Viège) - Studer (Viège) - Tissières (Saint-Maurice) - Gallay (Saint-Maurice) - Ch. Varone (Savièse) - Gertschen (Conthey) - Udry (Conthey).
4 buts	Fontannaz (Conthey) - R. Cina (Salquenen) - G. Luyet (Savièse) - Panchard (Savièse) - K. Salzman (Naters) - A. Ricci (Naters) - Rard (Fully) - Frochaux (Fully) - Nellen (Viège).
3 buts	Biaggi (Sierre) - Valentini (Sierre) - Boillat (Savièse) - G. Carron (Fully) - D. Morard (Ayent) - Haenni (Ayent) - Mathis (Grimisuat) - Neurohr (Chalais) - Zurwerra (Chalais) - Saillen (Saint-Maurice) - Bonvin (Salquenen).

C'est au milieu du terrain que notre supériorité s'est manifestée. La souveraineté enregistrée à cet échelon a débouché sur une très bonne discipline de jeu. L'essai que j'ai effectué avec le latéral Pralong (19 ans) a été concluant. Au premier tour il évoluait avec Conthey II.

Je pense que dans quinze jours nous aurons retrouvé la pleine possession de tous nos moyens.»



Germanier :

«Absences néfastes»

«Oui, il est exact que nous avons disputé ce match sous protêt. La rencontre a débuté avec quinze minutes de retard et il n'y a pas de raison que le règlement ne soit pas appliqué.»

En ce qui concerne la rencontre j'ai été handicapé par l'absence du gardien titulaire Mathieu et celle du libero Biaggi. Les remplaçants n'ont pas déçu mais l'organisation défensive a été perturbée. Surtout qu'elle fut mise à contribution à la suite de la domination de Conthey dans le compartiment intermédiaire. J'avais pourtant renforcé la ligne des demis en reculant Valentini. Un essai qui mérite d'être poursuivi malgré tout même s'il oblige à résoudre d'autres problèmes offensifs.

A noter que sur le penalty l'arbitre eut le sifflet facile.»

Fully - Naters

Frochaux : «Le mur des lamentations»

«Si nous n'avons pas atteint notre objectif, Naters n'a pas raté le sien. Venu à Fully avec la ferme intention de conquérir un point il est reparti satisfait.»

Confrontés constamment à sept ou huit défenseurs, nous sommes heurtés en attaque à un véritable mur des lamentations. Je reconnais que nous avons peut-être commis l'erreur de ne pas jouer plus large. Nos attaques s'engouffraient dans l'entonnoir défensif de Naters.

Il est vrai que certains joueurs ont été impressionnés par la vigueur de nos adversaires.

Au terme d'un match assez désordonné, notre domination est demeurée stérile.»

Soland :

«Je suis satisfait»

«Si l'on tient compte que nous avons évolué à dix durant la dernière demi-heure, à la suite de l'expulsion de P. Salzman, je suis satisfait du résultat.»

Par contre, je n'ai pas apprécié l'arbitrage. Par deux fois notamment un de mes attaquants parfait balle au pied depuis l'intérieur de notre camp et le directeur de jeu réussissait à siffler hors-jeu. C'est tout de même un comble. Malgré cela nous sommes revenus de Fully avec un point et c'est l'essentiel.»

Salquenen - Viège

Naselli :

«Défaite... rassurante»

«Malgré la défaite il n'y a pas de quoi s'affoler. Je suis même rassuré car à travers ce match de reprise j'ai constaté que l'équipe présentait certaines promesses. Malgré les défauts décelés je suis content de son comportement. Salquenen s'est créé des occasions mais face au leader il en faut plus pour s'imposer. Surtout au moment où Viège connaît la réussite.»

Il nous reste à soigner la conclusion de nos actions.»

Troger : «C'est la reprise»

«Notre préparation, malgré le mauvais temps, peut être considérée comme bonne. Cependant lors de ce premier match j'ai constaté qu'aussi bien de notre côté que du côté de Salquenen, la fraîcheur physique faisait encore défaut. Cela se comprend. Malgré tout cette rencontre fut plaisante à suivre d'autant plus que la correction était à l'ordre du jour.»

Nous gardons notre avance sur Saint-Maurice et il suffira de continuer ainsi...»

Savièse - Grimsuat

Vœffray : «Départ réussi»

«Avec les problèmes de préparation que les équipes ont connus cette année, nous ne savions pas très bien où nous en étions. En plus de cela il fallait ajouter la crispation du derby.»

Si le départ a été laborieux il a tout de même pris le chemin de la satisfaction. Il fut réussi et c'était très important.

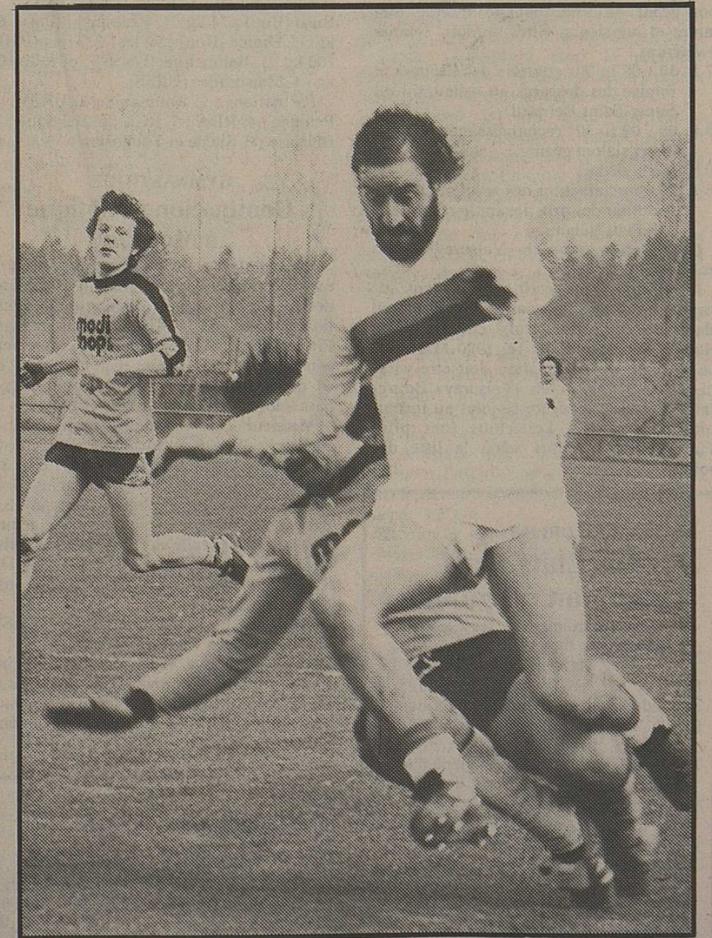
Grimisuat ne méritait pas une défaite aussi nette mais nous avons bénéficié de plus de réussite. Notre équipe a présenté une prestation généreuse et je suis content.»

Grand :

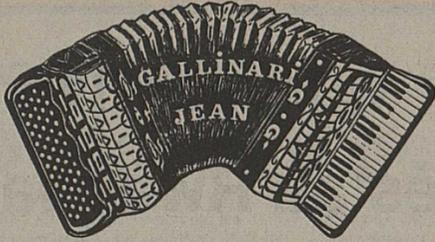
«On espérait plus»

«Je crois que nous avons été mal récompensés. Même si notre réaction fut prompte après avoir encaissé un but après 30 secondes de jeu, ce mauvais départ a marqué l'équipe. A 1-1 nous sommes repartis en traversant une bonne période ponctuée par deux réelles occasions de but obtenues par Marclay»

Vouvry - Ayent par l'image



Le ballon ne doit pas être bien loin si l'on considère le sérieux de ce duel entre Dédé Rinaldi de Vouvry (au premier plan) et Roland Travellotti d'Ayent. A gauche, G. Aymon d'Ayent suit l'action avec intérêt. (Photo A. Bussien)



Instruments de musique

Le plus grand choix d'accordéons en Valais

- Accordéons pour débutants dès Fr. 890.- avec coffres
- Accordéons SCHWYTZOIS modèle diat., 24 basses, et chromatique, 80 basses, seul dépositaire en Valais

Occasions révisées et garanties

Atelier de réparations, accordage et amplification spéciale pour accordéons

Rue du Château 1, Monthey
Tél. 025/4 38 86

36-5870

Avant les bals de printemps!

L'Ecole-Club Migros vous offre la possibilité d'apprendre toutes les **DANSES MODERNES**

grâce à un cours qui vous initiera aux danses classiques ou actuelles, de la valse au jerk, en passant par le tango, le paso-doble, le slow, le rock'n roll, etc.

Prix du cours: Fr. 40.- par mois.
Début du cours: **mardi 11 avril**

Renseignements et inscriptions à l'Ecole-Club Migros, place de la Gare, 1950 Sion, tél. 22 13 81



Lieu de formation et de rencontre

Saint-Maurice

A vendre

magnifique appart.
3-4 pièces, 2e étage

Etat de neuf, rénové
Cuisine agencée
WC séparés
Cave - Galetas
Place de parc
Nécessaire pour traiter: **Fr. 25 000.-**

Pour traiter: J. Rigolet, agent immobilier, rue du Coppet 1, Monthey
Tél. 025/4 53 63 36-5652

DOM Mariages

LA VIE SOUS UN JOUR NOUVEAU
c'est réellement ce que nous cherchons à vous offrir, comme à tous ceux qui nous font confiance. Alors, n'hésitez plus, téléphonez-nous aujourd'hui encore!

Rens. par tél. et consultation gratuite, sur rendez-vous.
Sion, rue Mazerette 36 - Tél. 027/22 44 56
Fribourg - Genève - Lausanne - Lugano - Neuchâtel

Pour vous aussi un prêt personnel

Vous avez un emploi stable et vous avez toujours fait face à vos engagements. Alors, vous êtes digne de crédit chez Procrédit.

X Oui, Procrédit vous fait confiance. C'est cela le prêt Procrédit, réservé aux personnes à revenu fixe, simple - rapide

Discrétion totale garantie.

Une seule adresse:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire **Fr.**

Nom Prénom
Rue No.
NP/Lieu
990.000 prêts versés à ce jour



Rôti de porc épaule

1 kg **9.90**

ACTION

- Ragoût de porc kg **9.90**
- Cuisses de poulet (imp.) kg **5.90**
- Lard maigre fumé kg **6.50**
- Langues de bœuf fumées kg **11.90**

Prix valables du 4 au 8.4.78



PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

Maturité fédérale

Préparation sur 2 ans ou moins, selon état des connaissances
Cours de rattrapage
Enseignement personnalisé

Rentrée des classes
10 avril

Demandez notre documentation détaillée

école **lémania** lausanne
3, chemin de Préville
1001 Lausanne
Tél. 021/20 15 01

Porc

Côtelettes	1kg	12.50
Cou	1kg	13.90
Tranches	1kg	14.90
Filet	1kg	19.90
Saucisse à rôtir	1kg	8.90

Charcuterie

Jambon tzigane	100 g	1.30
Salami MAXIM tipo Milano	pièce 400 g	5.50
Saucisse Valaisanne à manger cru	paire 300 g	3.-
Schublig St. Gall	paire 300 g	2.30
Cervelas	paire 200 g	1.-

Boeuf

Hachis	1kg	8.90
Bouilli sans os	1kg	10.90
Ragoût	1kg	12.90
Rôti eg. lardé	1kg	15.90
Beefsteak	1kg	21.90

Tous vos faire-part

MARIAGE NAISSANCE

livrés dans les plus brefs délais et dans une nouvelle gamme de prix avantageux

Imprimerie Gessler SA
Pré-Fleuri 10 - Sion
Tél. 027.23.19.05

SOS Afrique chrétienne

Collecte NF pour que survivent les diocèses créés au Rwanda

par Mgr André Perraudin, archevêque valaisan à Kabgayi

Liste des donateurs

que nous remercions sincèrement

Report de la liste du 28.3.78 22 160.50
29 mars

Richard-Mariaux A.F. Vionnaz 250.—
Favre-Glassey Camille Vex 100.—
Fournier Cyrille, Beuson 50.—
Anonyme Morgins 25.—
Anonyme, Verbier-Village 100.—
Vianin Monique, Riehen 30.—
Anonyme, Les Granges 50.—
Dubosson Zélie, Troistorrens 50.—
Anonyme, Bagnes 100.—
Anonyme, Chemin 100.—
L. N. Sion 100.—
Bruchez Eloi, Châtaignier/Fully 50.—
Anonyme, Saxon 40.—
Anonyme, Saxon 30.—
Cinq Enf Sion 25.—
Anonyme, Collombey 100.—
Martin André, Sierre 20.—
Vve Françoise Gaillard, Ardon 20.—
Rebord Patrick, Ardon 10.—
Anonyme, Sion 20.—
Anonyme, Charrat 20.—
Anonyme, Riddes 10.—
Anonyme, Vouvry 20.—
Anne-Françoise, Maryline et Olivier, Erde 20.—
Anonyme, Sierre 20.—
Donnet Anne, Sion 15.—
Pécoringi T Vouvry 10.—
Iten Joseph, Sion 10.—
Déléz Roger, Sion 10.—
30 mars
F.W.H., Roche/VD 30.—
Anonyme Riddes 50.—
Anonyme, Sion 40.—
Anonyme, Sion 50.—
Aimée, Sion 50.—
Anonyme, Levron 100.—
Henri Roh, Conthey 50.—
Suzanne Girod, Monthey 30.—
Anonyme, Mâche 100.—
Anonyme, Riddes 10.—
Anonyme, Leytron 20.—
Anonyme, Vouvry 10.—
Anonyme, Vouvry 10.—
Laurent Pignat, Vouvry 20.—
Anonyme, Ardon 20.—
Benoît Micheloud, Bramois 20.—

Maurice Lonfat, Charrat 20.—
K. et R. Granges, Noës 15.—
C. Michellod, Leytron 15.—
B.R. Martigny 15.—
Anonyme, Les Granges/Salvan 10.—
Fam. A. P. Sion 15.—
Paul Guex, Martigny 20.—
Un abonné protestant, Sion 30.—
Anonyme, Lausanne 100.—
E. Uldry, Martigny 50.—
Anonyme, Sion 50.—
Gaby Dubuis, Savièse 50.—
Maurice Thétaz, Orsières 100.—
Anonyme, Salvan 320.—
Anonyme, Montana 200.—
Raphaël Bochatay, Vernayaz 300.—
Anonyme, Bramois 500.—
Anonyme G. F. Sion 200.—
26 275.50

(Voir NF: 14, 18, 23, 29, 31 mars
3 avril)



Quelques élèves d'une école des missions: des garçons et des filles un peu surpris et légèrement inquiets devant l'objectif.

Vivre et mourir pour les missions au nom du Christ

Tout ce que j'ai vu et rapporté, jusqu'ici, dans mes reportages publiés, s'est fait en quatre jours. Un vrai marathon entrepris dès 6 heures le matin jusque tard dans la nuit. Une sorte de course contre la montre avec Mgr André Perraudin, infatigable.

Ce matin, nous sommes au collège St-Joseph, à Kabgayi, section scientifique, humanités modernes, le tronc commun, les trois premières années secondaires. 383 élèves internes venant de toutes les régions du Rwanda. Direction: les frères maristes aidés par des professeurs choisis et placés par le gouvernement. Au même endroit: école primaire et école d'application. Le recteur général: père Alvarus, de Gand (Belgique), fondateur avec quatre confrères, en 1942. Ici, les élèves lavent et repassent leur linge en dehors des heures d'étude.

C'est la paroisse de Gimana.

Dans celle de Byimana: l'institut de Notre-Dame-de-Lourdes. Des abbés rwandais, comme à Gimana, desservent la paroisse. A l'institut ou Ecole normale des filles, l'enseignement est donné par des sœurs à 180 élèves. Quatre centrales dans le secteur représentent chacune 3000 à 4000 chrétiens et une moyenne de 40 000 habitants pour l'ensemble.

Retour à Kigali: interview du président de la République rwandaise, le général-major Juvenal Habyarimana (interview publiée dans le NF du 23 mars).

Visite à la rédaction du journal *Kinyamateka* (Nouvelliste). Séance avec les animateurs de religion dans les écoles, les visiteuses et visiteurs diocésains à Remera-Kigali: Rencontre de M. Philippe Allenbach, chargé d'affaires de Suisse à Kigali. Un saut chez les pères de Saint-André (de Namur).

Arrêt au couvent des carmélites. Une intrusion à la mission du père

Cattin, à Ndera: un Jurassien dynamique. Passage au centre psychiatrique tenu par les frères de la Charité de Gand (Belgique); malades mentaux réunis dans ce centre qui est l'un des rares établissements de ce genre en Afrique. Autrefois, les fous étaient emprisonnés, purement et simplement.

Une mauvaise nouvelle nous parvient: le décès subit du père blanc Martin Vandstratum, professeur au petit séminaire de Saint-Paul à Kigali qui a passé sa vie au service des missions. Bon nombre de ses élèves sont devenus prêtres ou œuvrent dans le laïc. D'autres occupent des fonctions publiques importantes. Tous sont restés fidèles à la promotion chrétienne qu'ils ont reçue.

Le corps du père Vandstratum est exposé à la morgue de l'hôpital civil de Kigali. Nous y allons pour apprendre que les funérailles ont lieu le lendemain matin.

Obsèques émouvantes. Office funèbre à la cathédrale de Kigali, célébré par Mgr André Perraudin et Mgr Vincent Nsengiyumwa. Tout le clergé de Kigali, de Kabgayi et beaucoup de prêtres d'autres diocèses sont là, entourés par des centaines d'élèves.

Après la messe, le cercueil est déposé sur le pont d'une camionnette surmontée de la croix. En route pour le nouveau cimetière à quinze kilomètres hors de Kigali. Absoute, mise au tombeau. Adieu à un homme qui fut un exemple de dévouement, ayant tout sacrifié, tout donné pour Dieu et l'Eglise, pour l'évangélisation, pour forger les âmes et les esprits, très loin de sa famille, laquelle apprendra cette mort après l'ensevelissement de ce fils bien-aimé.

C'est aussi ça la mission. Ne sont-ils pas nombreux, dans le monde, les pères Vandstratum?

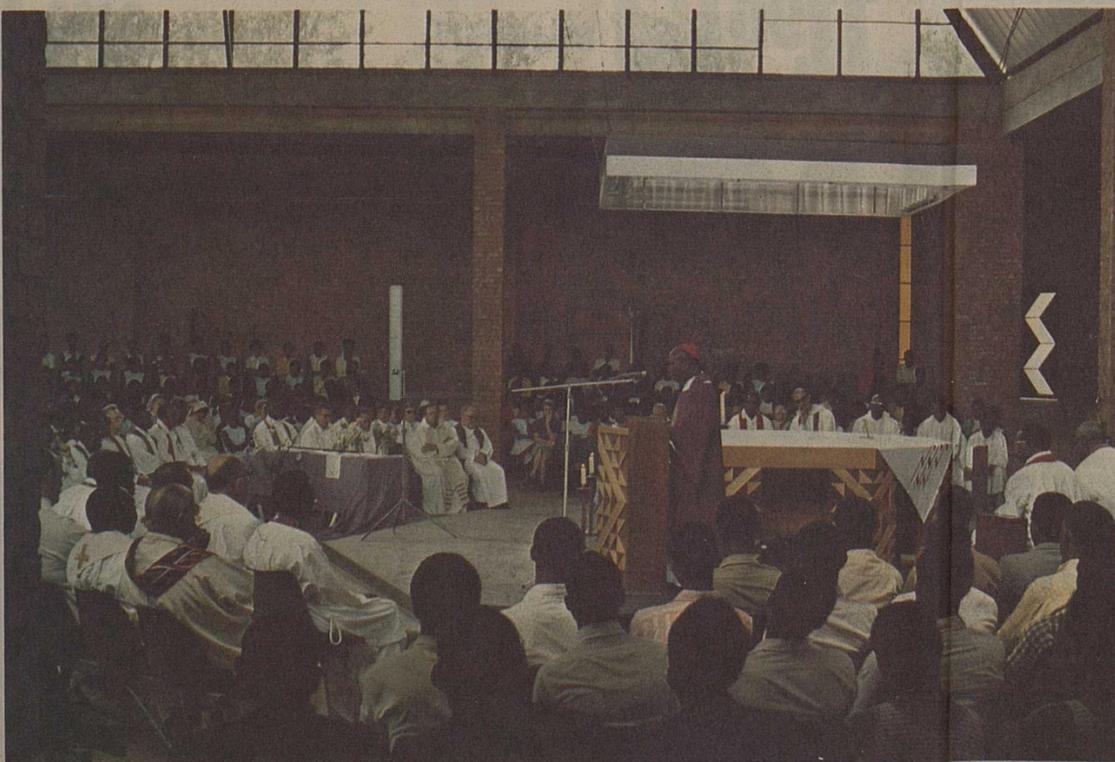
f.-g. g.

Veillez verser votre obole en indiquant sur le bulletin de versement

SOS - Afrique chrétienne Sion
C.c.p. 19-10000

La liste des donateurs sera publiée

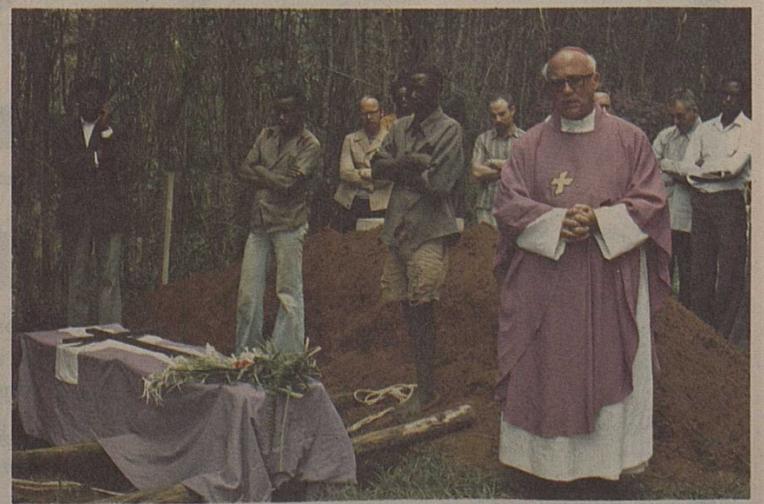
Reportage F.-Gérard Gessler



La cérémonie religieuse, lors de l'ensevelissement du père Martin Vandstratum, était concélébrée par Mgr Vincent Nsengiyumwa et Mgr André Perraudin, dans la cathédrale de Kigali.



Mgr Perraudin célébrant la messe dans la petite chapelle des Carmélites.



Dans un petit cimetière hors de Kigali, Mgr Perraudin adresse un émouvant hommage au père Martin Vandstratum qui a donné ses forces et sa vie aux missions.

Photos NF

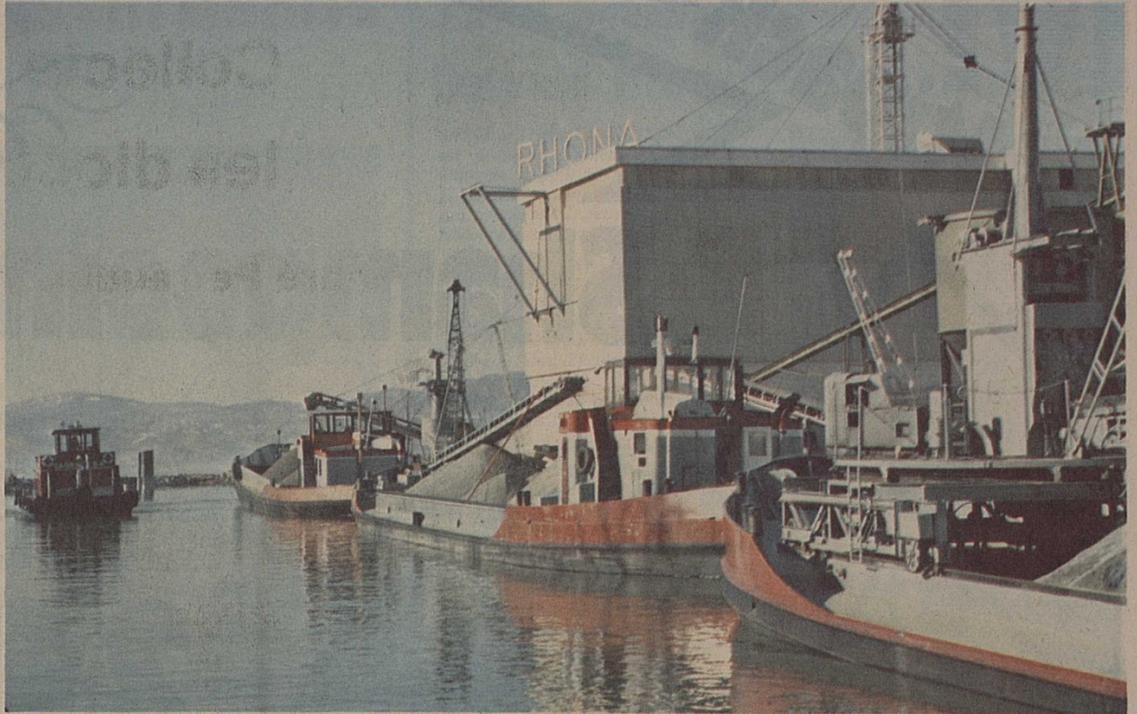
Le Rhône fournisseur généreux

BOUVERET. - De tous temps, les hommes, dès qu'ils ont commencé à construire leur habitat en «dur», ont recherché à exploiter carrières et gravières, sans omettre les deltas de nos rivières et fleuves.

Le Rhône, tout au long de son parcours de Gletsch au Léman, est un fournisseur apprécié de graviers et sables. Mais, sans nul doute, la plus importante exploitation est celle érigée à son embouchure dans le Léman. De là, des chalands, qui ont suc-

cédé aux barques à voiles latines, transportent sables et graviers sur tous les ports lémaniques équipés pour recevoir ce genre de marchandises.

Un bassin a été spécialement aménagé par la «Rhôna» à Bouveret, parallèlement au lit du Rhône où est puisée une très grande partie des matériaux. Des installations modernes assurent le chargement des chalands qui, eux aussi, sont équipés de moyens permettant un déchargement rapide.



Sur le quai spécialement aménagé dans un bassin parallèle au lit du Rhône, les chalands de la «Rhôna» reçoivent leur chargement avec des équipements ultramodernes, permettant une rotation rapide des nombreuses unités qui sillonnent le Léman. Photo NF

SAINT-GINGOLPH Des finances communales satisfaisantes

SAINT-GINGOLPH. - L'assemblée primaire de Saint-Gingolph, tenue le mardi 28 mars, a pris connaissance avec satisfaction de la gestion et des comptes de l'exercice 1977. Le compte financier, qui enregistre 1 115 158 fr. 15 de recettes, boucle par un boni de 32 085 fr. 35.

Aux recettes, les postes les plus importants sont ceux des contributions directes, avec 618 000 francs et le versement de 144 000 francs au titre de péréquation financière intercommunale.

Les postes les plus lourds

Aux dépenses ce sont les chapitres de l'instruction publique (117 000 francs), de la police (20 000 francs), de l'édilité et de l'urbanisme (210 000 francs), des travaux publics (188 000 francs) qui sont les plus gros postes.

Dans les travaux nouveaux (égouts, chapelle, école, bâtiments communaux, adduc-

tion d'eau) on atteint 287 000 francs de dépenses.

La dette en recul

Il faut enregistrer, au compte des variations de la fortune, une diminution de la dette publique de 13 500 francs, des amortissements comptables pour 171 500 francs.

C'est donc une situation financière relativement saine que les citoyens de Saint-Gingolph ont pu enregistrer, en grande partie grâce à l'apport de la péréquation financière intercommunale. Il apparaît que les autorités locales ont fait de louables efforts pour répondre aux besoins de la collectivité dans de nombreux domaines de l'urbanisme, de l'édilité et des travaux publics.

FTMH Monthey: la base ne suit pas le comité de soutien Tout rentre dans l'ordre

MONTHEY. - Nous avons reçu lundi matin, de M. J.-C. Grundisch, ancien secrétaire de la FTMH, section de Monthey, le communiqué que nous publions ci-dessous:

Réunie en séance extraordinaire en date du 31 mars 1978, la commission de soutien a pris connaissance des résultats de la consultation des membres de la section de Monthey en ce qui concerne l'opportunité de la fondation d'un syndicat indépendant. Compte tenu que 15% seulement des membres ont répondu à ce sondage, la commission de soutien recommande à ces derniers de continuer à militer au sein de la FTMH selon les principes du «Manifeste 77» et de bien vouloir s'acquitter de leurs co-

tisations arriérées.

Ainsi se termine le travail de la commission de soutien selon le mandat qu'elle a reçu lors de l'assemblée extraordinaire du 9 mars 1978.

La commission de soutien

N.d.l.r. - Il est certain qu'il n'y avait aucun doute quant à l'issue de la consultation dont parle le communiqué. Ce qui est étonnant tout de même, c'est le faible pourcentage de participation (15%) sur un effectif de 1100 membres que compte la section. Notons que ce 15% représente en fait un 30% de l'effectif présent à l'assemblée générale du 9 mars, alors que celle-ci aurait pris des décisions à la quasi unanimité des 500 à 600 personnes présentes.

Heureuse correction routière



SAINT-GINGOLPH. - Depuis plusieurs mois, la correction de la route cantonale entre la sortie nord du village de Bouveret et le Fenalet à Saint-Gingolph, est entreprise avec une certaine efficacité.

Si les travaux d'élargissement de la chaussée côté amont touchent à leur fin entre Bouveret et le passage à niveau du Fenalet, ils ont débuté il y a quelques semaines entre ce même passage à niveau et la station d'épuration de Saint-Gingolph.

La circulation est réglée par des feux dont ne se plaignent pas les usagers, qui savent apprécier l'effort entrepris, pour améliorer ce tronçon d'une artère internationale très fréquentée.

Vue prise de la station d'épuration de Saint-Gingolph en direction du passage à niveau du Fenalet. L'élargissement de la chaussée s'effectue côté lac, étant donné la présence de la voie CFF côté amont.

Morgins: plus de fatigue!..

MORGINS. - Très sympathique clôture du symposium sur la fatigue, tenu à Morgins. «Le bon vieux temps», groupe folklorique de Troistorrents, a vraiment délassé les participants de ce week-end d'étude sur la fatigue, en exécutant quelques pas de danse sur la place de l'hôtel Bellavista.

Cette manifestation a plu aux hôtes, certains se sont même mêlés à la danse et, saine fatigue, ont repris leur souffle devant un petit verre de blanc.

Le D^r Pierre Bugard, président du groupe de la fatigue à Paris et de l'Association médicale internationale d'étude de la fatigue s'est déclaré satisfait de ce congrès, souhaitant qu'une large audience soit donnée au problème réel que pose la fatigue, un mal qui nous atteint tous et que tous doivent chercher à guérir; mais par une guérison sans médicament, car la fatigue n'est pas une maladie à proprement parler, alors que l'asthénie elle, a des conséquences qui relèvent déjà du médicament.

Ce groupe de médecins de la fatigue s'occupe de recherches en corrélation avec celles faites par d'autres laboratoires; il comprend des médecins généralistes des sciences fondamentales, des psychiatres, la fatigue étant un phénomène qui touche une grande partie de

nos populations, surtout citadines.

Partout, relève le D^r Bugard, les médecins se trouvent devant des gens qui se plaignent de fatigue. Il s'agit donc de rechercher la meilleure thérapeutique pour l'éliminer. Elle n'est pas perçue de la même manière par les individus. Si elle n'est pas une maladie, elle est un processus normal de la défense de l'organisme, un signal d'alarme très important qui indique qu'il y a usure de celui-ci; il indique, ce signal d'alarme, qu'il y a un risque d'épuisement si l'on ne s'arrête pas. C'est en fait la définition du symposium de Morgins, qui estime aussi que la fatigue devrait être une «discipline» enseignée dans nos facultés de médecine. Il s'agit en fait d'une science qui est poly ou interdisciplinaire.

Se relaxer, apprendre à vivre ou plutôt réapprendre à vivre, prévenir les états nerveux et surtout dépressifs pour enrayer la dépression qui devient un fléau dont on connaît les causes et les conséquences.

Relevons encore que Morgins deviendra, par la réalisation du premier centre antifatigue d'altitude, une plaque tournante d'un nouveau «management médical» où l'homme réapprendra... à vivre.

Sentinelles dans le soleil couchant



CHAMPÉRY. - La fonte des neiges délave le pays entier: tous les tons convergent vers un brun pâle, brun doux et gris, humide et terne, tournant sur le jaune, un brun que l'on regarde longtemps, dont on s'emplit le cœur, les membres et les narines, dont on gorge son sang lourd encore des miasmes et des froids d'hiver. Tous les tons convergent et tous les sols se détrempe, les mousses se dilatent, les herbes et les écorces: cela sent bon. Au soleil couchant, la chaîne des Dents-du-Midi se teinte, de blanc, de rose, alors que, déjà la nuit tombe sur la vallée. Photo NF



Les sourires, la joie de vivre de ce quatuor du groupe folklorique du «Bon vieux temps» ne sont-ils pas les gages d'une vie heureuse, d'une région où l'on trouve le repos?..

M
Multipack

Jana
pour
Cheveux

Shampooings traitants



Jaune: au panthénol - pour cheveux **normaux**.
Vert: à l'extrait d'herbes - pour cheveux **gras**.
Orange: aux protéines - pour cheveux **secs et rêches**.
Flacon de 300 ml 3.-

2 flacons
5.-
(100ml = -83%)
au lieu de 6.-

M Un sourire fait plaisir!

MIGROS

ACTION SPÉCIALE
Pépinières de Collombey-Le-Grand, Valais. Toutes les plantes d'ornement 30% rabais Thuyas, Pillicata, Atrouvirens et Occidentalis 40 à 50%.
Tél. 025/4 59 75 ou 4 10 08 ouvert le samedi toute la journée

Pour votre publicité 027 21 21 11

15 ANS 1963 1978

CONCOURS "JUBILE"

Découper les quatre éléments; les coller chacun dans une case. Si l'élément est à la place correspondante à la répartition prévue chez nous, vous participerez au tirage au sort déterminant les 30 gagnants de ce concours.

PRIX

- 1er prix: une télécommande complète Varioprop 14 S FM avec 2 servos
- 2e prix: une boîte de construction avion RC Fujii + moteur Enya 60 III b
- 3e prix: une boîte de montage voilier Tornado pour télécommande
- 4e prix: un circuit Märklin Sprint complet avec 2 voitures de course
- 5e et 6e prix: un bon d'achat d'une valeur de Fr. 50.- chacun
- 7e au 30e prix: un bon d'achat d'une valeur de Fr. 20.- chacun

BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom _____
Prénom _____
Adresse complète _____

COMMANDE DE DOCUMENTATION

- Modèle réduit, catalogue Fr. 20.- (plus port et contre remboursement)
- Train et accessoires, catalogue Fr. 8.- (plus port et contre remboursement)
- Prospectus contre Fr. 1.- en timbres-poste

A retourner à Hobby-Centre jusqu'au 12 avril 1978 le cachet de la poste faisant foi.

HOBBY-CENTRE
LE SPÉCIALISTE DU MODÈLE RÉDUIT ET JOUET TECHNIQUE
SION Av. de la Gare 38 Tél. 027/22 48 63



Savièse 027/22 56 33

Action thuyas

Haut 50 à 140 cm
Dès Fr. 2.- pièce
Plantes vigoureuses avec mottes, ainsi que

plantes pour talus
(Hypéricum)

Tél. 025/4 41 85 36-100138

Lanterne de marine

fonctionne au carburé, au pétrole, à la bougie. Nombreux accessoires pour éclairage et signaux optiques. Le coffret complet Fr. 49.- (idéal pour carnotzet, mayens, etc.)

Military shop
Sion, av. Gare 5
Martigny, Hôpital 7 36-3826

A vendre

élévateur
«Esslingen»
2 T. 3,60 m H.
Parfait état

Tél. 022/57 26 43 ou 022/57 29 96

A vendre pour cause de décès

vache d'Hérens
de 3 ans, portante pour le 10 avril

Tél. 037/56 11 71 36-23263

VIENT DE PARAÎTRE...



JUGE ET MEURS
ROMAN
MAURICE METRAL

Le destin d'une femme aux prises avec la société et tiraillée entre sa conscience, son intime conviction et la justice des hommes - Un roman d'intense fraternité, dans lequel le cœur d'une femme, aux abois, dispense des accents poignants!

Vente en librairie, dans les kiosques Naville ou à défaut
Editions de la Matze - Guy Gessler, éditeur
Case postale, 1951 Sion

Pour récompenser les artisans du succès d'une fête



Quelques-unes des dames de la « Clé de sol » lors du concert d'ouverture de la soirée de samedi.

MONTHEY. - On se souvient de la fort belle réussite de la fête cantonale des costumes et des arts populaires du week-

end des 17-19 juin 1977, organisée par la « Clé de sol », sous la présidence de M. François-Joseph Dorsaz. Afin de témoigner

sa reconnaissance aux nombreux artisans et aux innombrables bonnes volontés qui ont uni leurs efforts pour assurer le succès de cette fête, les dames de la « Clé de sol » les avaient tous conviés à une soirée familiale, vendredi dernier, à la grande salle du groupe scolaire de Collombey-Muraz.

Cette manifestation de reconnaissance a été ouverte par des productions des dames de la « Clé de sol », toujours placées sous l'expertise direction de Mme Colombara. La partie officielle fut très brève, avec Mme Germaine Bonvin, présidente de la société organisatrice, et F.-J. Dorsaz, qui fut en fait le maître de ballet de cette fête inoubliable.

Une soirée folklorique avec les jodleurs

AIGLE. - Le Maennerchor-Jodler-Club du chef-lieu du grand district a obtenu le succès espéré samedi dernier, en la salle de l'Aiglon. M. Tellenbach, président, eut des paroles aimables pour les amis auditeurs de la société; puis il remit un présent à M. Renzo Manzini pour ses 27 ans de direction.

Rompant avec une certaine tradition, le Jodler-Club avait supprimé la partie

théâtrale, pour ne consacrer son programme qu'au folklore choral, en formation Maennerchor, puis en formation Jodler-Club. Ce programme fut complété par un quatuor de Schwyzeroergeli formé de membres de la société, puis par un orchestre champêtre de Konolfingen, deux joueurs de cor des Alpes, et un quatuor de musique à bouche de Lützel-flüh. Une soirée inoubliable.

Antagnes à l'heure de son « aurore »

OILLON. - Ce village de la commune d'Oillon, que le touriste découvre avec ravissement, domine quelque peu la plaine du Rhône sans aucun air de supériorité, mais avec une joie simple que sa population sait admirablement cultiver.

Plusieurs sociétés locales animent la vie culturelle du village, tel le chœur mixte L'Aurore, qui, samedi dernier, marquait son 35^e anniversaire et les vingt ans de

direction d'Eric Siméon, à l'occasion de son concert annuel.

Ce concert, donné en la grande salle du collège, s'est déroulé en deux étapes: une première audition, vendredi, avec une salle comble. Samedi: huit chants dont plusieurs furent bissés et une comédie de P. Thareau, mise en scène par Michel Gendre, qui apporta la bonne humeur au sein d'un public heureux d'avoir passé une aussi agréable soirée.

Le NF souhaite une bonne journée à...

Oswald Duroux, aux Emonets

SAINT-MAURICE. - Oswald Duroux est né aux Emonets en 1916. Les Emonets, ce petit hameau qui touche à Epinassey, renommé aujourd'hui pour son relais « Au petit trop », mis en évidence justement par Oswald Duroux.

C'est en 1951 que les époux Duroux ont repris la ferme du papa qui venait de décéder. Marié à Lina Pfammatter en 1940, Oswald Duroux était depuis deux ans occupé à la gare de Saint-Maurice. A l'âge de 31 ans, il fut l'un des plus jeunes « aiguilleurs » des CFF, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1975, soit durant 28 ans.

Prendre une retraite prématurée après 37 ans de service, c'est tout de même un bail avec une entreprise fédérale comme les CFF.

Mais ce qu'il faut savoir aussi, c'est que les époux Duroux, six ans après avoir repris la ferme du père, décidèrent de la louer pour s'occuper d'une conciergerie aux Terreaux, et cela jusqu'en 1972; trois ans avant la retraite, le couple revint donc aux Emonets.

Entre temps, depuis 1965, Oswald Duroux s'est occupé d'élevage de poneys, en ayant jusqu'à une douzaine dans l'écurie Bitz, près du couvent des capucins. Oswald Duroux et ses poneys sont connus dans tout le Chablais, où on l'appelle pour des manifestations spéciales, car il possède également calèche, diligences, breaks en tous genres qu'il a construits lui-même.

Aux Emonets, outre son écurie de poneys, il possède une volière groupant de nombreux oiseaux d'ornements et de basse-cour, notamment des paons. Son établissement « Au petit trop » est donc un lieu de rendez-vous apprécié des



Photo NF

familles, où les enfants peuvent profiter de vivre de belles heures avec les habitants du « zoo » d'Oswald Duroux.

Deux garçons et deux filles sont venus égayer la vie de ce couple dont le chef de famille a été encore, durant 35 ans, tambour de l'Agaunoise, comme il le fut au service militaire. Ainsi, à l'occasion de la Sainte-Cécile 1977, il reçut une channe dédicacée de ses camarades musiciens.

Le NF souhaite une bonne journée à Oswald Duroux et à son épouse Lina... et cela au petit trot!

Les problèmes de l'adolescence à l'école des parents

MONTHEY. - La Ligue valaisanne contre la toxicomanie, invitée par l'école des parents de Monthey, propose ce printemps une action générale contre la drogue, sans négliger pour autant les autres toxicomanies, telles que l'alcool ou le tabac. Le cycle de trois conférences-débats étudiera l'ensemble du problème, avec ses retombées sur la situation actuelle à Monthey, l'aide aux drogués et le soutien à leurs parents.

La première conférence aura lieu à la salle centrale le 10 avril et portera

sur l'information: quelques traits caractéristiques de l'adolescence (besoins, résistances, motivations), les causes et les effets de la toxicomanie, les indications pharmacologiques (dépendance, sevrage, etc.).

La seconde conférence aura lieu le 24 avril et mettra en évidence notre « implication ».

Quant à la troisième conférence, le 8 mai, elle définira l'action à entreprendre.

Des films et des montages audiovisuels favoriseront une mise en situa-

tion. C'est un grand travail que l'école des parents entreprend par cette confrontation avec la drogue; connaître le mal, c'est déjà la combattre.

Quant aux remèdes, impliqués ou non, les parents tenteront de les trouver ensemble.

Ces trois rencontres seront animées par MM. Mike Ingle (animateur social), Marc Lampro (psychologue), Jean-Daniel Barman, assistant social, trois collaborateurs de la Ligue valaisanne contre la toxicomanie.



Toilette du canal Stockalper

COLLOMBEY. - Le grand Stockalper, lorsqu'il imagina le canal qui porte son nom, ne pouvait prévoir que celui-ci permettrait d'assurer, au XX^e siècle, l'assainissement de la basse plaine du Rhône, sur territoire valaisan bien entendu.

Durant la dernière guerre, et grâce au plan Wahlen, de très grands travaux d'assainissement furent entrepris, libérant des milliers d'hectares à de nouvelles cultures pour les habitants du Chablais valaisan: blé, maïs, tabac, pommes de terre, cultures maraîchères sur une grande échelle.

Un consortium a dû se constituer entre les communes intéressées de Collombey-Muraz, Vionnaz, Vou-

vry et Port-Valais pour l'entretien de ce canal. C'est donc à lui qu'incombe chaque année la responsabilité de faire nettoyer des herbes et algues de toutes sortes. Périodiquement, il faut aussi le curer: un travail largement facilité par les moyens mécaniques actuels comme ce camion muni d'un bras-dragueur, qui arrache au lit du canal les boues pour les déverser directement dans sa benne.

Un travail des plus nécessaires pour conserver un lit permettant au canal Stockalper d'assumer le rôle qui lui a été assigné: recueillir les eaux de drainage sur son passage.

Photo NF

Nouveaux locaux pour le Cercle italien

MONTHEY. - C'est en présence du vice-consul d'Italie à Sion, M. Orlando Calandra Di Rocolino, du municipal André Chervaz, chargé de la présidence de la commission communale des étrangers et du révérend curé-doyen O. Mabillard qu'ont été inaugurés les

nouveaux locaux du Cercle italien, que préside M. Paolo Zofra.

Ces locaux favoriseront les contacts familiaux que recherchent tous les émigrés de la péninsule qui aiment à se retrouver dans leur milieu ambiant.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression non moutonnaire

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

Fr. 77.-

(Jusqu'au 31 décembre 1978)

Nom: _____

Prénom: _____ Fils (fille) de _____

Profession: _____

Adresse exacte: _____

Lieu: _____

Date: _____ Signature: _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.



44 x 30,5 x 9,5 cm

**Case
attaché**

noire, avec double
fermeture à code
44 x 30,5 x 9,5 cm

36.50

**Hits
DENNER**



**Parapluie
automatique
pour dames**

en divers dessins mode
diamètre 110 cm

9.90

DI-14/14478

JACOBS Café
sans caféine 250 g
Arôme intégral, ménage
les nerfs et le cœur
moulu, arôme protégé

Action ~~5.40~~ **3.95**

Rast Topmalt
Boisson pour le petit déjeuner
et aliment fortifiant pour
toute la famille
500 g

Action ~~3.90~~ **2.90**

**Roland
Pain Croustillant**
175 g

Action ~~1.10~~ **.85**

Champignons
coupés, Formosa
230 g poids égoutté

Action ~~2.80~~ **1.60**

**Gamay de
Romandie**
1/2 litre

nouveau
Action ~~2.70~~ **2.15**
(+ dépôt -.40)

Cricket
briquet à gaz
en diverses couleurs

Action ~~1.50~~ **.75**

Fa
Savonnette-fraîcheur
135 g

Action ~~1.85~~ **.85**

ANGORA
Lessive fine pour la laine
et les tissus modernes
1000 g

Action ~~6.95~~ **5.50**

**AJAX CITRON-
ACTIV**
Nettoie-tout avec
propreté et fraîcheur
citron
750 ml

Action ~~2.70~~ **1.95**

**Johnson
Pronto**
spray pour meubles
nettoie, entretient et
protège tout en
époussetant
225 g

Action ~~3.50~~ **2.50**

bac
Deo-Spray Dry
Fraîcheur assurée
par toute la journée
200 g

Action ~~5.60~~ **4.50**

**Contessa
Naturelle**
la laque invisible
3 sortes
400 g

Action ~~5.60~~ **3.60**

**Pour votre bébé
PENATEN**

- Bain Camomille 500 ml Action ~~6.95~~ **5.60**
- Huile Soins de bébés 200 ml Action ~~4.90~~ **3.90**

SUPER-DISCOUNT

DENNER

Chaque jeudi,
HIT jubilé

10 ANS
SUPER-DISCOUNT
DENNER

MADAME

Nouveau!

Après deux ans d'expérience,
pour un traitement,
nous pouvons accorder
à nos clientes une garantie
de 100%

**Plein succès ou
remboursement intégral**

La méthode MTP
(méthode thermo-physicale,
sans médicaments)
déjà éprouvée, vous fera
maigrir de 1 à 2 tailles
dans les premières semaines,
ceci avec garantie écrite.

Au salon Bellefit : maigrir fait plaisir

Salon Bellefit
Rue de Lausanne 61 - Sion
Tél. 027/23 42 54

**G. Revaz
SION**

Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41
vous offre cette semaine

Rekord 2000 S Automatic	1976
Renault 6 TL	1973
Manta 19 SR	1976
Fiat 128 SL Coupé	1973
Sunbeam 1250	1971

makrolon

plexiglas®

en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage

JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51

La nouvelle collection est arrivée!

«Le plus grand choix du monde»
de robes de mariées exclusives de Paris,
dans toutes les gammes de prix, dès Fr. 198.-
ainsi que tous les accessoires.
Robes d'invitées - robes de fête

VIVE LA MARIÉE!

PRONUPTIA®

LAUSANNE ☎ 021-23 24 34
35, rue de Bourg
GENÈVE ☎ 022-32 50 66
2, rue Paul-Bouquet
SION ☎ 027-22 99 10
3, rue du Grand-Pont

**OPÉRATION
HÉRODÈ**

Copyright
by
opera mundi

Evelyn
Anthony
261

Entendant le cri guttural, Savage comprit que l'effet de surprise était manqué. Ses compagnons et lui avaient avancé furtivement, sans bruit, se faufilant entre les arbres, guidés par les voix. La fosse commune béait devant eux, à quelques mètres seulement, et le mitrailleur caressait son arme, essayait le canon en cadence. Ce fut à ce moment que Dumois bougea, troublé au point d'oublier que les arbres, plus clairsemés, laisseraient voir quiconque se glisserait entre eux.

La rafale l'atteignit sur le côté; Savage le vit tourner, les deux mains en l'air, la mitraillette tombant à terre. Il poussa un cri atroce et s'écroula, le sang giclant de terribles blessures artérielles.

Les S.S. connaissaient leur métier; en quelques secondes, chaque soldat du groupe s'était mis à couvert, le sous-officier derrière un grand hêtre, le mitrailleur accroupi balayant le terrain devant lui. Savage repéra un homme couché par terre, s'abritant derrière un tronc de hêtre fissuré. Mettant un genou à terre, il visa.

— Sortez de là!
Les mots furent prononcés en français.

— ... Vous n'avez pas la moindre chance, nous vous tenons! Les mains en l'air, sortez!

Savage regarda par-dessus son épaule et vit que trois de ses hommes, abrités derrière les arbres, pointaient leurs mitraillettes; des amateurs, visiblement maladroits. Dumois mourait à quelques pas, agonisant bruyamment. Assurant la mitraillette sur son épaule, Savage fit un geste à l'adresse des trois: « Restez où vous êtes, ne bougez pas. » Il se sentait parfaitement calme, rageant à froid, aussi calme qu'en tuant Brühl. Il prit une grenade dans sa poche, arracha la goupille, enleva son veston qu'il tint dans une main. L'autre tenait la mitraillette par la bretelle. Elevant la voix:

— Kamarad! Ne tirez pas!

Alors, les deux mains élevées à hauteur de ses épaules, il sortit de l'abri des arbres. Les Allemands virent un homme de haute taille, blond, doré par le soleil, qui jeta sa mitraillette en pénétrant dans la clairière. Le sous-officier, aussi, quitta son arbre, pointant son pistolet sur Savage avec l'intention évidente de l'abattre.

— ... Ne tirez pas! Je me rends!

(A suivre)

APRÈS UNE ASSEMBLÉE DE RAIFFEISENISTES PRÉLUDE À UN CINQUANTENAIRE

EVIONNAZ. - L'assemblée de la Fédération des caisses Raiffeisen du Valais romand, tenue samedi dernier, est en fait le prélude au cinquantenaire de la Société fédérée d'Evionnaz, qui sera marqué le 13 mai prochain, comme l'a souligné le président de celle-ci, M. Gustave Mettan, dans ses paroles de bienvenue. Une caisse locale qui compte cent trente membres, cinq cents épargnants dont le bilan annuel est de 9 millions, n'est de loin pas négligeable pour

l'économie locale. Croire, vivre, espérer et persévérer, c'est la ligne de conduite de tous les raiffeisenistes.

Dans le Valais romand, on dénombre soixante-cinq caisses locales groupant 12589 coopérateurs, soit une augmentation de 3,87% par rapport à l'année précédente. En enregistrant 1195 déposants d'épargne supplémentaire pour atteindre 34117, l'augmentation est de 3,62% pour un an. La somme globale des bilans atteint 468,3 mil-

lions en 1977, contre 429 millions l'année précédente, ce qui représente une augmentation de 9,16%. Les bénéfices ont augmenté de 18,37% pour atteindre 1,75 million, alors que les réserves ont passé de 15,46 millions à 17,22 millions, ce qui représente une augmentation de 11,36%.

En Suisse, on compte 1183 caisses et banques Raiffeisen, avec 208311 coopérateurs et 949677 déposants. Le total des bilans a atteint 10,192 milliards, soit une augmentation de 9,09% par rapport à 1976, alors que pour cette même période les réserves ont atteint 345,3 millions ou 9,71% de plus.



Quelques-uns des 320 délégués à l'assemblée de la Fédération des caisses Raiffeisen du Valais romand à Evionnaz.

Un Monthesyan juriste au Département de l'intérieur



sident du Tribunal de district, il a ouvert un bureau d'agent d'affaires sur la place de Monthey. Depuis 1972, il fonctionne en qualité de secrétaire de la Chambre pupillaire de Monthey.

De par le tennis de table, il est connu dans toute la Suisse romande comme le fondateur du groupe Vaud-Valais-Fribourg qui compte 1200 licenciés et dont il est président. Sur le plan local, il est vice-président du groupement des sociétés sportives monthesyanes.

Au Département de l'intérieur et de l'économie publique, M. Jean-Pierre Detorrenté sera spécialement affecté au service des expropriations et des plus-values avec entrée en fonction le 15 avril.

Nos félicitations à M. Jean-Pierre Detorrenté, à qui notre journal souhaite une heureuse et fructueuse carrière.

A tous nos lecteurs chablaisiens

La rédaction régionale du Chablais vaudois et valaisan rappelle aux administrations communales, sociétés et groupements divers, que toute communication, information ou invitation à participer à des réunions, assemblées, conférences ou manifestations peut être adressée à la **Rédaction chablaisienne du Nouvelliste** Case postale 230 1870 Monthey 1

Le responsable de notre rédaction chablaisienne, M. Pierre Chevalley, est toujours à disposition au numéro de téléphone (025) 41238 (bureau) ou 42546 (appartement) ou au télex numéro 25261

MONTHEY. - C'est avec beaucoup de satisfaction que l'on apprend au chef-lieu la nomination en qualité de juriste au Département cantonal de l'intérieur et de l'économie publique de M. Jean-Pierre Detorrenté.

Né le 3 novembre 1943 à Monthey, d'où il est bourgeois, il est un des fils de M. Joseph-Marie Detorrenté, préposé à l'Office des poursuites.

Marié et père de trois petits garçons, il a obtenu sa maturité fédérale en 1966 au collège de Brigue, sa licence de droit le 9 juillet 1977 à l'université de Fribourg. Après avoir accompli un stage à l'étude de M^e Georges Pattaroni, l'actuel pré-

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Echanges d'enfants grâce à la JCE



MARTIGNY. - Depuis plusieurs années déjà, les Jeunes Chambres économiques de Martigny et de Saint-Malo sont jumelées. Cela a permis de nombreux échanges dans les domaines les plus divers et cette année, Bretons et Valaisans ont porté l'accent sur la jeunesse.

A la mi-mars, treize petits Octoduriens et Octoduriennes dont les papas sont membres de cet organisme, furent accueillis dans des familles malouines pour y vivre au rythme du vent de l'Atlantique. Séjour in-

Valaisans et Bretons devant la gare de Martigny avec les accompagnants.

téressant s'il en fût et hier matin le petit groupe et les accompagnants nous revenaient, encadrant quatorze Bretons, qui vivront eux aussi, pendant deux semaines, à l'heure martigneraise. Ce sont les parents adoptifs qui s'occuperont de meubler leurs loisirs bien qu'un programme officiel ait été établi pour les mercredis et samedis après-midis.

Le voyage de retour s'est effectué à satisfaction, bien qu'un peu long. En effet, ces gosses se sont embarqués dans un wagon-couchette dimanche à 17 heures. Et le traditionnel soleil valaisan n'était pas au rendez-vous pour les accueillir. Néanmoins, le ciel était beaucoup moins sombre que la célèbre marée noire quittée la veille.

ASSOCIATION VINICOLE D'OLLON Le syndic se retire

OLLON. - L'assemblée générale de l'Association vinicole d'Ollon s'est tenue sous la présidence de M. Marcel Besson, municipal. Les participants se sont déclarés très satisfaits de la situation de l'association: les ventes dépassent toutes les espérances.

Le point principal de cette réunion devait être celui du départ du gérant de l'association, M. Paul Jordan (syndic d'Ollon) qui prend sa retraite après 23 ans de dévouement à l'association.

M. Paul Jordan, grâce à son entregent et aux fructueux contacts qu'il a su créer avec la clientèle, a contribué très largement au développement de l'Association viticole d'Ollon.

Quant au comité, il a été reconduit dans ses fonctions avec MM. Marcel Besson, président (Saint-Triphon); R. Veillard, vice-président; Samuel Anex, André Brunner, Pierre Ambresin, Eric Dormond, Francis Ruchet (membres).

Tunnel du Grand-Saint-Bernard Le poids du trafic pascal sur les résultats du premier trimestre 1978

Pendant les trois premiers mois de cette année, 71042 véhicules ont utilisé le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard, contre 63158 pendant la période correspondante de 1977. L'augmentation est de 12,5%.

Toutefois, précise le secrétariat de la Société du Tunnel, à Lausanne, la comparaison n'est pas pertinente, car ce résultat a été influencé par le trafic pascal, qui s'est trouvé en 1978 en mars, alors qu'en 1977 il était en avril.

Concert du Chœur d'hommes

MARTIGNY. - C'est samedi soir prochain que notre chœur d'hommes, dirigé par le professeur Léon Jordan, donnera son concert annuel dans la grande salle du cinéma Etoile.

Afin de donner une note juvénile à la soirée, il s'est assuré le concours du Petit Chœur des écoles dont la réputation n'est plus à faire.

Et comme à l'accoutumée, nos chanteurs martigneraïns ne décevront pas car ils ont mis au point un programme varié avec le soin et la précision qui les caractérisent.

« Le monde au creux de la vague » Viviane et Michel Mermod présentent leur croisière de 5 ans autour du monde

MONTHEY. - De la Méditerranée au Pacifique, Michel Mermod, socio-ethnologue et Viviane sa femme, journaliste, ont parcouru mers et continents; plus de 60000 kilomètres en cinq ans de croisière.

Le témoignage qu'ils ont rapporté est un regard lucide, réaliste et profond sur la condition humaine d'une époque, celle que nous vivons. Le récit de leur voyage ne se leurre pas de complaisances touristiques à l'ombre délicate des cocotiers paradisiaques, il conte avec une implacable sincérité un monde qui est en train de se détruire, dénonçant des vérités qui font mal. Les Mermod ont choisi de voir les choses telles qu'elles sont et le diaporama qu'ils présenteront à la salle Centrale, jeudi 6 avril à 20 h. 30, invitera le spectateur à partager leur aventure en jetant le même regard sur la découverte d'images extraordinaires, mais parfois infernales.

Le côté technique du voyage, l'expérience de la mer de ces cinq ans de croisière en voilier, passionnera particulièrement les amateurs de ce sport. A l'issue de cette conférence filmée, un débat sera ouvert et chacun aura tout loisir de poser les questions qui l'intéressent et d'échanger points de vue et réflexions avec ces audacieux navigateurs. La situation géographique de notre pays, plus près des montagnes que de l'océan, n'incite pas aux grandes traversées et les navigateurs suisses doivent se sentir spécialement motivés pour prendre le large.

Les Mermod ont ressenti ce besoin et chaque instant de leur aventure est intimement ressenti. « Le monde au creux de la vague »; au-delà de la narration, la pensée de deux pionniers concernés par le destin d'un univers menacé.

M.G.

Un guide nautico-pédestre

La Compagnie générale de navigation sur le Léman et les associations pédestres ont présenté lundi, à Lausanne, un nouveau guide nautico-pédestre permettant à la clientèle des bateaux, intéressée à la marche, de faire le tour du Léman à pied, en partant des ports desservis par la compagnie de navigation.

Celle-ci, après avoir décidé, il y a deux ans, de réaliser un tel guide, trouva la collaboration d'un expert, M. Théo Chevalley, auteur de guides pédestres. Entouré de dirigeants vaudois, genevois et valaisans du tourisme pédestre, ainsi que du délégué départemental de Haute-Savoie, du Comité national français des sentiers de grande randonnée, M. Chevalley s'est mis au travail en septembre 1976. Les éditions Kummerly et Frey S.A., spécialisées dans les guides pédestres, ont intégré le nouveau guide dans leur série internationale du tourisme pédestre. Ce Guide nautico-pédestre du Léman vient de sortir de presse.

«ART ET ESSAI» EN AVRIL

Un film de Peter Bogdanovich. NICKELODEON Avec Burt Reynolds, Ryan O'Neal. La naissance du cinéma à travers les aventures d'un trio qui fait l'apprentissage de ce nouveau et difficile métier. "Nickelodeon" rappelle le souvenir des nombreuses salles de l'époque qui se dénommaient ainsi en ajoutant au prix d'entrée (nickel) le mot odéon signifiant théâtre.	ÉTOILE MARTIGNY Samedi 8 avril, 17 h. 15 Lundi 10, 20 h. 30 ZOOM ST-MAURICE Attention! Mercredi 12 avril, 20 h. 30
Un film de Robert Bresson. LE DIABLE PROBABLEMENT Bresson a dit: "ce qui m'a poussé à faire ce film, c'est le gâchis qu'on a fait de tout. C'est cette civilisation de masse où bientôt l'individu n'existera plus".	ÉTOILE MARTIGNY Samedi 15 avril, 17 h. 15 Lundi 17, 20 h. 30 ZOOM ST-MAURICE Mercredi 19 avril, 20 h. 30
Un film des frères Taviani. PADRE PADRONE Palme d'Or du Festival de Cannes 1977. Les images et les sons composent un opéra hiératique qui semble venu du fond des âges pour nous conter une histoire qui a valeur exemplaire. Le labeur sur une terre ingrate, le drame d'une récolte ruinée par le ciel, les difficultés de vivre dans une société qui produit la violence du père, la désignation de la mère et la détresse des enfants. Un film admirable à voir absolument!	ÉTOILE MARTIGNY Samedi 22 avril, 17 h. 15 Lundi 24, 20 h. 30 ZOOM ST-MAURICE Mercredi 26 avril, 20 h. 30



Jusqu'à la taille 48!
Manteaux classiques et élégants
 pour dames, coupe amincissante confection soignée, avec discrète garniture, surpiqûres aux poches et au col, martingale

Coloris mode - beige
 vert
 bleu acier
 marine

Fr. 139.-

Au Brin de Laine
 Rue du Rhône - Mme Amoos-Romailler
SION

ALIMENTATION K

Côtelettes de porc 1er choix	le kilo	15.40
Côtelettes de porc cou	le kilo	14.40
Ragoût de veau poitrine	le kilo	12.-
Rapid maïs de Maggi	le paquet de 240 g	-.95
Ali, viande pour chiens de Matzinger	la boîte de 400 g	1.25
Goron Or des Galeries	la bouteille de 7/10	4.95

KUCHLER-PELLET s.a.

aux galeries du midi sion.

Préparez maintenant la belle saison



Grand choix de bicyclettes tourisme, mi-course et course sur mesure
GARANTIE: DEUX ANS

Et tout pour le cycliste:
 training dès Fr. 70.-
 cuissette dès Fr. 40.-
 maillot dès Fr. 35.-
 vélomoteur dès Fr. 698.-

Reconfière 1 - Tél. 025/4 35 29 - MONTHEY

MS MORET sports



CM 78

Les coups au but REDIFFUSION

Nervosité Economie

La nouvelle Peugeot 305



Venez découvrir et essayer les nouvelles Peugeot 305!

Garage Peiry Bouveret
 Tél. 025/7 58 17

Garage du Simplon Viscardi & Cie, Bex
 Tél. 025/5 21 97

1:0 TV couleur PHILIPS incroyablement avantageux à l'achat

2:0 Le plus récent des téléviseurs couleur grand écran à prix sensationnel!

3:0 Un véritable hit: TV Philips pour moins de 300 francs!

4:0 Enregistreur TV Offre de lancement

PHILIPS 14 C 825 à tube quickstart, (36 cm), son et image excellents, 8 programmes. Prix à l'emporter (garantie de service comprise) plus que Fr. **995.-**

Location p.m. Fr. 39.40, service total inclus.

Le Telefunken 8800 avec sélection directe de 16 programmes et télécommande donne une image excellente et fidèle. Venez le voir! Prix net Redi Fr. **2 493.-**

seulement, garantie de service comprise. Location p.m. Fr. 75.- + Fr. 11.- pour service. Adaptateur SECAM pour France II + III Fr. 270.-.

Vous trouverez chez REDIFFUSION tous les modèles PHILIPS à des conditions avantageuses. Ici, le portable noir-blanc à écran 31 cm pour 6 programmes. Impeccable comme appareil d'appoint. Prix à l'emporter Fr. **298.-**

seulement, garantie de service comprise!

● Maintenant démonstration gratuite par des spécialistes compétents dans tous les magasins REDIFFUSION. ● Nous exposons les appareils les plus récents d'une durée d'enregistrement de 2 heures. ● Sensationnelles offres d'achat et de location! Profitez-en. ● Avec un enregistreur TV, vous êtes indépendant des horaires d'émission. Vous pouvez composer vous-même votre programme personnel. A propos: les cassettes VIDEO ne sont nulle part meilleur marché que chez nous!

Un autre coup au but: notre OFFRE DE REPRISE pour votre téléviseur actuel!

R

POUR IMAGE ET SON
REDIFFUSION

REDIFFUSION SA, Sion: 25, rue du Rhône. Téléphonnez-nous pour une orientation TV-stéréo à domicile: tél. 027 22 04 22.

VARIANTE EST DE LA DÉVIATION DE MARTIGNY

MARTIGNY. - Les plans concernant le tracé général de la route du Grand-Saint-Bernard (déviation de Martigny) entre l'échangeur de la N9 au lieu dit La Pointe et Martigny-Croix, peuvent actuellement être consultés dans les greffes des deux communes intéressées soit Martigny et Martigny-Combe. On ne s'est pas fait faute dans le public de répondre à cette sollicitation de l'Etat et du Département des travaux publics, service des Ponts et chaussées.

A ce sujet, nous avons reçu hier en fin de matinée un texte émanant du Comité d'action de défense de l'environnement Rhône et Dranses (CADE - RD). Celui-ci a récemment organisé, au Manoir, cette fameuse exposition qui avait pour thème « La forêt ».

Nous nous empressons de le publier « in extenso », même si le rédacteur martigneraïn ne peut pas entrer dans les vues de ses auteurs et suivre leur raisonnement.

Ce problème a déjà fait couler beaucoup d'encre, fait perdre un temps précieux. Ce n'est donc plus le moment de tergiverser puisqu'enfin on s'est entendu à Martigny, à Sion et à Berne. Néanmoins, M. H. Gay-Balmaz, MM. les membres du CADE - RD c'est avec plaisir que nous vous cédon's la plume :

Le Département des travaux publics du canton du Valais a mis à l'enquête publique, jusqu'au 25 avril, les plans concernant la déviation de Martigny. Le projet proposé à la population passe au pied du Mont Chemin ; c'est à dire la variante Est.

Il faut tout de suite relever que ce tracé présente beaucoup d'inconvénients tant esthétiques qu'au point de vue de l'impact sur l'environnement de la cité.

Viaduc, ponts et remblais vont serrer la ville dans un étau et l'isoler du reste de la plaine. Ensuite, la

route longe le mont et rogne une bonne partie du pied de la forêt depuis les cibles jusqu'à la gare du Bourg.

Or, cette forêt, outre son rôle de détente et de « poumon » de la ville, possède une valeur intrinsèque certaine. On sait que c'est l'une des dernières hêtres du Valais et l'une des rares à descendre jusqu'au niveau de la plaine. Si ce tracé est accepté, elle sera, en grande partie, définitivement supprimée. Plus de 100000 m² de vergers et de futaies seront détruits à jamais. Une végétation qui a mis

des siècles à se former représente un patrimoine naturel que nous devons absolument préserver. Déjà en 1967, la municipalité saisit l'importance du site et mit cette zone sous protection.

Enfin la route pénètre dans la montagne et ressort à la hauteur de la chapelle du Bourg. Elle rejoint, par une tranchée, le carrefour de la Forclaz.

Il faudra faire un tunnel de 900 m car il est nécessaire d'attaquer les couches géologiques perpendiculairement.

C'est ici que la comparaison

Les dernières cartouches d'opposants

avec la variante Ouest devient intéressante. En effet, celle-ci ne nécessite que 800 m d'excavation sous la Bâtiaz et la route couverte permet la reconstitution du vignoble. D'autre part, contrairement à l'idée généralement répandue, le coût d'une variante est sensiblement égal à l'autre.

Du point de vue touristique, la déviation d'une ville provoque une diminution du tourisme de passage au bénéfice d'un tourisme de séjour. Le projet actuel, qui côtoie la nouvelle zone de détente (camping, centre sportif, centre culturel) sera préjudiciable à cet important secteur de l'économie. Nos hôtes subiront soit le bruit incessant du trafic, soit la vision désagréable d'ouvrages anti-bruit d'une efficacité contestée. (Voir TLM du 28 mars, page 7). Ceci ne les encouragera certainement pas à rester « dans nos murs ». Au Vivier, par exemple, la route surplombera l'amphithéâtre d'environ 10 m. Quant aux résidents du Guercet, des Finettes, de la Délèze et du Pré Borvet, ils devront supporter ces nuisances. Nuisances pratiquement inexistantes

avec la variante Ouest.

L'avenir de la cité dépend du choix d'une déviation judicieuse. Etant donné les inconvénients de la variante Est, nous estimons important que la population réagisse et que, soutenus par cette réaction, nos édiles fassent preuve de fermeté.

Il serait impensable qu'à cause d'un terrain, situé sur un tracé et « exproprié » par l'Etat du Valais, Martigny n'ait plus le choix et doive accepter une déviation défavorable. D'autant plus que seule une petite partie de la surface acquise (environ les 2/7) sera utilisée pour la construction de cette déviation.

La variante Ouest comporte aussi ses inconvénients, à savoir remblais et viaduc depuis la N9 jusqu'au Mont d'Ottan, bouche d'aération. Cependant, ils sont beaucoup moins importants que ceux de la solution mise à l'enquête.

Entre deux maux, pourquoi choisir le pire ?

CADE - RD, case postale 313
1920 Martigny 1

Nous pensons que ce texte ignore un bon nombre de points principaux qui ont peut-être échappé involontairement à ses auteurs. Particulièrement lorsqu'on parle de nuisances, de longueurs ou d'importances d'ouvrages, de coûts comparatifs. Nous nous réserverons donc la possibilité de revenir sur ce sujet, le cas échéant, et de faire état de chiffres établis non pas par des poètes, mais par des ingénieurs et des écologistes. Les premiers ne tiennent pas compte du fait qu'il faut desservir une zone industrielle, la douane et le futur port franc qui va voir le jour cette année encore...

Avec le tracé Est, Le Guercet n'est aucunement touché ; l'éloignement du tracé à air libre est suffisant pour éviter la transmission du bruit provoqué par la circulation. Nous avons un exemple vécu récemment en Italie où l'auto-route passe à moins de 200 mètres des maisons d'un village, en surélévation : on n'entend rien pendant la nuit... Et pourtant ça monte !

En modification de l'avis paru, il est précisé que les plans seront exposés à l'hôtel de ville mardi 4 et mercredi 5 avril de 17 h. 30 à 20 heures. L'administration

Des restaurations qui honorent le Vieux-Pays

La protection des sites et des monuments historiques s'avère indispensable à notre environnement et requiert toute notre énergie. A plusieurs reprises ces derniers temps, nous avons surpris en divers endroits de notre région des commissions communales, des représentants de l'Etat ainsi que divers propriétaires à l'œuvre. Des personnes réunies dans un but commun : la protection du patrimoine. Cette collaboration est à la base d'innombrables restaurations de première qualité. Il est heureux de constater que depuis quelques années, de nombreux édifices ont été sauvés de la destruction systématique.

Depuis le début du siècle, la Confédération et l'Etat veillent sur la conservation des monuments historiques et des sites. Le Conseil d'Etat examine minutieusement tous les projets de restauration et procède au classement des monuments.

Ainsi, l'Entremont dans son ensemble, diverses communes de la région de Martigny, et le bourg médiéval fortifié de

Saillon ont bénéficié de plusieurs rénovations.

Situé à l'écart de la route principale, Saillon, grâce à ses habitants, a su conserver son cachet pittoresque. Le mystère que dégagent ses étroites ruelles reste entier. Saillon semble toujours hanté par l'ombre de Farinet. Issue de l'âge du bronze, distante d'un kilomètre environ de Saillon, la chapelle Saint-Laurent ainsi que diverses ruines témoignent encore de la présence d'un village romain. L'actuelle chapelle, implantée sur l'ancien sanctuaire dont la base des murs de nef, depuis longtemps désaffectée et démolie, est toujours visible au niveau du sol, subit actuellement une heureuse restauration. Ceci grâce au service des monuments historiques et recherches archéologiques du Valais, ses représentants,

MM. Raymond Eggs et Balley, de M. Pierre Margot, archéologue fédéral, et d'un délégué communal. Cette vénérable chapelle est le seul vestige du village de Saint-Laurent, disparu en 1741.

L'effort entrepris ces dernières années par les autorités et la population se devait d'être souligné.

Bagnes : mise en valeur des sites

La plus grande commune de Suisse n'est pas en reste non plus en matière de restauration.

En présence du président Willy Ferrez, des représentants du Département de l'instruction publique, du service de la protection des monuments historiques et des artisans, nous avons pu procéder à un véritable recensement des travaux en cours dans la commune.

En un premier temps, une visite des bâtiments paroissiaux nous montre l'effort consenti pour la mise en valeur de l'endroit. Soit, la rénovation du clocher, œuvre admirable datant de 1488, et des façades de l'église, discrètement repeintes. Viennent ensuite la nouvelle destination du bâtiment



La maison Bircher-Carron, au Châble, sise à l'angle de la place Centrale. Cette bâtisse sera prochainement rénovée, et retrouvera ainsi son prestige d'antan.

dit « La Grange », transformé actuellement en salle paroissiale et brillamment décoré de vitraux enfantins ; la future transformation en musée de l'ancienne cure et, problème majeur, la restructuration peut-être complète de l'intérieur de l'église tenant compte de diverses conservations, en particulier de la grille, véritable œuvre d'art marquant l'entrée du sanctuaire et construite en 1684.

Pour sa part, l'ancienne maison familiale, sise à l'angle de la place centrale du Châble et propriété de M. Angelin Bircher-Carron, sera prochainement parée de ses plus beaux atours. En effet, classée monument historique en octobre 1976, cette demeure patriliciale verra sa toiture d'ardoises complètement reconstituée. La façade principale

verra ses fissures replâtrées et ses nouvelles chaînes d'angle façonnées et soulignées d'ombres judicieusement disposées. Tout l'ensemble, nous a-t-on dit, sera discrètement fardé de teintes ocre et brunes. Le bâtiment jouira ainsi à nouveau de sa position de force sur la place principale de la commune et d'un prestige retrouvé grâce aux mains expertes d'artisans chevronnés.

En conclusion, il est évident que de tels travaux sollicitent notre entière adhésion. Ils nous autorisent ces quelques lignes en faveur de ce qu'il y a de plus vrai et d'authentique en faveur d'un cachet typiquement valaisain grâce à la protection des sites et des monuments, véritable héritage ancestral.

Ph. Biselx

Ne jetez pas les piles au mercure à la poubelle!

La campagne de ramassage des piles au mercure, lancée en 1975 par l'industrie et le commerce, avec la collaboration d'une organisation pour la protection de l'environnement et le Service fé-

déral de l'hygiène publique, a été couronnée de succès.

Au cours des trois dernières années, les magasins de vente ont recueilli les quantités ci-après de piles au mercure usées :

Piles au mercure	Equivalent en mercure
1975	1850 kg
1976	3100 kg
1977	3600 kg

600 kg
1100 kg
1200 kg

qui ne pollueront pas l'environnement

Lorsque les piles sont incinérées avec les ordures ménagères, le mercure se dépose dans le voisinage de l'usine d'incinération et pollue les végétaux et les eaux. Entreposées dans une décharge, les piles perdent leur mercure, et celui-ci aboutira tôt ou tard dans les eaux. Par conséquent, il faut rapporter les piles au mercure au magasin ; rendues au four-nisseur, elles subiront le traitement approprié.

On reconnaît les piles au mercure à leur forme de bouton métallique, exempt de toute inscription en couleur ou de bâtonnet portant l'inscription « M » ou « Mercury » ou « Mercure » ou « Quecksilber ».

Elles ont toutes une tension de 1,35 ou 1,4 volts ou un multiple de ces tensions (2,7 - 2,8 - 4,05 - 4,2 - 5,4 - 5,6 volts, etc.).

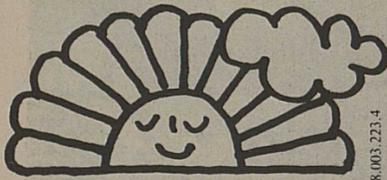
La protection de notre santé et de l'environnement est notre affaire à tous. En rapportant au magasin vos piles au mercure usées, vous contribuez à sauvegarder l'environnement et à protéger vos semblables.

Une dernière recommandation encore : si vous n'êtes pas sûr que les piles en votre possession contiennent du mercure, renseignez-vous auprès de votre vendeur. Mieux vaut rendre une pile qui n'en contient pas que d'aggraver la pollution de la nature.

Les organismes suivants sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

« Ligue pour la propreté en Suisse », Zurich, tél. 01/44 63 63 ; Service fédéral de l'hygiène publique, Berne, tél. 031/61 96 44, ainsi que les laboratoires cantonaux.

Lorsqu'on a découvert, il y a quelques semaines, des oranges polluées par du mercure, il a été relevé à plusieurs reprises que ce métal était peu toxique en cas d'absorption unique. Cela est exact ; toutefois, il ne faut pas oublier que le mercure présent dans la nature se transforme lentement en composés très toxiques qui sont absorbés par les végétaux et les animaux, et qui peuvent ainsi constituer une menace pour notre santé.



REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHÔNE

Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10
Av. de la Gare - 1920 Martigny

Qui ne se fie plus aux étés de chez nous fait bien de venir avec nous au Togo!

Là-bas, l'eau y est encore bleue et limpide. Le sable fin, les plages o.k. Tout comme la cuisine, qui est comme ça!

Mais le plus beau, c'est le prix: chez nous, 8 jours au Togo ne coûtent que Fr. 1000.-! Chambre et petit déjeuner compris.

Et entre nous, vous n'y rencontrerez pas beaucoup de Blancs. Car nous sommes les seuls à offrir des arrangements pour des vacances au Togo!

Hotelplan
Bonnes vacances!



La chapelle Saint-Laurent à Saillon. Un vestige romain en pleine restauration. Au premier plan au niveau du sol, les ruines de l'ancien sanctuaire.



Questions vestimentaires...

— Notre époque n'est plus celle de l'habit noir, chemise blanche, cravate discrète, que l'on mettait, à coup sûr, par obligation, lors d'un rendez-vous entre hommes d'affaires, d'un dîner entre amis, d'une conférence ou d'un spectacle. Cela se faisait autrefois. Il s'agissait de se présenter tiré à quatre épingles... faute de quoi on vous regardait de travers. Vous étiez l'intrus, le mal venu, le malpropre.

— Le monde évolue, Ménandre. Et même si vous avez la nostalgie du temps passé, vous ne changerez à ce qui est. Au diable l'habit noir qu'on ne porte même plus aux enterrements, ni aux mariages. Nos députés, contrairement au règlement encore en vigueur, délaissent l'habit noir pour ne pas ressembler aux employés des pompes funèbres ou à des garçons de café encore que ces derniers portent vestes blanches.

Nos pères étaient les esclaves du noir. Il est vrai qu'ils ne voyaient pas soulever la vie en rose. Est-elle plus rose pour nous? Ce n'est pas certain. Qu'importe! Les habits noirs ne sont plus un signe, ni une référence. Ils ne désignent plus le curé ou le pasteur, le maire ou le docteur. On a jeté par dessus les moulins le pantalon à rayures et le veston noir, le col dur et la jaquette. De quoi aurais-je l'air en me présentant affublé comme l'était mon grand-père? D'un pinouin ridicule.

Le smoking? Ça c'est autre chose. Je lui reste fidèle parce qu'il n'est plus la marque d'une classe sociale privilégiée. Son port s'est démocratisé, son prix aussi. Et une soirée où les dames se font belles mérite bien que nous soyons vêtus du smoking que les tailleurs ont eu raison de diversifier. Qu'il soit bleu foncé, verdâtre, blanc ou grenat, c'est sans importance... L'essentiel est de conserver encore un peu d'allure à nos soirées, à nos grandes cérémonies qui ne peuvent pas et ne doivent pas être des rencontres dépourvues d'attrait. La banalité, le relâchement, le débrillé, qui peuvent avoir un côté sympathique — quand c'est propre — on l'accepte dans la rue; il est entré au théâtre et ailleurs. C'est la mode! Ne tuons pas pour autant celle du smoking.

Isandre

Création d'une communauté d'Emmaüs en Valais

« Servir avant soi qui est moins heureux que soi »

Le 6 janvier 1954, l'abbé Pierre, être exceptionnel, écrivait au ministre français du logement:

Monsieur le ministre, Vous avez proclamé au Parlement: « Dans trois ans nous reverrons à Paris les pancartes: « Logement à louer ». L'Allemagne a, cette année, bâti huitante-neuf logements pour 10000 habitants, l'Amérique septante, l'Angleterre quarante-huit, la France en a terminé... vingt-huit!.. »

... A ceux qui vous disaient: « Que ferons-nous en attendant vos trois ans? Que ferons-nous, ménages empilés à quinze personnes dans deux soupentes; à dix-sept dans une cave, à soixante dans une cour avec un seul cabinet? Que ferons-nous, milliers de ménages expulsés jour après jour, foyers en dérive? Que ferons-nous, hommes qui, sous tentes et buttes tout autour de Paris, voyons gretoter nos petits?... pour nous, tout de suite, faites un « programme d'urgence », ... donnez-nous le moyen tout de suite, de ne plus crever... en attendant nos trois ans. » A ceux-là vous avez répondu non.

Mais dans cette nuit-là, Monsieur le ministre, le gel tout d'un coup est venu. A deux pas de chez moi, un bébé de trois mois est mort de froid dans un vieux car, entre son papa et sa maman. Pas des vagabonds, des ouvriers. »

Et le ministre vient aux obsèques. A pied, dans le froid, il suit le petit ceruciel, mêlé aux familles et aux chiffonniers. « Pour la France, pardon, dit-il. Je ne savais pas. Je vous promets de faire des cités d'urgence. » Un chiffonnier interrompt: « Ne le dites pas. Faites-le... » Mais le froid persiste. Chaque nuit, les chiffonniers d'Emmaüs surajoutent à la fatigue de leur journée de travail, des heures de randonnée dans Paris, recueillant les couche-dehors. Une nuit, ils relèvent une vieille femme, expulsée du matin pour retard de loyer. Elle meurt pendant le transport. Alors, bousculant tous les obstacles, l'abbé Pierre, ce 1^{er} février 1954, lance à la Radio nationale, à 13 heures, puis à Radio-Luxembourg, un appel improvisé: « Mes amis, au secours! ». Ce fut un véritable cri en faveur des sans-toit, des sans-travail, des sans-soutien, sans ressources, qui secoua l'opinion inerte, réveilla les pouvoirs publics, provoqua un extraordinaire élan national. Mais en fait, l'abbé Pierre avait, en 1949 déjà, créé « l'embryon » de ce que l'on nomme aujourd'hui la Communauté d'Emmaüs. Totalement dévoué à ceux qui n'ont rien, il mit cinq ans à faire comprendre aux gens qu'il était temps de partager.

Le mouvement se propagea alors à travers le monde, dans toutes les nations conscientes du problème. Après avoir ouvert en France toutes sortes d'institutions, l'abbé Pierre poursuivit sa lourde mais admirable tâche en Autriche, en Suède, aux Indes, au Liban, en Egypte, en Argentine, au Sénégal, au Gabon, au Cameroun, puis en Extrême-Orient... Des voyages à n'en plus finir.

L'assemblée de Berne

Le mouvement est devenu immense. Mais il porte en lui une faiblesse. Le père le res-

sentira plus vivement que jamais après ce 11 juillet 1963 où il fut un moment compté parmi les morts du terrible naufrage du Rio de la Plata.

« Le seul lien, pense-t-il, qui unit jusqu'ici toutes les branches du mouvement, c'est « le fait abbé Pierre ». Si je n'avais pas survécu à ce moment, personne n'aurait été au courant de tous les aspects des problèmes, ne connaîtrait tous les hommes d'Emmaüs dispersés dans le monde, ni les divers groupements. Aucun document précis ne fixe les conditions d'appartenance à notre mouvement; aucun organisme ne se trouve habilité à veiller au respect de ces conditions par chaque groupe. Par quoi se maintiendrait l'unité de la grande famille? »

Il décide donc de préparer patiemment la première Assemblée mondiale du Mouvement d'Emmaüs. Celle-ci eut lieu le 24 mai 1969 au Palais fédéral de Berne. Cent-cinquante délégués représentent septante organisations de vingt nations. L'assemblée remplit la première de ses tâches en adoptant le Manifeste universel du Mouvement Emmaüs:

Préambule: notre nom Emmaüs est celui d'une localité de Palestine où des désespérés retrouvèrent l'espérance. Ce nom évoque pour tous, croyants ou non croyants, notre commune conviction que seul l'amour peut nous lier et nous faire avancer ensemble.

Le Mouvement Emmaüs est né en novembre 1949 par la rencontre d'hommes ayant pris conscience de leur situation privilégiée et de leur responsabilité sociales devant l'injustice, et d'hommes qui ne possédaient plus de raison de vivre, les uns et les autres décidant d'unir leurs volontés et leurs actes pour s'entraider et secourir ceux qui souffrent, dans la conviction que c'est en devenant sauveur des autres que l'on se sauve soi-même.

Pour ce faire, des communautés se sont constituées, travaillant pour vivre et donner. En outre se sont formés des groupes d'amis et de volontaires qui luttent sur les plans civique et privé.

- ① **Notre loi** est celle de laquelle dépend, pour l'humanité entière, toute vie digne d'être vécue, toute vraie paix et joie de chaque personne et de chaque société: « Servir avant soi qui est moins heureux que soi. »
- ② **Notre certitude** est que le respect de cette loi doit animer toute recherche de justice et donc de paix entre les hommes.
- ③ **Notre but** est d'agir pour que chaque homme, chaque société, chaque nation puisse vivre, s'affirmer et s'accomplir dans l'échange et le partage, ainsi que dans une égale dignité.
- ④ **Notre méthode** consiste à créer, soutenir, animer des milieux dans lesquels tous, se sentant libres et respectés, puissent répondre à leurs propres besoins et s'entraider.
- ⑤ **Notre premier moyen** partout où cela est possible, est le travail de récupération qui permet de redonner valeur à tous objets, et de multiplier les possibilités d'action d'urgence au secours des plus souffrants.
- ⑥ **Tous autres moyens** réalisant l'éveil des consciences et le défi doivent aussi être employés pour servir et faire servir premiers les plus souffrants, dans un partage de leurs peines et de leurs luttés — privées et civiques — jusqu'à la destruction des causes de chaque misère.
- ⑦ **Notre liberté:** Emmaüs n'est subordonné, dans l'accomplissement de sa tâche, à aucun autre idéal que celui exprimé dans le présent manifeste, et à aucune autre autorité que celle constituée en son sein selon ses propres règles d'organisation. Il s'agit en conformité avec la déclaration des droits de l'homme, adoptée par les Nations unies, et les lois justes de chaque société, de chaque nation, sans distinction politique, raciale, linguistique, spirituelle ou autre. Rien d'autre ne peut être requis de quiconque désire participer à notre action que l'acceptation du contenu du présent Manifeste.
- ⑧ **Nos membres:** le présent manifeste constitue le fondement simple et précis



L'abbé Pierre

du Mouvement Emmaüs. Il doit être adopté et appliqué par chaque groupe désirant en être membre actif. « Sers premier le plus souffrant. » L'assemblée accomplit sa seconde tâche en instituant un Secrétariat international d'Emmaüs. Le mouvement parvient chez nous. Aujourd'hui, le Valais est (enfin) directement intéressé par les « Chiffonniers d'Emmaüs ». (à suivre)

Elevage et dressage de chiens

SION. — Sous les auspices de la Ligue valaisanne pour la protection des animaux, on pourra assister, mercredi 5 avril, dès 14 heures, à une démonstration de dressage de chiens qui sera suivie d'un débat-entretien avec conseils donnés par des spécialistes.

Cette séance aura lieu au Centre commercial Métropole, avec la participation du président de la Ligue valaisanne pour la protection des animaux, de M. Georges Brunner, vétérinaire cantonal et de M. René Cappi, ancien vétérinaire cantonal.

Pour se chauffer durant les hivers rigoureux



SION. — La DAT de Sion construit actuellement de nouveaux garages entre la rue de la Blancherie et la rue de la Piscine.

Dorénavant, la réserve d'huile lourde sera suffisante pour affronter les rigueurs de l'hiver.

Durant la journée d'hier, il a été posé quatre citernes d'une contenance chacune de 104000 litres et d'un poids de 22 tonnes. Deux de ces citernes recevront de l'essence et les deux autres de l'huile lourde pour le chauffage.

Gérald Rudaz
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 22 32 06, route du Rawly,
1950 Sion

ASATET: prochain congrès suisse à Sion

SION. — Vendredi 31 mars dernier s'est déroulé à Sion l'assemblée générale de la section valaisanne de l'Association suisse des agents techniques de l'entreprise des télécommunications (ASATET). Après avoir réélu en bloc le comité et réparti les différentes tâches, l'assemblée fut orientée sur les travaux du dernier congrès qui s'est déroulé à Neuchâtel les 16 et 17 mars dernier.

Les délégués de la section relèveront que le sommet de cette réunion fut incontestablement la proposition de la commission de synthèse, dont faisait partie le président de la section, concernant la proposition de

révision des prescriptions régissant l'avancement des agents techniques. En effet, il leur apparut difficile d'admettre que le « col bleu », comme on le désigne parfois, doit être dès le départ moins estimé et plus mal classé que le « col blanc ». La prétention à la parité n'est ni une contestation à la mode, ni une simple revendication de salaire. Il s'agit de revaloriser le travail spécialisé à une époque où trop de jeunes s'en détournent. Il va également de soi que la qualité des prestations que les services publics dépendra aussi de l'évolution des conditions qui règnent dans ces professions. C'est pourquoi

après 25 ans de revendications partiellement satisfaites grâce à l'intervention de nombreux parlementaires, les agents techniques espèrent voir un jour leurs vœux se réaliser.

La section fut honorée en apprenant qu'on lui avait confié l'organisation du prochain congrès qui aura lieu à Sion au printemps 1980. D'ores et déjà un comité d'organisation a été pressenti afin que les futurs hôtes gardent un bon souvenir de leur passage en Valais.

Sur le plan local on mit en évidence l'excellent travail fourni par l'actuel comité et toutes les bonnes volontés œuvrant au sein de la section. On a également relevé la collaboration efficace avec la direction d'arrondissement, malgré certaines réticences et lenteurs inhérentes à toute administration, dans les problèmes qui ne peuvent manquer de surgir là où la contrainte de certains règlements sont en conflit avec la liberté individuelle. Les débats et interventions se terminèrent dans une ambiance typiquement valaisanne et nombreux furent les appels aux collègues qui partagent les mêmes opinions, à venir œuvrer au sein d'une association qui est un complément indispensable au syndicalisme de masse, face à une situation particulière.

ASATET - Valais

« Poèmes et comptines » de Marinette Theler vient de sortir des presses de Curdy SA

SION. — Tous ceux qui ont connu Marinette Theler gardent un souvenir lumineux de cette merveilleuse institutrice. Surtout les enfants qui furent ses élèves et ceux qui attendaient avec impatience les pages inoubliables, intitulées « Petit Clown » publiées par le NF.

Marinette Theler était une sorte de magicienne. C'est elle qui a créé les « marottes » et personne d'autre en Valais. Il faut s'en rappeler si quelque personne cherche à s'en attribuer le mérite, ou laisse croire qu'elle en fut à l'origine. Marinette Theler, très douce, sensible, le cœur plein de tendresse, avait le don d'imaginer, d'inventer, de fabriquer des objets et de les présenter de telle sorte que tous les gosses pouvaient les confectionner avec intérêt.

Et puis elle écrivait des poèmes et des comptines sans rechercher des mots éblouissants.

Elle se contentait d'émerveiller les petits en rédigeant des textes simples, à leur portée, vite compris, rapidement assimilés, qui les enchantaient.

Ces poèmes et comptines viennent d'être réunis dans un livre de 62 pages,

sorti des presses de l'imprimerie Curdy, à Sion.

Marinette Theler est décédée au mois de juin 1977.

Ses poèmes et comptines sont là comme un message et à la fois comme un hommage.

Hommage rendu à celle qui sut « à travers ses méthodes didactiques allier le jeu à l'éveil artistique et culturel ».

Ce livre est destiné aux enfants qui seront heureux de le recevoir si leurs parents consentent à leur faire ce beau cadeau.

Perfectionniste de nature, d'une activité débordante, intelligente et cultivée, Marinette désirait que Poèmes et comptines soient un mode d'expression qui avive l'imaginaire créatrice des enfants. Elle a réussi.

Tout ce qu'elle entreprenait Marinette Theler le réussissait parce qu'elle aimait les enfants et savait admirablement se rapprocher d'eux.

On ne peut que féliciter ceux qui ont pris l'initiative d'édition ce petit livre plein de charme et de ravissement.

f.-g. g.

Sierre

Succès universitaire

CRANS-MONTANA. — Nous apprenons avec plaisir que M. Charles-André Barras, de Francis, à Crans, vient d'obtenir, — après avoir brillamment réussi ses examens — le diplôme de chimiste à la faculté des sciences de l'université de Lausanne.

Nos vives félicitations à M. Barras et plein succès dans sa carrière à venir.

Identité des deux dernières victimes de l'avalanche d'Anzère

ANZÈRE. — Le 28 mars dernier, une avalanche descendait dans le couloir au pied de « La Motte » pour terminer sa course vers la station de départ du téléski La Combe - Pas-de-Maimbré. M^{me} Erika Mikolaiczky et sa fille Petra habitant à Bruchsal, près de Karlsruhe dans le Bade-Wurtemberg, ensevelies sous la neige, furent retrouvées vivantes. En revanche, M^{me} Liselotte Hartmann, âgée de

39 ans et domiciliée à Rheinbeck devant y perdre la vie.

Hier, la police cantonale communiquait l'identité des deux dernières victimes soit M. Peter Manojlovic, 24 ans et M^{lle} Sylvia Faust, 22 ans, tous deux domiciliés à Hambourg. Les corps de ces deux dernières victimes ont été rapatriés en Allemagne dans la journée de lundi.

Les propriétaires de Lens lésés par les intempéries sont dédommagés



Une coulée de boue encore au carrefour de la route Lens - Chermignon témoigne de la violence des récentes intempéries.

LENS. - Les propriétaires de l'endroit ayant eu des dégâts causés par les intempéries de ces derniers temps sont priés d'en faire consigner par écrit au bureau communal à Lens, en indiquant les folios, numéros et surfaces des parcelles sinistrées, ainsi que le montant approximatif des dégâts.

Les dommages de moins de 200 francs ne sont pas pris en considération.

La commission de taxation se rendra sur place pour l'estimation des dégâts. Les for-

malités auprès du Fonds suisse de secours pour dommages non assurables seront entreprises. A cet effet, des formules spéciales sont à disposition au bureau communal.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'administration communale.

Le chœur d'hommes de Lens en concert



Le chœur d'hommes de Lens donnait samedi soir, à Flanthey, son concert annuel.

Placés sous la direction de M. Claude Lammon, les musiciens bénéficiaient pour cette

manifestation du concours de M^{lle} Claudine Muller et de M. Aldo Défabiani.

Des compositions de qualité formaient un programme interprété avec tout le talent qui caractérise le chœur d'hommes de Lens.

Samedi 15 avril, les chanteurs, accompagnés du chœur d'enfants de Lens et Icoigne, les « Joyeux troubadours », dirigés par M. Algée Rey se produiront à la salle paroissiale de Lens.

Rédaction de Sierre

027/55 91 55

3960 SIERRE

Rue du Bourg 2

Case postale 366

Le café-théâtre étudié à Zinal

Samedi soir, au Flathôtel de Zinal, l'équipe formée de l'école hôtelière de Glion organisait une table ronde avec des professionnels du café-théâtre.

Cette rencontre avait été mise sur pied afin de décrire et de commenter les types de spectacles qui se montent dans ce genre d'expression, de situer l'artiste dans ce milieu type...

Sylvie Joly, Alain Chevalier, Fernand Berset, Pascal Auberson figuraient notamment parmi les interprètes qui sur une petite scène illustrèrent les débats.

Quels buts poursuivaient ainsi les responsables de la soirée, qui avaient convié la population de Zinal à la manifestation ?

« Démontrer l'importance du café-théâtre dans l'action culturelle, promouvoir son expansion en Suisse, décrire de manière originale et précise son exploitation et les points qui le caractérisent des autres exploitations de spectacle. »

Une équipe d'animation, placée sous la responsabilité de M. André Politzer mena cette rencontre avec compétence.

Hommage à M^{lle} Rose Binder



l'école normale, où elle fit de brillantes études et obtint son diplôme d'institutrice. Elle avait même pensé un moment embrasser l'état religieux, mais elle s'aperçut bien vite qu'elle n'était point appelée. Elle s'en alla dans son premier poste à Saint-Martin, où Maurice Zermatten était écolier. C'est lui qui l'immortalisa dans son livre *Sève d'enfance* dans un chapitre, où il écrit :

« Elle s'appelait Rosa ; elle était petite, vive, rondelette, souriante. La vieille régente était décidément trop vieille ; elle avait dû céder la place à cette étrangère qui portait des robes, des chapeaux citadins. Elle était « à la mode » pour tout dire.

Elle n'entendait pas notre patois ; du moins feignait-elle de l'ignorer. Même hors de la maison d'école, il fallait lui parler le français. Son prestige tirait bénéfice de cette ignorance. Elle nous semblait d'une espèce supérieure, la régente Rosa. »

Mais comme il y avait pléthore d'institutrices, elle dut s'exiler pour trouver du travail. Par une annonce, elle partit pour l'Alsace, qui resta toujours chère à son cœur. C'est là aussi qu'elle entra en relation avec de futurs officiers, qui se rallièrent à De Gaulle. Elle eut toujours pour ce chef une admiration si grande qu'elle souriait lorsqu'on l'appelait : M^{lle} de Gaulle. Elle lui envoya même une poésie, où elle célébrait sa victoire.

Avec la guerre, elle rentra en Suisse, et fut institutrice dans presque tous les villages du district de Sierre, où les élèves lui sont restés fidèles dans leur amitié. Elle enseigna trois ans à Oberwald après avoir passé son brevet d'institutrice dans la langue allemande.

« Heureux les gens à la montagne » aimait-elle à répéter. Elle eut le bonheur de vivre à Vercorin, les plus belles années de sa retraite et elle faisait partie du village. Qui dans la station ne connaissait pas M^{lle} Rosa Binder, que l'on appelait aussi dans l'intimité « chère Signiorinette » ou encore M^{lle} De Gaulle ?

B. M.

Sion, Hérens, Conthey

A la DAT Sion

★ Mise en service du nouveau centre de télécommunications de Brigue-Glis

★ Introduction des numéros de service à trois chiffres



M. Werner Haengi, directeur de la DAT de Sion, pendant son exposé.

Principales incidences

Cette importante mise en service aura les incidences suivantes :

a) interruptions des raccordements d'abonnés

Les lignes des 5900 abonnés formant le réseau local de Brigue (communes de Brig-Glis, Naters, Mund, Termen, Ried-Brig et Birgisch) seront commutées de l'ancien sur le nouveau central. De tels travaux impliquent inévitablement une interruption temporaire des raccordements d'abonnés. Dans certains quartiers de Brigue, l'interruption aura lieu déjà le vendredi 7 avril dès 7 heures. Le rétablissement des liaisons s'effectuera samedi soir vers 18 heures.

Pour les communications urgentes, le guichet du télégraphe de la place de la Gare à Brigue demeurera constamment ouvert et les raccordements téléphoniques qui s'y trouvent seront jour et nuit à disposition du public. Les appels urgents en provenance de l'extérieur aboutiront à ce même office.

Tout sera mis en œuvre pour limiter au minimum la durée des interruptions précitées pour les commerces, la police, le feu, les médecins, les hôpitaux, etc...

b) Passage des numéros d'appel de cinq à six chiffres dans le groupe 028

Les numéros d'appel des quelque 20 000 abonnés du réseau 028 passeront de cinq à six chiffres. Des travaux d'adaptation ont été entrepris déjà dans les treize centraux téléphoniques que compte le groupe.



Travaux de soudure au distributeur principal.

A partir du 8 avril les usagers devront utiliser les numéros à six chiffres.

c) Taxation par impulsion périodique

Il sera introduit dans le groupe 028, conformément à la décision du Conseil fédéral, la taxation par impulsion qui est en vigueur dans les autres groupes depuis le 3.1.1978.

Nouveaux numéros de service à trois chiffres

Dans la nuit du 7 au 8 avril prochains seront introduits des numéros de service à trois chiffres dans les groupes réseaux (026), (027) et (028). Ainsi, les numéros 11, 12, 17 et 18 deviendront 111, 112, 117 et 118.

Une nuit blanche

Pour mener à bien toutes les opérations prévues, il sera indispensable d'intervenir dans les 39 centraux que compte la DAT de Sion. Quelque 250 personnes assureront ce travail. L'achat du terrain, la construction du nouveau Centre de télécommunications de Brig-Glis, les installations et la mise en service des numéros de service à trois chiffres ont nécessité un investissement de quelque 50 millions de francs.

Service automatique de réveil

Dorénavant, il faudra composer le numéro 150, immédiatement suivi du numéro de l'abonné et de l'heure de réveil à quatre chiffres. L'abonné, avec par exemple le numéro 026 31020, qui désire être réveillé à 05.30, composera le numéro 150 - 31020 - 0530. L'ordre ne sera exécuté que si la quittance a été donnée.

La DAT de Sion espère que ses abonnés ainsi que le public en général feront preuve de compréhension face à la modification des numéros de service. Elle est d'autre part persuadée que les nouveaux services seront particulièrement appréciés par les renseignements qu'ils fournissent et les avantages qu'ils apportent.

Nouveaux numéros de service :

- 116 Surveillance du service des renseignements pour la Suisse et du service des ordres
- 140 Secours routiers
- 143 La Main tendue
- 145 Service des ordres
- 160 Cours des devises
- 166 Bulletin de la bourse
- 180 Communications de caractère régional en français
- 181 Informations sur des expositions
- 191 Service de renseignements international.

A Loc, on travaille à la réfection de la chapelle



Dimanche, les volontaires au travail pour la restauration de la chapelle de Loc.

Dimanche matin, la population de Loc était conviée pour une journée de corvée en vue de la restauration de la chapelle du village.

Un comité, présidé par M. Michel Berclaz, vice-président de la commune de Randogne et composé de MM. Albert Berclaz, secrétaire, Bernard Dussex, curé de la paroisse, M. Rémy Florey, M. Claude Berclaz et M. Gilbert Crettol, architecte a, depuis de longues semaines, étudié toutes les composantes de ce projet.

Une vingtaine de personnes avaient répondu favorablement à l'invitation ainsi lancée pour dimanche.

Excavations, décrépiage des façades... le travail ne manqua pas pour les volontaires.

Dimanche prochain, 9 avril, de 8 à 12 heures, puis de 13 à 17 heures, semblable action aura lieu.

Les personnes souhaitant apporter leur contribution à la réfection de la chapelle de Loc peuvent également le faire par le compte de chèque postal 19-11286.

UN PLACEMENT DIAMANT LA SÉCURITÉ

INVEST. DIAMANT - DIFFUSION SA
 Numa-Droz 141 ☎ (039) 22 22 25
 2300 La Chaux-de-Fonds
 EXPERTISE - ACHAT - VENTE

Scandinavie.
Notre spécialité:



Voyages aux terres boréales

(Laponie/Soleil de minuit).
Une occasion unique de découvrir le grandiose décor naturel du Nord.
Vols réguliers de fin juin à début août.

Laponie - Soleil de minuit Tromsø-Cap Nord-Hammerfest-Laponie. 8 jours Fr. 1890.-	Finlande-Leningrad Villes nordiques, forêts finlandaises, culture russe; en un seul voyage. 8 jours Fr. 1390.-
Copenhague 8 ou 15 jours dès Fr. 680.-	Grand voyage en Scandinavie Tromsø-Cap Nord-Hammerfest-Laponie-Helsinki-Aulanko-Stockholm-Copenhague. 15 jours Fr. 2675.-
Tromsø 8 ou 15 jours dès Fr. 1190.-	

En outre, nous vous offrons, à différents prix, de nombreux autres voyages vers le Grand Nord.

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni.
Succursales Kuoni dans votre région: Lausanne: 2, Grand Pont 20 50 75. 11, rue Haldimand 20 24 11. Renens: 8, rue de la Mèbre 35 11 55.

Les vacances - c'est Kuoni
Demandez expressément les voyages KUONI dans toutes les agences.

Vendredi 7 avril
Ouverture bar La Gouttière
Avenue du Grand-Saint-Bernard 7
Martigny
Un apéritif vous sera offert de 17 à 19 heures.
Se recommande: Mireille Ebener
36-23201

A vendre d'occasion

salles de bains
fourneaux
potagers et
calorifères

S'adresser à:
André Vergères
Conthey-Place
Tél. 027/36 15 39
36-23269

Prix spécial printemps

Troènes - Thuyas
Toutes grandeurs, plus
Berberis rouges

Pépinières Léon Delaloye, Ardon
Tél. 027/86 13 28 36-23271

A vendre

**800
échalas**

pour tomates
Tél. 027/86 18 47
36-23268



Je vous aime!

..objets ravissants qui témoignent de notre goût, étains, porcelaines, nappages, cristaux, bijoux, cadeaux de Pâques, cadeaux de mariage, à voir à la Boutique du Cadeau

LA BOUTIQUE DU CADEAU

centre Magro, Sion/Uvrier, sous-sol

Le meilleur, avantageux

Jeans en velours côtelé

15.-

st. 104



Les jeans Vögele présente de grands avantages pour un prix modique:
Velours côtelé qui ne perd pas son velouté et qui ne déteint pas; vous pouvez le laver à la machine à 40° maximum.
Les jambes ont 5 cm de réserve pour rallonge.
Coupe très appréciée avec empiècement dos et coutures rabattues. 2 poches devant et 2 poches revolver plaquées munies d'une solide doublure; Glissière robuste en métal, passants.
Dans les teintes beige, brun, rouille, vert, bleu.
St. 104 à 176 cm
104 cm = 15.- + 1.- par 6 cm



CV
Charles Vögele

Dans toutes les maisons de mode CV et les mini-marchés Vögele de Suisse.

KIK 15/78

A vendre

Fiat 128
année 71, 70 000 km
expertisée mars 78,
4 portes
Fr. 2900.-

Benelli 750 SEI
année 77, 4000 km
Prix à discuter
Tél. 027/22 28 10
(heures de bureau)

A vendre

Citroën II légère
mod. 46, expertisée,
parfait état de marche, et

Ford Mustang V 8
expertisée
Tél. 027/43 10 70
36-300744

A vendre

Fiat 128
1975, 48 000 km,
expertisée
Pour bricoleurs

Alfa 1600 Super
Fr. 450.-
Tél. 026/5 41 66
heures des repas
36-400292

A louer à Sion, dans villa sise à Gravelone
luxueux studio
(42 m²) tout à fait indépendant, living, salle de bains et cuisine séparés, pelouse
A la même adresse
chambre indépendante
avec douche, toilette et lavabo
Possibilité TV 6 chaînes et téléphone dans les deux pièces
Pour rens.:
tél. 027/22 91 05
heures de bureau 89-171

Les plus belles listes de
CADEAUX de MARIAGE
avec photo couleur et ristourne

Constantin
fils sa. sion

CANATCH SPORTS
Rue du Rhône 13
SION

La collection Lacoste «78» est arrivée...
dès 2 ans

LA CHEMISE LACOSTE

Agence Publivat Sion

CANATCH SPORTS
Boutique du sportif

RAYMOND GIANADDA
Tél. 027/22 10 71
Rue du Rhône 13
Sion

CHAUSSURES ROMEO
Spécialiste sport-chic pour messieurs

CHALUT
motoculture

Tracteurs - Tondeuses - Chasse-neige, etc...

Notre agent en Valais
J.-J. Héritier, Sion
Tél. 027/23 31 43

Prochainement:
plusieurs expositions en Valais

JOHN DEERE
c'est choisir

Nous cherchons revendeurs régionaux

Grimentz: les nuitées en hausse

Une intéressante et vivante assemblée de la société de développement

GRIMENTZ. - Samedi-après se tenait la 48^e assemblée de la Société de développement de Grimentz. Elle était présidée par M. Lucien Epiney qui souhaita la bienvenue à tous les membres. Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée par le secrétaire, Nicolas Salamin, la lecture des comptes d'exploitation fut donnée par le trésorier Gérard Genoud. Le compte d'exploitation de l'exercice 1976-1977 boucle avec un bénéfice de 510 fr. 65. MM. Charlot Epiney et Henri Loye, vérificateurs, proposèrent d'en donner décharge au comité.



De gauche à droite Nicolas Salamin, secrétaire; Fernand Salamin, vice-président; Lucien Epiney, président; Jean-Pierre Massy, caviste.

Tourisme en progression

Le tourisme de Grimentz est en progression. Cette nouvelle est réjouissante en soi, si l'on tient compte de la situation conjoncturelle et de la parité monétaire. C'est ce qu'a relevé le président Lucien Epiney dans son rapport. Il ressort que la station s'est enrichie de 200 lits supplémentaires en hôtellerie. Voici le nombre des nuitées:

1976: 103 000
1977: 107 000

Ces chiffres se décomposent de la façon suivante: 36% Suisses; 30% Allemands; 17%

Belges; 12% Français; 4% Hollandais; 1% divers.

M. Epiney a demandé à l'assemblée que les contacts avec les touristes soient toujours plus cordiaux et chaleureux. Dans les activités de la société, il convient de signaler les améliorations réalisées au niveau des relations avec la Société des remontées mécaniques ou, par exemple, la publicité est partagée à raison de la moitié chacun. Relations semblables avec Zinal où les deux sociétés ont organisé une marche à skis Grimentz-Zinal. La société a fait l'acquisition d'une traceuse pour l'entretien des pistes de fond. Sur ce point un accord est intervenu avec la société des RM pour le partage des

frais. Une demande a été adressée au SI de Sierre et PTT pour supprimer si possible les lignes aériennes qui fourmillent sur les toitures. D'autres améliorations, conseils, ont été faits dans le cadre de l'architecture, peinture des chéneaux, toitures de bardeaux. Le président Epiney a signalé que la commune de Saint-Jean avait maintenant sa propre société de développement et que des relations allaient se nouer, surtout en ce qui concerne les chemins et leur signalisation.

Nombreuses activités

Les activités n'ont pas manqué à Grimentz. C'est toutefois autour du concours des balcons fleuris ainsi que lors de la retransmission de la nuit de Noël en Eurovision et Mondovision pour le réveillon que l'activité fébrile s'est le plus caractérisée. A ce sujet, M. Lucien Epiney signale que les inscriptions pour le voyage au Canada peuvent être faites auprès du secrétaire Nicolas Salamin, car les gens de Grimentz sont fermement décidés à rencontrer les Québécois de l'île d'Orléans. Pour l'instant, seul le fromage de l'alpage de Moiry, remis en cadeau, a traversé l'Atlantique.

A signaler qu'un nouveau prospectus sera réalisé pour Grimentz durant cette année. Le président a également parlé des bonnes relations avec l'UVT et la FSDA.

En 1980, la Société de développement de Grimentz fêtera ses 50 ans. Un projet de manifestation sera élaboré en vue de ce jubilé. A signaler un point intéressant au niveau du val d'Anniviers: la représentation à l'UVT a été désignée en la personne de M. Urbain Kittel, député, qui représentera la région sieroise.

L'assemblée a accepté quatre nouveaux membres soit MM. Raymond Salamin, Paul Epiney, Eric Fleutry, Bernard Ross. Le président a relevé les mérites de M. Norbert Antonier qui a 25 années d'activité à la société et Fabien Salamin pour ses 90 ans d'âge et membre fidèle.

Dans les divers, des questions, ayant trait à la signalisation, à la discipline des touristes et aux prix des géraniums ainsi que du concours floral, ont été abordées. A signaler que de nombreuses personnalités communales, bourgeoises et des remontées mécaniques assistaient à cette assemblée qui témoigne de la vitalité de cette société.

Le comité actuel se compose comme suit: Lucien Epiney président; Fernand Salamin, vice-président; Nicolas Salamin, secrétaire et responsable de l'OT, Jean-Pierre Massy, caviste, Gérard Genoud, trésorier et M. Charaudeau, membre.

L'interclub rotarien à Crans: Anancy - Varese - Sierre



M^{me} Odette Barras reçoit son prix qui lui est remis par M. Gustave Barras, à l'arrière-plan M. Simon Derivaz.

CRANS-MONTANA. - C'est sous le signe de l'esprit et du sport qu'a été organisé la rencontre annuelle des Rotary-Clubs d'Anancy-Varese et Sierre ce dernier week-end à Crans-Montana.

A l'issue du repas de samedi midi le Rotary Nidalli de Varese a entretenu son auditoire sur le «Vol à voile alpin», conférence richement illustrée de diapositives. Et peu après les sportifs s'élançaient sur les pentes du Mont-Lachaux pour y disputer un slalom géant diaboliquement piqueté par Gustave Barras, avec la précieuse collaboration des membres du Ski-Club de Crans-Montana.

Le soir, la cave bourgeoise de Chermignon ouvrait largement ses portes pour accueillir les rotariens et leurs épouses avec une agréable surprise ménagée par le conseil communal du cru qui remettait, à l'issue de l'allocation de bienvenue du maire Gaston Barras, à chaque président de club un souvenir, en l'occurrence un Saint-Georges. Après la raclette, le Dr A. Bouvet, d'Anancy, président de la commission médicale de l'équipe de France de ski, traitait magistralement du «Ski, espace et liberté».

Dimanche après-midi, il appartenait à Jacky Bonvin d'égrener ses souvenirs dans un exposé intitulé «Le golf dans le monde et chez nous». Sujet passionnant

dont notre ami parle avec enthousiasme. Après la distribution des prix et l'échange des cadeaux - et peu avant la séparation sur un au revoir - les présidents des clubs s'exprimèrent pour réaffirmer combien il importe que des hommes de bonne volonté se retrouvent pour rechercher les voies de la compréhension mutuelle. Tour à tour l'auditoire entendit M. Perriguet, président du club d'Anancy, Bissi, président du club de Varese, et Benoît Duc, le dynamique président du club de Sierre, lequel n'a ménagé ni son temps, ni sa peine pour que ces journées soient enrichissantes malgré leur brièveté.

Résultats du concours:

Enfants jusqu'à 12 ans: 1. Barras Pierre; 2. Deprez Hervé; 3. Mudry Alex, hors concours.

Enfants depuis 12 ans: 1. Clivaz Christine, meilleur de la journée l'01'68; 2. Schmidhalter Claude-Alain, hors concours; 3. Perrig Steven.

Dames: 1. Barras Odette, Suisse; 2. M^{me} B. Nardin, France, premier prix étranger offert par T. Deprez; 3. Marinette Tschopp.

Rotariens: 1. Orsel, France; 2. T. Deprez, Suisse; 3. A. Tavelli, Suisse.

Avis aux abonnés d'électricité de Chalais zone ouest, Réchy, pénitencier de Crête-Longue, Loye, Itravers, Erdesson, Daillet, Grône Les Fleurs, Granges-Agrol, Opitgal, Derrière Château

Afin de permettre d'effectuer des travaux sur le réseau principal à haute tension, une interruption de courant aura lieu le **mercredi 5 avril 1978 de 13 h. 30 à 16 h. 30 environ.**

Nous prions les abonnés de prendre leurs dispositions et espérons que cette interruption ne leur causera pas trop

d'ennuis.

Toutefois, le rétablissement pourra avoir lieu avant l'heure prévue. En conséquence, nous vous prions de considérer vos installations comme étant sous tension.

Services industriels de la commune de Sierre

De la Raspille au glacier du Rhône

La route d'Unterbach coupée

UNTERBÄCH. - Hier matin, vers 6 heures, au «Goler-Rufi», un nouveau glissement de terrain s'est abattu sur la route, emportant aussi des rochers et des arbres et recouvrant sur une longueur de plus de cinquante mètres la route Bürchen-Maurackern-Unterbach. Tous les travaux effectués ces précédents jours sont donc inutiles.

Les spécialistes estiment que le terrain en question n'en a pas terminé avec ses méfaits. La circulation ne sera donc pas rétablie sur la route immédiatement.

Pour comble de malheur, l'exploitation de la télécabine est également arrêtée jusqu'au 14 avril. On vient en effet d'entreprendre un contrôle de sécurité ordonné par l'Office fédéral des transports.

Les ouvriers qui se rendent à leur travail en plaine doivent donc effectuer une marche d'une certaine longueur depuis l'église de Bürchen jusqu'à Maurackern.

Et l'on se souvient maintenant de l'ancien projet de la route Ried-Unterbach, qui évitait les régions menacées par les terrains mouvants, mais, qui avait été abandonné parce que trop cher...



Le tronçon de route recouvert par les éboulis.

L'histoire du Valais présentée par Maurice Zermatten à Chalais



A la fin de la conférence de vendredi, de gauche à droite, M. Gabriel Rozat, consul de France, M. Léo Rudaz, président de la Société de développement de Chalais et M. Maurice Zermatten, écrivain.

Vendredi soir, dans le cadre de ses activités, la société de développement, l'Edelweiss, présidée par M. Léo Rudaz, invitait à la nouvelle salle de gymnastique de Chalais, M. Maurice Zermatten, écrivain et professeur.

Ainsi convié, cette éminente personnalité du monde des lettres valaisannes présenta l'histoire de notre canton, de ses origines jusqu'à l'an mille.

Certes à l'origine, les Valaisans furent profondément marqués par la colonisation romaine.

Le passage des habitants de notre région dans le monde des Burgondes se fit sans heurts. Cette chance, nos amis du Haut-Valais ne l'eurent pas puisqu'ils passèrent sous le joug des Alamans.

A l'issue de cette conférence, suivie avec grand intérêt par une soixantaine de personnes, une collation réunissait les responsables autour de M. Zermatten et du consul de France, présent pour l'occasion, M. Gabriel Rozat.

Convocation à l'assemblée primaire

CHIPPIS. - Nous portons à la connaissance des citoyennes et citoyens que l'assemblée primaire de la commune de Chippis est fixée au **vendredi 14 avril 1978, à 20 heures**, à la salle de gymnastique, avec l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée primaire;
2. Comptes de l'exercice 1977;
3. Décision concernant les actifs transitoires 1964;
4. Divers.

La comptabilité de l'exercice 1977, toutes les pièces comptables, ainsi que le registre

fiscal relatif à l'imposition fiscale communale 1977 des contribuables peuvent être consultés par chaque citoyenne et citoyen **tous les jours du lundi au vendredi, de 17 à 18 heures**, au greffe municipal, à partir du 31 mars 1978.

Un fascicule des comptes 1977 sera adressé, ces prochains jours, à tous les ménages de notre commune.

Toutefois, les personnes qui désirent obtenir un exemplaire supplémentaire peuvent se le procurer au secrétariat communal.

L'administration communale

Assemblée bourgeoise à Ausserberg

AUSSERBERG. - L'assemblée bourgeoise d'Ausserberg s'est déroulée dimanche passé après la grand-messe. L'assemblée a pris connaissance des comptes, qui bouclent par un petit déficit. Les biens de la bourgeoisie n'ont en effet pas un très grand rapport financier.

M. Rudolf Leiggener a été nommé responsable des vignes, alors que les deux nouveaux baillis de l'alpage seront MM. Michael Theler et German Schmid.

Le président de la bourgeoisie, M. Walter Heynen, a donné les renseignements voulus quant aux mesures entreprises à la suite de l'avalanche qui est descendue du Nällischgrad jusqu'à Baltschiedler. Contact a été pris avec le forestier de Brigue et le Service cantonal des forêts. Une inspection des lieux a été effectuée en hélicoptère et toutes les mesures voulues sont en cours.

Concert de la « Vispe » Une première réussie

VIEGE. - Pour la première fois, le concert de la musique de Viège s'est déroulé dans la nouvelle salle polyvalente du centre scolaire «Im Sand». Ce fut une parfaite réussite. De conception moderne, avec une acoustique bien étudiée, le nouveau bâtiment répond aux exigences d'une cité où la vie culturelle occupe une place importante.

En présence d'environ trois cents personnes, les musiciens de la Vispe nous ont offert un concert d'une haute perfection. Il convient de relever l'excellent travail de préparation dirigé par Karl Salzgeber, depuis l'automne dernier, qui a trouvé la consécration de ses efforts samedi soir, dans un établissement à la mesure d'une harmonie de plus de septante exécutants. La présence d'une importante volée de jeunes n'ayant pas encore passé le cap des 20 ans exigea du dirigeant un travail de longue haleine dont il peut avec une belle satisfaction récolter les premiers fruits. Qu'il en soit félicité et remercié! Quand on pense que le registre des clarinettes a passé à douze élé-

ments, dont un aîné seulement, il faut reconnaître que les jeunes font preuve d'une belle persévérance.

Ce concert fut un vrai régal pour les mélomanes du lieu, mais aussi pour les nombreux amis de la musique de cuivre venus nombreux des localités avoisinantes, d'outre-Raspille et même de Nendaz!

Nous ne sommes pas armés pour prendre position quant à la valeur intrinsèque de telle ou telle interprétation, mais il faut reconnaître que la synchronisation des différents registres fut parfaite, notamment dans l'exécution de l'œuvre de Willy Lange, Trompetengold, avec solo pour trois trompettes. Dans l'Italian Festival de Glenn Osler, la valse Bellaria du compositeur grison Oscar Tschuor et l'arrangement d'Heinz Egidius dans le Knallbonbons, le dirigeant et les musiciens ont fait preuve d'une belle maîtrise, chacun se plaisant à constater que la valeur du spectacle présenté était bien à l'image des progrès réalisés par la musique de Viège ces dernières années.

M

Toujours des remous à la savonnerie d'Aigle

Le conseil d'administration démissionne en bloc

AIGLE. - Décidément, la savonnerie ne baigne pas dans l'huile qu'elle utilise pour la fabrication de ses savons...

D'abord c'est le directeur que l'on expédie, puis les licenciements commencent parmi le personnel : épuration ou rationalisation ?

Et aujourd'hui, tout est consommé avec la démission du conseil d'administration, conduit par M^r Baudraz, ex-administrateur de la société.

Ce conseil d'administration est remplacé par deux administrateurs uniques : l'un pour la savonnerie, l'autre pour la «Cysosome», société qui coiffe la savonnerie.

L'entreprise verra-t-elle enfin ses rênes tenues par un administrateur compétent ? La nomination de M. Gilliéron, sous-directeur de la fiduciaire «Lemano» à Lausanne, qui s'occupait des comptes de la savonnerie accrédite cette thèse.

Pour l'heure, il faut savoir que le personnel a déjà eu un premier contact avec M. Gilliéron, vendredi dernier, et ce personnel devra s'adapter, dans son intérêt, à la nouvelle situation qui promet un meilleur avenir pour cette entreprise un peu tourmentée ces derniers temps. M. Progin, laborant, assumera la responsabilité de la fabrication du savon, sa formation étant confiée à M. Barroud, ex-proprétaire. Gageons que cette solution sera heureuse et ne remettra pas en question la qualité de l'ambiance dans le travail déjà perturbée par ce que l'on avait appelé un «conflit de génération».

Il semble donc que la savonnerie reste en sol aiglon, car les travaux d'épuration des eaux usées issues de la savonnerie vont pouvoir débiter à la satisfaction de la commune, qui avait demandé de telles réalisations.

Une assemblée générale aura lieu d'ici au 30 juin.

Tout semble rentré dans l'ordre, d'autant plus que le nouvel administrateur est venu «présenter ses lettres de créances» à la municipalité, qui n'était pas présente à la réunion du personnel comme un de nos confrères l'a laissé entendre.

La même municipalité se montre d'ailleurs très satisfaite de la tournure que prennent les événements, car elle a toujours cautionné le maintien de cette entreprise de savonnerie, la seule en Suisse romande, en terre aiglone.

Sommes-nous sortis de l'impasse ?

C'est à espérer...

Hier sur le petit écran

Quelques lignes suffiront pour rendre compte du programme de la TVR d'hier soir. En effet, n'étant pas amateur du « Muppet Show » - encore que je ne conteste pas à d'autres de se divertir vraiment aux gags avec rires et claques enregistrés, - ayant, il est vrai, peu d'intérêt pour « Citizens' Bands », je n'ai pas attendu jusqu'à 22 heures pour suivre l'entretien qui était programmé alors.

En me rabattant donc sur « A bon entendeur », je souligne d'abord que le « Pot aux roses » surprend toujours puisque, parfois, ABE doit rectifier ses déductions antérieures. Enfin que la pagaille des trams suisses romands n'étonne nullement. Et, le hasard veut que je ne me plaigne même pas de cette situation.

Puisque, il y a quelques jours à peine, en débarquant gare de Lyon à Paris à 22 heures, le « service d'accueil » était incapable de me donner ne serait-ce qu'un seul numéro de téléphone d'un hôtel parisien. Il fallait se renseigner au N° 12. Mais demander d'abord comment on fait pour téléphoner (c'est presque aussi compliqué que de prendre un ticket de bus genevois). Et enfin, essayer - je n'exagère pas - durant 40 minutes pour obtenir une ligne libre au 12 et attendre qu'on ai laissé sonné pour le moins 30 fois avant d'avoir, un ou deux numéros de téléphone d'hôtels...

Evidemment, ceci n'excuse pas cela et ABE a peut-être raison de dénoncer ce « désordre » dans ce style direct qui lui est particulier.

N. Lagger

Mort d'un colonel vaudois

MORGES. - Le colonel Jean Nicollin, qui commanda les écoles de recrues de cavalerie à Aarau dans les années cinquante, est mort dans sa 71^e année. Il avait été promu colonel en 1954. A sa retraite, il s'était établi à Morges.



L'Harmonie municipale de Martigny

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Emile GIROUD

membre fondateur et honoraire.

La société assistera en corps aux obsèques qui auront lieu en l'église paroissiale de Martigny, le mercredi 5 avril 1978, à 10 heures.

Rendez-vous au local à 9 heures.



Les Syndicats chrétiens de Sion

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Camille JACQUOD

frère de leur ancien secrétaire général René Jacquod et d'André, leur membre, beau-frère de leur administrateur Robert Mayor et oncle de leurs collaborateurs Madeleine et Pierre Jacquod.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Pauline MORARD

remercie toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs envois de fleurs et couronnes, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, lui ont apporté aide et réconfort dans sa pénible épreuve.

Un merci particulier :

- au clergé de la paroisse ;
- au docteur Jean-Jacques de Riedmatten ;
- au docteur Hildebrand ;
- aux infirmières du Centre médico-social d'Ayent ;
- à l'amicale Savièse-Poste ;
- à la maison Pierre Costa, Sion ;
- à la maison Jean Boll, Granges.

Que chacun trouve ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Ayent, avril 1978.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Marie ALLAMAN

née PILET

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leurs dons de messes, leurs envois de couronnes, de gerbes, de fleurs, de leurs messages de condoléances, de leur présence, lui ont apporté aide et réconfort dans sa pénible épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial :

- au révérend curé Putallaz ;
- au pasteur Hemseh ;
- aux docteurs Paratte et Uzel ;
- à la voisine Georgette ;
- à la fanfare L'Echo du Jorat ;
- aux employés et à M. et M^{me} Nicoler, Fleurs, Monthey ;
- aux classes 1948, 1954, 1958 ;
- aux familles du bâtiment « Fleurs des Champs » ;
- aux camarades de travail de Philippe ;
- à la maison Orgamol S.A. ;
- à la famille Hans Blatter, Hohfluh.

Avril 1978.



La famille Séraphin PONT-BOURGEOIS, à Martigny-Combe ; Monsieur Arthur BOURGEOIS, aux Valettes ; Monsieur Ulysse BOURGEOIS, aux Valettes ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Marguerite MICHAUD

décédée à l'âge de 78 ans, après une courte maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Bovernier, le mercredi 5 avril 1978, à 10 heures.

Le corps repose en la crypte de la chapelle Saint-Michel à Martigny-Bourg, ouverte de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame Heidi RIEDER-HALDI et ses enfants Danièle, Jean-Robert et Michel, à Saint-Maurice ; Monsieur et Madame Norbert RIEDER-POMMAZ, à Ollon ; Madame et Monsieur Marius BONZON-RIEDER et leurs enfants, à Ollon ; Madame Ida RIEDER-JUILLAND et famille ; Madame Marthe HALDI-ANSERMOZ, ses enfants et famille ; Les enfants de feu François POMMAZ ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles RIEDER-HALDI

leur cher époux, papa, fils, frère, petit-fils, beau-fils, beau-frère, oncle, parrain, filleul, neveu, cousin et ami, survenu le 2 avril 1978, dans sa 45^e année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Saint-Sigismond à Saint-Maurice, le mercredi 5 avril 1978, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : chapelle de Saint-Amé, Saint-Maurice.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.



La Société des Ciments Portland de Saint-Maurice S.A. à Saint-Maurice

a le pénible devoir de faire part du décès tragique de

Monsieur Charles RIEDER

leur fidèle et précieux collaborateur et collègue depuis de très nombreuses années.

Nous garderons du défunt le souvenir d'un homme consciencieux, dévoué et compétent ainsi que d'un excellent camarade.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Gabriel ZUFFEREY

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leurs dons de messes, leurs envois de couronnes, de gerbes et de fleurs, leurs messages et leur présence aux obsèques, ont pris part à sa grande peine.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial :

- à la direction et au personnel SMC ;
- au personnel de la gare CFF ;
- à Coop Sion-Sierre et environs ;
- au Club philatélique ;
- aux classes 1921 de Sierre et Ardon ;
- à la Société d'agriculture de Sierre ;
- à la direction et au personnel de l'hôtel Président à Genève ;
- à la direction et au personnel Rivkine, Carouge et Réchy ;
- à la direction et au personnel de Thyon 2000 ;
- à la classe 1955 de Muraz ;
- au FC Muraz ;
- à Ski-Service ;
- aux amis du quartier.

Sierre, avril 1978.

PUBLICITAS

212111

Vos faire-part de deuil livrés dans les deux heures
Imprimerie GESSLER SA - SION

Pré-Fleuri 10 - Tél. 027/23 19 05 - De nuit : 027/22 36 88



Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès accidentel de

Monsieur François BRON

survenu dans son chalet à Verbier.

Madame François BRON, son épouse ;
Etienne et Olivier, ses enfants ;
Sa maman et ses beaux-parents ;
ainsi que les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu à l'église du Châble-Bagnes, le mercredi 5 avril 1978, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La direction et le personnel
d'Elektrowatt Ingénieurs-Conseils S.A., à Zurich

ont le pénible devoir de faire part du décès subit de

Monsieur François BRON

fondé de pouvoir

Elektrowatt Ingénieurs-Conseils S.A. perd en la personne de M. Bron un collaborateur très apprécié, d'une haute conscience professionnelle liée à un très grand sens du devoir et des responsabilités.

Il faisait partie de son personnel depuis plus de 30 ans.

Elle gardera de lui un souvenir ému et reconnaissant.

L'ensevelissement aura lieu au Châble, le mercredi 5 avril 1978, à 11 heures.



La direction et le personnel
de l'entreprise Bernard Schenkel, électricité, à Sion

ont le regret de faire part du décès de

Madame Marie BRIGUET

maman de leur fidèle employé et collègue M. Georges Briguet.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



La famille paroissiale de Vercorin, le foyer Saint-Joseph à Sierre, le corps enseignant, les amis et connaissances font part du décès dans l'espérance de la résurrection de

Mademoiselle Rosa BINDER

institutrice

décédée dans sa 83^e année.

La messe d'ensevelissement aura lieu à Vercorin, le mercredi 5 avril 1978, à 15 heures.

Veillée de prière à l'église de Vercorin, aujourd'hui mardi 4 avril 1978, à 19 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie, d'affection et d'attachement reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Adrien de STOCKALPER

née Annie VOGT

vous remercie sincèrement de la part que vous avez prise à son grand chagrin, par vos messages, votre présence, vos dons ou vos envois de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Lucerne, avril 1978.



Les familles parentes, alliées et amies
ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Emile GIROUD

survenu dans sa 91^e année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le mercredi 5 avril 1978, à 10 heures.

Domicile mortuaire: Castel Notre-Dame.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Société suisse secours mutuels
Helvétia
section de Saint-Maurice

a le regret de faire part du décès de son
membre

Madame Irma PROBST

Pour les obsèques, prière de consulter
l'avis de la famille.



Vétroz Amis Gymnastes

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Louis MONCALVO

père de Marie-Claude Dubuis, membre actif, et grand-père de Nathalie et Gaby, benjamin.

Pour les obsèques, prière de consulter
l'avis de la famille.



La classe 1952 de Martigny

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis MONCALVO

père de leur contemporain Daniel Moncalvo.

L'ensevelissement a lieu à Martigny, aujourd'hui mardi 4 avril 1978, à 10 h. 30.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Emilie PELLAUD- ANTHAMATTEN

remercie toutes les personnes qui, par leurs envois de fleurs et couronnes, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, leur participation aux obsèques, lui ont apporté aide et réconfort dans sa pénible épreuve.

Un merci particulier :

aux docteurs de Roten et Broguet ;
aux sœurs et au personnel soignant de la Clinique générale ;
aux Secours mutuels de Champlan ;
à la classe 1905 de Grimisuat ;
aux Services des aérodromes militaires ;
à l'Aérodrome civil ;
à la maison Bielna S.A. ;
au Service de mesures de l'Alusuisse ;
au Service des abonnements et annuaire de la DAT ;
à tous nos voisins et amis.

L'office de septième sera célébré à Champlan, le jeudi 6 avril 1978, à 19 h. 30.

Champlan, avril 1978.



Monsieur et Madame Simone IMMER-PROBST et leurs enfants, à Meiringen ;
Monsieur et Madame Marcel PROBST-DRAPEL et leurs enfants, à Aigle ;
Monsieur et Madame Jean PROBST-DRAPEL et leurs enfants, à Pont-de-la-Morge ;
Monsieur et Madame Suzanne DEGOUMOIS-PROBST et leurs enfants, à Lavey-Village ;
Monsieur et Madame Marcel LAVANCHY-MOTTIEZ et leurs enfants, à Lavesanne ;
Madame veuve Maurice MOTTIEZ et ses enfants, à Lugano ;
Monsieur et Madame Florent MOTTIEZ et leurs enfants, à Martigny et Monthey ;
Monsieur et Madame Paul ZIEGENHAGEN et leurs enfants, à Renens ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Irma PROBST-MOTTIEZ

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et amie, décédée accidentellement le 2 avril 1978, dans sa 69^e année.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale de Saint-Maurice, le mercredi 5 avril 1978, à 15 h. 30.

Domicile mortuaire : clinique Saint-Amé.

Départ du convoi : place de la Gare.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. E.



Monsieur et Madame David MILLIUS-SCHWERY, leurs enfants et petits-enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Simon MILLIUS-DUBUIS, leurs enfants et petits-enfants, à Saxon ;
Madame veuve Adeline CRITTIN-MILLIUS, ses enfants et petits-enfants, à Chamoson ;
Madame veuve Victorine MILLIUS-PFAMMATTER, à Sion ;
Monsieur Pius MILLIUS, à Maragnéaz-Sion ;
Monsieur et Madame Otto MILLIUS-RUDAZ, leurs enfants et petit-enfant, à Sion ;
Madame et Monsieur Louise MILLIUS-MILLIUS et leurs enfants, à Eggerberg ;
Madame et Monsieur Ida LOOSLI-MILLIUS et leurs enfants, à Berne ;
Monsieur et Madame Antoine MILLIUS-FAVRE, leurs enfants et petit-enfant, à Chippis ;
Monsieur et Madame Victor MILLIUS-MARCHETTI et leurs enfants, à Conthey ;
Monsieur et Madame Jules MILLIUS-BENEY et leurs enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame François MILLIUS-SIERRA et leurs enfants, à Monthey ;
Monsieur et Madame Maurice MILLIUS-BENEY et leurs enfants, à Conthey ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, vous font part du décès de

Monsieur Joseph MILLIUS

leur très cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami, survenu au Sana valaisan, après une longue maladie chrétiennement supportée, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 60 ans, le 3 mars 1978.

La messe de sépulture sera célébrée à Glis, le mercredi 5 avril 1978, à 10 heures.

Le défunt repose en la chapelle de Saint-Joseph à Glis.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Jules BRIGUET-PRAPLAN, à Corin ;
Monsieur Gérard BRIGUET, à Corin ;
Monsieur et Madame Georges BRIGUET-WÜTHRICH et leurs enfants Nicole et Frédéric, à Sion ;
Monsieur Joseph BRIGUET-REY et leurs enfants, à Montana ;
Monsieur et Madame Camille BRIGUET-DELAVY, à Venthône ;
La famille de feu François BRIGUET-PHILIPPOZ, à Sion et Granges ;
Monsieur et Madame Victor BRIGUET-SCHWARZ et leurs enfants, à Cheseaux ;
Madame et Monsieur Ernest VIQUERY-BRIGUET, à Noës ;
Madame veuve Delphine CLIVAZ-BRIGUET et ses enfants, à Ollon ;
Madame veuve Adeline BAVAUD-BRIGUET, à Ecublens ;
Mademoiselle Alphonsine BRIGUET, à Cheseaux ;
Madame et Monsieur Alfred BONVIN-BRIGUET, à Diogne ;
Madame veuve Ida BRIGUET-BUTTY et ses enfants, à Renens ;
Monsieur Ernest THOMI, à Ecublens ;
ainsi que les familles parentes et alliées PILLET, EMERY, BARRAS, NAOUX, BORGEAT, SAVOYE, KAMERZIN, REY, ROBYR, CLIVAZ et LAMON, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Marie BRIGUET

leur bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection le 3 avril 1978, dans sa 70^e année, après une cruelle maladie supportée avec courage et dignité, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Montana-Village, le jeudi 6 avril 1978, à 10 heures.

Départ du convoi mortuaire de Corin, à 9 h. 30.

Domicile mortuaire : chapelle de Corin, où la famille sera présente de 19 heures à 20 h. 30.

Domicile de la famille : Corin, 3960 Sierre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Après le terrible drame de Savièse

Enquête difficile

SAVIÈSE. - Dans notre édition d'hier, nous avons relaté le drame passionnel survenu dimanche après-midi, aux environs de 16 h. 45, au sud des forêts de « La Zorette » et de « La Boutze », à l'ouest de l'ancienne place de tir de DCA, à Binii, qui a coûté la vie à un homme et blessé grièvement une femme.

Hier matin, nous nous sommes rendu sur les lieux du drame et, sur la base des renseignements et des témoignages donnés par M^{me} Charles-Henri Lugon, habitant un chalet construit à 100 m au-dessus du café-restaurant « Le Chalet » à Binii, et de M. Germain Roten, cafetier-restaurateur, il est possible de suivre une partie de la journée de M. Charles R., âgé de 45 ans, père de trois enfants, habitant Saint-Maurice, un homme réservé, apprécié et aimé de ses camarades et de M^{me} Josette Ae., âgée de 36 ans, mère de famille, habitant Aigle.

Ils arrivèrent à Sion par le train et ils prirent le car postal qui les amena aux environs de 11 heures au village de Chandolin-Savièse. En quittant le car, ils demandèrent au chauffeur :

- Où pouvons-nous pique-niquer dans la région ?

Le chauffeur, en montrant les prés au-dessus du village de Chandolin, leur dit :

- Vous avez de nombreuses possibilités !

La marche vers le lieu du drame

Les deux promeneurs empruntèrent effectivement la route qui, de Chandolin, conduit à Binii et aux mayens de la Dzour. En tenant compte de l'endroit où ils ont pique-niqué, ils ont dû marcher pendant assez longtemps, surtout que M^{me} Ae. se déplaçait avec deux béquilles.

Il était un peu plus de 16 h. 45 quand M^{me} Lugon, qui se promenait à travers les prés qui, de l'ancienne place de tir de DCA, descendent vers le village de Chandolin, vit une femme ensanglantée et qui se déplaçait à grand-peine, hurler :

- Il m'a tiré dessus. Il m'a tiré dessus !

Constatant la gravité des blessures et dans quel état cette femme se trouvait, M^{me} Lugon jugea opportun d'aller immédiatement chercher du secours au restaurant

« Le Chalet ». Entre-temps, un automobiliste de passage, M. Vincent Léger, voyant la blessée, la transporta immédiatement à l'hôpital.

Au restaurant, M. Roten alerta la police cantonale puis, prenant sa voiture, il revint sur les lieux avec M^{me} Lugon. Ils ne trouvèrent pas la femme blessée. Leur inquiétude fut apaisée lorsque M. Léger, de retour de l'hôpital, les informa qu'elle avait été hospitalisée.

Alors commencèrent les recherches pour retrouver l'homme qui avait tiré sur cette femme. C'est finalement dans un pré, appartenant à M. Edmond Héritier, à « La Zorette », que le corps de M. Charles R. fut découvert, le visage contre le sol, avec un pistolet à proximité. Une balle l'avait mortellement blessé dans la région du cœur.

Que s'est-il passé ?

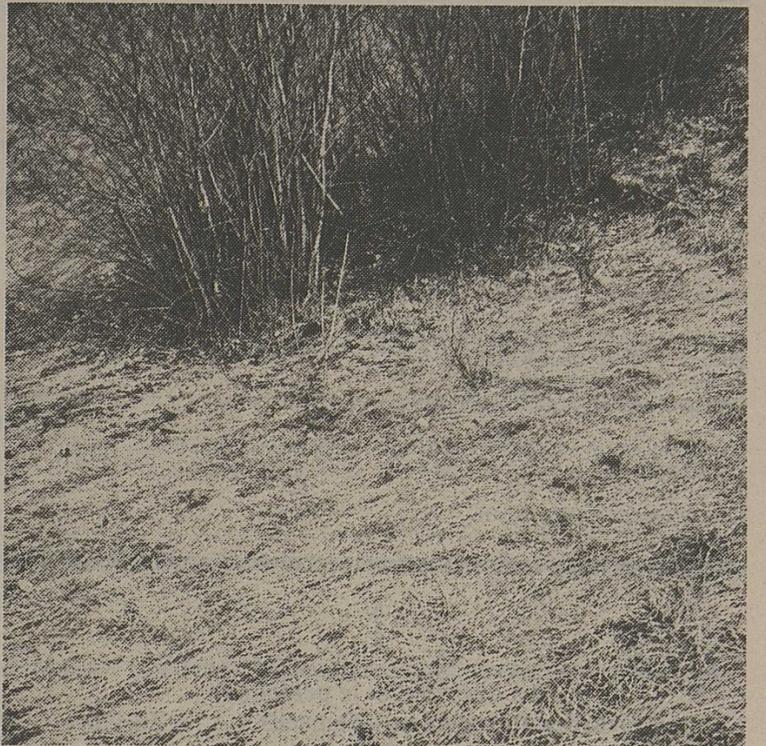
Après ce terrible drame, on peut se poser maintes questions :

- Pourquoi est-on venu dans la région de Savièse, et comment ce pique-nique s'est-il terminé si tragiquement ?

- Pourquoi M. R. avait-il sur lui un pistolet et de nombreuses balles ?

Cette tragédie, qui a provoqué de graves blessures à une femme et coûté la vie d'un homme, tous deux honorablement connus, plonge plusieurs familles dans une grande peine et un profond désarroi.

Le NF leur présente l'expression de sa vive sympathie.



Les lieux du drame

La gardienne de la cabane de la Tsa hospitalisée

AROLLA. - Hier, aux environs de midi, M. Jean-Jérôme Pouget, d'Air-Glacières, aux commandes d'un hélicoptère, s'est rendu à la cabane de la Tsa. Il a transporté à l'hôpital de Sion Mme André Fauchère, la gardienne de la cabane, qui est tombée subitement malade.

Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

Séquelles judiciaires de deux retentissantes évocations

Journée chargée hier pour le tribunal d'arrondissement de Sion, formé de MM. Jacquod, président, Métral et Crittin, juges, MM. Chabbey et Roduit, greffiers.

mandat des explications sur cette cession, il répondit que c'était une erreur de la banque et, qu'il arrangerait la chose. Ce qu'il lui affirmait n'avait rien de rassurant. Le client versa donc à l'architecte - non à la banque - les 15 000 francs. Mais comme la créance avait bel et bien été cédée en garantie, le client reçut un jour de la banque une invitation... à payer son dû ! Le pot aux roses découvert, la dupe de cette escroquerie déposa plainte pénale par M^e Jean Gay. L'architecte put rembourser une partie de l'argent volé grâce au concours d'un membre de sa famille, mais pour le trop confiant client, c'est tout de même une facture de 7195 francs, avec frais et intérêts, qu'il a sur

le dos avec le regret de ses 15 000 francs envolés !

M^e Gay n'eut aucune peine à convaincre la Cour du caractère inconfortable d'une telle situation et à trouver les arguments concluants à la condamnation sévère d'un aussi crapuleux agissement.

M. Antonioli, procureur, soutint que l'accusé, déjà condamné à trois reprises pour non paiement de la taxe militaire, méritait une peine de prison ferme de 10 mois, le sursis étant exclu contre cet escroc qui a profité, en 1976, d'une grâce partielle accordée par le Grand Conseil valaisan et qui a démontré qu'il était indigne de toute nouvelle clémence de la part du tribunal.

Remontées mécaniques

Sécurité: pour une meilleure collaboration avec l'Etat

Le comité de l'Association valaisanne des entreprises de remontées mécaniques s'est réuni le 30 mars écoulé à Verbier sous la présidence de M. Hubert Bumann de Saas-Fee.

La sécurité sur les pistes et la prévention des dangers d'avalanche a retenu toute son attention. La séance a été suivie d'une rencontre avec le conseiller d'Etat Franz Steiner, récemment élu à la présidence du

concordat intercantonal des télé-skis, qui souhaite qu'une collaboration plus étroite s'instaure entre l'Etat, les communes et les sociétés de remontées mécaniques dans le domaine de la sécurité, dans l'intérêt des populations concernées et du tourisme en général. Une première réunion aura lieu prochainement pour déterminer de façon précise le cadre de cette coopération.

D'abord une escroquerie. L'accusé fait défaut à l'audience. Architecte, agent en Valais d'un système de villas préfabriquées, il a quitté notre canton sans laisser d'adresse après avoir odieusement trompé un client qui lui faisait pleine confiance. Ce dernier lui avait passé commande d'une construction, s'engageant à lui payer 15 000 francs d'honoraires. Cette créance, l'architecte la céda à une banque pour couvrir l'ouverture d'un compte courant. Au client, qui lui de-

Solo pour un membre d'un quintette d'évadés

Le 25 avril 1976, Freddy Keim, Lucas Mistic, Roger Paschoud, Ismailiki Vejsele et Luigi-Carlo Rodenghi s'évadaient du pénitencier de Sion dans des circonstances que le NF a relatées en détail à l'époque. Nous n'y reviendrons pas, si ce n'est pour rappeler la soirée dramatique passée par le gardien Louis Praz, attaqué dans le local de garde par les évadés qui avaient pu s'emparer d'un couteau à légumes, puis menacé par son propre revolver que les détenus lui avaient enlevé. Mistic voulait même qu'on exécute sur le champ le gardien : c'est Roger Paschoud qui s'opposa à cet assassinat et obtint finalement qu'on se contentât d'attacher M. Praz, avec des menottes, à un radiateur.

Rappelons aussi que cette «belle» a réussi grâce à des lames de scies à métaux remises

aux détenus lors d'une visite. Avec les clés prises sur le gardien, les portes des cellules de Mistic, Paschoud et Keim furent ouvertes. Un sixième prisonnier déclina l'occasion de s'évader qui lui était offerte. Un septième a été trouvé pendu dans sa cellule. C'est avec la voiture du gardien que les cinq évadés quittèrent la rue des Châteaux à Sion. Paschoud en sortit dans la région de Martigny. Les autres, après avoir abandonné l'auto à Saint-Gingolph, passèrent en France où, quelques jours plus tard Vejsele et Keim se firent reprendre par la police. Mistic et Rodenghi gagnèrent l'Italie. On sait que Rodenghi se trouve actuellement près de Domodossola, où, un jour, il remit à un agent de police valaisan les clés de la voiture du gardien Praz !

Hier, c'est uniquement du cas de Roden-

ghi que le tribunal a eu à s'occuper. Avec un compère italien - dont la cause a été dissociée - il a à répondre, en plus des délits commis lors de l'évasion (mutinerie de détenus, violences contre fonctionnaire, etc.), d'escroquerie, de faux dans les certificats, de vol d'usage et autres complications. Il a fait disparaître une auto en signalant le vol à la police et a revendu cette voiture - après avoir falsifié les permis de conduire et de circulation - à Milan. Par un jugement antérieur, Rodenghi avait été expulsé de Suisse pour cinq ans. Cette fois-ci, c'est l'expulsion à vie qu'a demandée M. Pierre Antonioli, procureur, en même temps qu'une peine de 4 ans de réclusion contre cet individu, s'écria-t-il, «qui empoisonne la justice depuis 1967 déjà, date à laquelle il a été condamné à 2 ans de prison pour vol».

Un abonnement valable dans tout le canton?

Décision le 24 mai

Un projet d'abonnement valable sur l'ensemble des installations de remontées mécaniques du Valais a également fait l'objet des délibérations du comité. Il s'agirait d'un nouveau titre de transport améliorant l'offre à la clientèle en lui donnant la possibilité, à des conditions avantageuses, de skier dans un grand nombre de stations. Ce serait le prolongement des efforts qui ont été faits par de nombreuses sociétés

pour créer des abonnements régionaux qui correspondent réellement à un besoin des amateurs toujours plus nombreux du sport blanc. Les entreprises seront consultées prochainement sur le projet arrêté par le comité. La décision définitive de créer cet abonnement sera prise lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 24 mai prochain au Super-Saint-Bernard.

Ce roman que l'on voudrait rose...

Autre version retentissante : celle de Daniel Pierraz, dont le mariage en prison - il purgeait une peine de 4 ans de réclusion - défraya la chronique en août 1975.

En semi-liberté, allant être libéré le 15 mars 1978, idolâtré par son épouse Sylvia avec laquelle il passait en liberté toutes ses fins de semaine, Pierraz semblait avoir trouvé dans le mariage la force de caractère de rompre avec son lourd passé. Hélas ! Le 22 novembre 1977, Sylvia apprend par un coup de téléphone du Valais que son mari a repris la route de la délinquance et qu'il a été écroué au pénitencier de Sion. Elle apprend aussi qu'il va être interrogé le 25 à Martigny par le juge, M. Ferrari. Une atroce réalité s'impose alors à ses yeux : par cette nouvelle rechute, Pierraz n'échappera pas à l'application de l'article 42, soit l'interne. Tout un roman s'effondre, mais, «aveuglée par l'amour», dira son défenseur, elle s'y accroche et combine dans sa tête un plan d'évasion.

Le 25, la voici donc à la rue des Châteaux à Sion. Juste au moment où son mari, escorté par l'agent Rouiller et le gardien Lorétan, monte dans le fourgon qui doit le transporter à Martigny.

« Attendez, attendez ! Lâchez mon mari », crie-t-elle. Et de pointer sur l'agent et le gardien un revolver. Qui n'est qu'une arme d'alarme, tout à fait inoffensive, mais ça, on ne le saura que plus tard... Tenant son monde en respect, elle monte dans le fourgon, invite Pierraz à s'enfuir. Celui-ci marque un temps d'hésitation. Finalement, il s'en ira à travers la campagne vers Fully. Complètement désespéré, au point d'absorber, dans une guérite, du sulfate. Malade et déprimé, il sera repris par la police, les pieds dans l'eau, libéré.

Sylvia, pendant ce temps, dans le four-

gon, forme des vœux pour la fuite de son bien-aimé. Ce qui ne l'empêcha pas, lorsque l'agent parvint à la désarmer en profitant d'un moment d'inattention, de lui envoyer dans les yeux une giclée de poivre mêlé à du sable ! Elle disposait également de l'arme du gendarme, qu'elle lui avait enlevé en «évasive» conscience et organisée...

C'est donc de violences et de menaces, en plus du fait d'avoir fait évader un détenu, que Sylvia devrait répondre hier.

Comme elle a donné naissance à un fils, le 13 février dernier, et qu'elle lui donne le sein, elle a obtenu du juge l'autorisation de ne pas comparaître.

Son défenseur, M^e Marius Copt, a habilement plaidé pour elle l'amour irraisonné qu'elle voue à son mari. Convaincue qu'il était soupçonné de tort d'un nouveau délit, en proie à une profonde détresse morale, elle n'a trouvé que la solution de «jouer au

petit soldat» pour tenter de libérer son mari et de fuir avec lui.

Celui-ci est loin de mériter un tel amour. Non seulement il a rechuté, alors que sa libération approchait, mais il s'est encore évadé, le 20 janvier 1978, se trouvant probablement à Paris à l'heure actuelle.

Animée d'un mobile honorable, Sylvia a agi sous la seule impulsion d'une épouse et mère en détresse, a conclu M^e Copt, en s'écriant : «Elle est digne de l'indulgence de la cour».

M. Antonioli, procureur, avait requis contre elle une peine de 10 mois de prison avec sursis pendant 2 ans.

Un roman que l'on voudrait rose, avec un Pierraz poète auquel Sylvia voulait trouver un agent artistique et qui est tombée sur un escroc qui lui a soutiré 10 000 francs ; avec l'espoir d'une vie à deux - même à trois depuis peu - fondée sur un mariage par correspondance, en prison, mais qui, comme on le voit, s'éloigne beaucoup de la bluette chantée par certains pour devenir la froide réalité prévue par d'autres...

Les méfaits d'un pervers sexuel

C'est une peine de 2 ans de prison qu'a demandé M. Antonioli, procureur, contre l'accusé de la dernière cause d'hier, qui s'est rendu coupable d'une douzaine d'attentats à la pudeur sur des enfants de 7 à 12 ans. Une avocate, M^{me} Ambre Veuillet, a plaidé pour l'une des parties civiles particulièrement affectée par les agissements odieux de l'inculpé. Son défenseur, M^e Daniel Imsand, dira de lui qu'il s'agit d'un malade, d'un névrosé atteint de perversion sexuelle, d'un pédophile incapable, dans ses temps d'excitation, d'apprécier le caractère délictueux de

ses gestes. A l'aide du rapport d'un psychiatre, M^e Imsand estime qu'il ne guérira pas en prison et que, par conséquent, il s'agit avant tout de soigner l'accusé, pervers sexuel, mais ne faisant preuve par ailleurs d'aucune perversité, ayant un casier judiciaire vierge et exprimant un repentir sincère pour ses actes maléfiques dont il veut se guérir.

Les jugements sur ces quatre causes plaidées hier seront communiqués par écrit aux parties.

Gérald Rudaz

Explosions et vandalisme à Thyon 2000

THYON 2000. - Dimanche dans la soirée plusieurs explosions ont été enregistrées à Thyon 2000.

Trois jeunes gens d'un village de la région et un Vaudois n'avaient rien trouvé de mieux pour se distinguer que de provoquer des explosions dans la neige (avec des «bombes» servant au déclenchement artificiel des avalanches, semble-t-il). Puis, ils ont commis d'autres actes de vandalisme, notamment au dancing de la région.

La police cantonale a réussi à arrêter les auteurs de cette farce stupide qui va leur coûter cher.

VERBIER Tué dans l'escalier

VERBIER. - La population de Bagnes, plus spécialement les autorités et l'ensemble du personnel communal, ont appris avec stupéfaction le décès accidentel, à l'âge de 56 ans, de M. François Bron, ingénieur à l'EOS. Anciennement affecté aux travaux du barrage de Mauvoisin, M. Bron, d'origine zurichoise, passait ses vacances de Pâques à Verbier.

M. Bron devait décéder des suites d'une chute qu'il fit dans l'escalier de son chalet, alors que son épouse avait dû reconduire à Zurich leurs deux enfants, âgés respectivement de 10 et 15 ans.

C'était une personne très attachante dont tous les amis garderont le souvenir d'un homme travailleur et de grande bonté.

A sa famille cruellement éprouvée, le NF présente ses sincères condoléances.

LA MORT DE LOUIS GAULIS EST ACCIDENTELLE L'autopsie le confirme

GENÈVE. - L'Institut de médecine légale de Genève a remis au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) un rapport, après l'autopsie pratiquée sur le corps de M. Louis Gaulis, délégué du CICR au Liban, décédé à Tyr le 29 mars.

L'examen a formellement démontré que M. Gaulis a été tué sur le coup, lors du choc de sa voiture contre un mur. Pour l'Institut de médecine légale, toute autre cause de décès est par conséquent à exclure.

Loi fédérale sur la protection des animaux « Dangers d'un référendum »

LAUSANNE. - La loi fédérale sur la protection des animaux, publiée le 21 mars dernier, a été accueillie favorablement par les sociétés protectrices des animaux. Elle est, dit un communiqué de la Société vaudoise pour la protection des animaux, le résultat de dix ans de discussions et d'activités parlementaires et extraparlementaires. Elle contient « de précieuses dispositions pour la défense des animaux ».

Du fait qu'elle n'a pas entièrement donné satisfaction aux protecteurs des animaux, poursuit le communiqué, « notamment dans les dispositions concernant la détention des animaux et l'expérimentation animale », certaines ligues antivivisectionnistes ont lancé un référendum et recueilli des signatures car leurs propositions de réglementation plus stricte de l'expérimentation animale n'ont été retenues « ni par les commis-

sions ni par les Chambres ». « Le référendum est dangereux parce qu'il met en question l'existence même de la loi. Il en retarde l'entrée en vigueur et il est fort possible que l'on ne reparlera plus de la loi sur la protection des animaux avant de nombreuses années si le référendum aboutit. Certains cantons, qui n'ont pas de loi cantonale, resteraient sans pouvoir protéger légalement les animaux sur leur territoire. »

La Fédération suisse pour la protection des animaux est d'avis qu'il faut accepter la loi telle qu'elle est présentée et chercher à l'améliorer par des interventions parlementaires ou même par des initiatives. C'est pourquoi les comités des SPA de Vaud, Genève et Neuchâtel ont décidé de ne pas soutenir le référendum et de réserver leurs forces pour améliorer la loi et veiller à sa stricte application.

Un incendie ravage un ensemble de bâtiments à Yverdon UNE TRENTAINE D'ANIMAUX ONT PÉRI

YVERDON. - Hier matin, vers 4 heures, un incendie a éclaté, pour une cause encore inconnue, dans un ensemble de bâtiments appartenant à M. et M^{me} André Richardet, en Calamin, à Yverdon, sur la route de Pomy, et comprenant l'habitation (avec deux appartements au rez-de-chaussée et au premier étage), la grange et le rural.

L'habitation a été bien préservée par les pompiers de la ville, une trentaine d'hommes, bien que le toit ait subi quelques dégâts. En revanche, le reste n'est plus que ruines.

De nombreuses bêtes ont péri dans les flammes : environ vingt-cinq moutons, deux porcs, une jument et un poney, tandis que deux chevaux ont pu être sauvés.

Les dégâts sont évalués à 250 000 francs environ.



A verser au SCF...

GROLLEY. - Le soldat Jacques Bugnon, 25 ans, ne s'est pas présenté seul, hier matin à Grolley (FR), où il devait entamer un cours de répétition. Il avait emmené avec lui son fils de 3 ans, dont la garde lui a été confiée lors de son divorce. Comme il faisait valoir que ses obligations paternelles ne lui permettaient pas d'accomplir son service, le médecin militaire lui a accordé une dispense pour raisons de santé. Interrogé, le service d'information du Département militaire fédéral a confirmé que c'était bien là le motif réel de la dispense et précise que le même soldat avait déjà été renvoyé deux fois chez lui « sans enfant ».

Tout homme astreint au service est informé suffisamment tôt de la date de son prochain cours de répétition, a ajouté le porte-parole du DMF. Il a donc le temps de prendre les mesures qui s'imposent sur les plans professionnel et familial.

Rose d'or de Montreux : 31 concurrents

MONTREUX. - A fin mars, trente et un organismes de télévision d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Afrique et d'Asie étaient inscrits au 18^e concours de la « Rose d'or » de Montreux, qui se déroulera du 6 au 13 mai. Sur les 26 participants européens, 19 sont membres de l'Union européenne de radiodiffusion (UER) et 7 de l'Organisation internationale de radiodiffusion et de télévision (OIRT).

Contrôle de police et coups de feu Deux blessés

LAEUFFELINGEN. - Un policier en uniforme a dû tirer, dimanche à Laeuflingen (BL) sur un homme dont il voulait contrôler l'identité après que celui-ci eût tiré sur lui à de nombreuses reprises au moyen d'un pistolet à gaz. L'homme a été blessé à la cuisse. Tous deux ont été transportés à l'hôpital, mais leurs blessures semblent pas être trop graves.

Atterrissage par épais brouillard Kloten équipé

ZURICH. - Zurich-Kloten accédera le 20 avril prochain au rang des rares aéroports européens pourvu des équipements techniques nécessaires autorisant les atterrissages par épais brouillard et dans des conditions de visibilité très restreintes. Le nouveau système a été présenté hier au public. Il permet ce qu'il est convenu d'appeler des atterrissages de catégorie III tout comme à Londres-Heathrow, Berlin-Tegel, Orly et Charles-De-Gaulle.

Un tel système s'imposait depuis longtemps déjà à l'aéroport de Zurich-Kloten, connu pour être une des escales les plus contrariées par le brouillard. Selon une enquête réalisée par la «British-Airways European Division, seuls les aéroports de Milan-Linate et Amsterdam-Schipol ont eu à subir un brouillard plus épais en 1976. L'an dernier, 769 vols ont dû être annulés à Zurich-Kloten en raison des mauvaises conditions météorologiques dues au brouillard principalement.

Le feu dans un sana zurichois Incendie criminel?

OBERWIL. - Un incendie d'origine vraisemblablement criminelle s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi dans un sanatorium d'Oberwil (ZG). Grâce à l'intervention

des pompiers, le sinistre n'a pas fait de victimes et les dégâts ont été relativement peu importants. Le feu a pris dans une pièce où l'on a retrouvé les restes de papier entassé. Peu de temps après, alors que les pompiers étaient déjà à l'œuvre, le feu prenait aussi dans une chapelle située à une trentaine de mètres du bâtiment principal.

Le coffre du Club Méditerranée de St. Moritz cambriolé

COIRE/GENÈVE. - De l'argent, des bijoux et des papiers d'identité appartenant à des hôtes du Club Méditerranée de St. Moritz, pour un montant d'environ 100 000 francs, ont été dérobés mercredi dernier dans le coffre-fort de cette organisation. Ce dernier a été ouvert vraisemblablement avec un double de clé. Selon la police cantonale des Grisons, qui a fourni l'information hier seulement, d'autres coffres-forts ont déjà été «travaillés» de la même manière il y a quelque temps en Suisse et à l'étranger.

Ainsi qu'il l'indique l'agence France-Presse (AFP), tant la direction du Club Méditerranée que la police s'expriment avec la plus grande réserve à ce sujet.

Tessin : une bande de jeunes voleurs démantelée

LUGANO. - A l'issue d'une longue enquête, la police a arrêté récemment huit jeunes Tessinois et un Suisse alémanique qui ont commis, entre 1975 et 1978, plus de 50 vols en bande dans le district de Lugano et dans d'autres localités du canton. La somme des délits s'élève à 150 000 francs environ. Les voleurs ont fracturé ou emporté de nombreux coffres-forts, fracturé des appareils téléphoniques dans des cabines et pénétré par effraction dans des bureaux et des magasins.

Finances fédérales... Les caisses-maladie menacent

BERNE. - Les caisses-maladie ne veulent pas que l'assainissement des finances fédérales se poursuive en se faisant à leur détriment. C'est ce que déclare dans le dernier numéro de la *Schweizerischen Krankenkassen-Zeitung* (organe du concordat des caisses-maladie suisses) M. Felix von Schroeder, président du concordat. Si les contributions fédérales aux assurances sociales devaient encore être diminuées, comme cela est proposé, notamment une ré-

duction de 250 millions de francs touchant à l'assurance-maladie - un référendum serait lancé contre les nouvelles mesures financières.

« La limite du tolérable serait atteinte », écrit M. von Schroeder. Les réductions ne toucheraient pas seulement « ceux qui sont les plus dignes de notre solidarité, les malades et les femmes », mais contreviendraient également à la volonté populaire, exprimée par la votation sur la 9^e révision de l'AVS.

Pour la libération d'A. Kümmerling Efforts sans relâche

BERNE. - Les autorités suisses compétentes s'efforcent toujours d'obtenir la libération inconditionnelle de M. Kümmerling, le ressortissant suisse prisonnier de partisans tchadiens depuis janvier. Au cours des semaines écoulées, déclare-t-on au département politique, elles ont continué de cultiver soigneusement tous les contacts qui pourraient s'avérer utiles. C'est ainsi que des démarches appropriées ont été entreprises auprès des gouvernements du Nigeria et du Tchad. L'ambassadeur de Suisse à Lagos s'est rendu tout exprès à N'Djamena (Tchad) pour entretenir le président Maloum de cet enlèvement. Toutes les infor-

mations disponibles donnent à penser que l'otage suisse se porte bien et n'est exposé à aucun danger physique. Les efforts pour obtenir la libération de ce ressortissant suisse se poursuivent sans relâche.

Renard enragé en Argovie

AARAU. - Un renard enragé a été découvert dans la commune d'Othmarsingen (AG). L'Office vétérinaire du canton d'Argovie a déclaré les communes de Dottikon, Haegglingen, Maegenwil et Othmarsingen zones de protection contre la rage.

La Banque Nationale inféodée au pouvoir politique pour une plus grande centralisation?

Suite de la première page

d'exécutant politique. En d'autres termes, on tente de l'inféoder, ce qui n'est guère souhaitable à un moment où seule une profonde connaissance des subtils mécanismes monétaires est plus que jamais indispensable pour sauvegarder cet élé-

ment essentiel du rayonnement économique de la Suisse, à savoir son franc.

Ne risque-t-on pas d'aller au-devant de divergences d'appréciation et de vue entre le directeur de la BNS et la haute administration fédérale? On peut le craindre.

La BNS n'appartient pas à la

Confédération, mais à ses actionnaires, qui en majorité, sont les cantons. Cela s'inscrit parfaitement dans la ligne de notre fédéralisme.

Que son rôle dépasse celui de seul institut d'émission, cela résulte déjà de la loi à laquelle elle est soumise.

Alors, en ne lui accordant

pas légalement des prérogatives qu'elle a parfaitement exercées dans le passé et qu'elle assume encore de nos jours, n'empiète-t-on pas quelque peu sur les droits des cantons actionnaires?

Décidément, tous les moyens sont bons pour réaliser la centralisation du pouvoir. F. C.

Les quatre moyens d'action prévus

Le nouvel instrument - dont les Chambres seront vraisemblablement saisies durant l'automne et l'hiver prochains - ne changera pas le fait que la Suisse demeure un des pays les moins interventionnistes en matière monétaire, a déclaré le conseiller fédéral Chevallaz, lors d'une conférence de presse donnée hier à l'occasion de la publication du message sur le projet de révision.

Le premier moyen d'action, les réserves minimales - montant en espèces correspondant à un pourcentage bien défini des dépôts ou passifs qu'une banque est tenue de déposer sur un compte spécial à la BN - permettent d'agir sur les liquidités des banques et par là, indirectement, sur la création de monnaie et la distribution du crédit.

Quant au deuxième instrument - la politique d'intervention monétaire - il consiste en l'achat et la vente par la BN de papiers-valeur à courte échéance. On parvient par là à influencer sur la masse monétaire et sur les taux d'intérêt.

La révision élargit les catégories de papiers-valeur pouvant faire l'objet d'interventions monétaires et confère à la BN la compétence d'émettre et de racheter, pour son propre compte,

des bons productifs d'intérêt à deux ans d'échéance au plus. Enfin, l'échéance maximale des créances sur l'étranger sera portée de 3 à 6 mois et la BN pourra acquérir des obligations facilement négociables d'organisations internationales ou de banques étrangères.

En troisième lieu, le contrôle des émissions - déjà en vigueur - vise à éviter que le marché des capitaux ne soit temporairement par trop sollicité en période d'essor économique et à empêcher de la sorte une hausse excessive des taux d'intérêt. L'obligation d'annoncer les émissions améliore en outre la transparence du marché. Quatrième moyen, le dispositif de lutte contre l'afflux de fonds étrangers - l'actuel arrêté sur la sauvegarde de la monnaie - est un moyen de juguler la spéculation qui peut être une des causes de la hausse du franc suisse. Cette mesure comprend : l'interdiction de rémunérer les fonds étrangers et la perception de commissions, des restrictions apportées à l'acquisition de titres suisses par des non-résidents, l'obligation de requérir une autorisation pour recueillir des fonds à l'étranger, l'obligation faite aux banques d'équilibrer leurs positions en monnaies étrangères.

De l'économie et des hommes PAR EDGAR BAVAREL

Suite de la première page

sance des statistiques corrélatives, viennent s'ajouter les difficultés subjectives et artificielles résultant des conceptions différentes et, le plus souvent, contradictoires qu'ont de leurs intérêts les partenaires en présence, et notamment ceux qu'il est convenu d'appeler le travail - en quoi l'on voit les salariés de tous ordres, d'une manière générale - et le capital - par quoi l'on entend les patrons, les propriétaires et les possédants.

Tenailles par des peurs ataviques, obsédés par la crainte des frustrations qui les menacent, dominés par la primau-

té du court terme, démunis de toute formation économique sérieuse, très peu et très mal informés, les uns et les autres tendent à agir sur les détenteurs de l'autorité à la manière de groupes de pression.

Que ces antagonismes aient été rendus caducs par l'évolution et ne reposent plus que sur une représentation erronée des faits ne change rien à l'affaire. Ou plutôt si : cela ne fait que souligner l'extrême importance de la généralisation du recours au bon sens en matière économique. Car c'est par cette voie là que commenceront à s'éteindre certaines agressivités gratuites et à s'atténuer certaines tensions artificielles.

La lampe du bon sens

Et cette démarche d'apaisement est d'autant plus capitale qu'elle conditionne l'ensemble du processus de réconciliation qui, à son tour, commande la réalisation du triangle royal de l'ordre économique : liberté, équité, efficacité. C'est-à-dire l'atteinte du taux de croissance le plus élevé dans la réalisation de la répartition la plus juste des fruits de l'accroissement de la productivité et la sauvegarde du maximum de libertés individuelles compatibles avec l'exigence de liberté sociale (ou : de la liberté des autres).

C'est en effet un truisme de rappeler que dans la fièvre de préventions et de méfiance qui

règne actuellement entre les groupes sociaux, et le réflexe de durcissement et d'affrontements qu'elle engendre, aucune tentative de rapprochement profond n'a de chances d'aboutir sans l'acceptation loyale d'un préalable.

Et ce préalable, c'est précisément l'émergence d'une vérité massive.

D'une vérité évidente.

D'une vérité qui n'a pas à emprunter le cheminement réservé des connaissances scientifiques.

En bref, d'une vérité de bon sens, dont nous examinerons quelques exemples significatifs la semaine prochaine.

Israël: «La paix dès aujourd'hui»...

«Odeur de putsch militaire» ou utopie?

JÉRUSALEM (ATS/AFP). - La polémique entre les dirigeants du mouvement «La paix dès aujourd'hui» et les leaders de la coalition gouvernementale s'intensifie, suscitant à la fois des inquiétudes autour du premier ministre Menahem Begin, et de la satisfaction chez les Palestiniens de Cisjordanie.

Encouragés par le succès de leur premier et grand meeting de samedi soir à Tel Aviv, qui avait réuni quelque 30 000 personnes, les animateurs de ce mouvement ont décidé d'organiser de nouvelles réu-

nions dans d'autres villes du pays, et de placer des «piquets de paix» devant les grandes institutions.

Des centaines de volontaires sont déjà venus se joindre à ce mouvement, dont la première

manifestation à Tel Aviv a été qualifiée d'«impressionnante» par le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan.

Les partis de la coalition, qu'inquiète ce développement, ont aussitôt serré les rangs autour du premier ministre Menahem Begin, dont la politique pour le règlement du conflit israélo-arabe est la principale cible des attaques du mouvement.

Les animateurs du mouvement étant, pour la plupart, des jeunes officiers de réserve signataires il y a un mois de la «lettre des 300», le ministre des finances, Simha Erlikh, chef de la fraction libérale du Likoud, a cru déceler dans ce mouvement «une odeur de putsch militaire».

Le vice-président du conseil Yigael Yadin, chef du parti Dash, pourtant le plus modéré de la coalition, a réaffirmé le soutien total du «Mouvement démocratique pour le changement» au programme de paix de M. Begin, comme «étant actuellement la meilleure base de négociations».

M. SADATE RÉSERVÉ

Le président Sadate a commenté cet événement avec beaucoup de réserve. Interrogé dimanche par les journalistes au cours de la tournée qu'il effectue dans le désert occidental, le président égyptien a commencé par dire qu'il n'avait pas d'informations détaillées à ce sujet puis, pressé de questions, a répondu: «Ils sont très sages.»

Sud-Liban: les Israéliens s'installent et les Palestiniens reçoivent des renforts

Vers une escalade?

BEYROUTH (ATS/AFP). - La composition et la mission de la force intermédiaire des Nations unies au Liban (Finul) font l'objet d'un débat dans le pays: M. Kamel Assad, président du Parlement libanais, a en effet adressé un message à M. Kurt Waldheim, lui demandant d'augmenter les effectifs de la Finul, et d'en faire une «force de dissuasion».

Pour sa part, Abou Ayad, membre du comité central du principal mouvement palestinien, «El Fatah», a exprimé la crainte que la Finul n'en vienne à contrôler l'ensemble du Liban pour, a-t-il estimé, «liquider la révolution palestinienne».

LA SITUATION SUR LE TERRAIN

Hier matin, des bulldozers israéliens ont creusé des tranchées et ont renforcé les positions de l'armée israélienne dans la région

de Bazourih, à côté du camp palestinien de Bourj Chemali, à quelques kilomètres à l'est de Tyr. C'est du moins ce qu'affirment les correspondants de presse. Le renforcement des fortifications israéliennes, remarqué déjà en divers endroits, au cours des derniers jours, laisse croire que les Israéliens n'ont pas l'intention de se retirer dans l'immediat.

De leur côté, les Palestiniens ont également reçu des renforts au cours des derniers jours. Selon M. Camille Chamoun, président du «Front libanais» (conservateur),

les fedayin seraient 15 000 dans le sud du Liban, mais l'estimation généralement retenue par les observateurs pour le nombre des forces palestiniennes est de sept à dix mille hommes.

Mercredi, quelque 700 «casques bleus» norvégiens se trouveront au Liban du Sud, ce qui portera à environ 1900 hommes les effectifs de la «Finul».

Italie: opérations coup de poing infructueuses

A Turin, les accusés insultent la Cour

ROME (ATS/AFP/Reuter). - Rome, Gênes et Pescara ont été les cibles, hier, de vastes opérations «coup de poing», menées par la police italienne dans le but de poursuivre et d'intensifier les re-

cherches pour retrouver M. Aldo Moro et ses ravisseurs.

Plusieurs milliers d'agents ont ainsi opéré des rafles et établi des barrages routiers à Rome, Gênes et Pescara, mais apparemment sans succès. Treize personnes ont cependant été arrêtées alors qu'une centaine sont gardées à vue, en vertu des pouvoirs extraordinaires créés le 26 mars dernier par une nouvelle loi, qui permet à la police de détenir, pendant 24 heures, une personne dont les papiers d'identité lui paraissent suspects.

REPRISE DU PROCÈS

A Turin, le procès des quinze membres des «Brigades rouges» a repris hier. Après onze audiences consacrées à des problèmes de procédure, ce sont les questions de fond qui vont être abordées. Les 15 inculpés, tous présents hier et non plus représentés par des «observateurs», se sont bruyamment manifestés dès le début de l'audience en lançant des insultes et des accusations. Le président du tribunal a

fait sortir trois les inculpés pour «offense à la Cour», et a ordonné une brève suspension de la séance.

Quant à la police, elle continue de garder le silence le plus complet sur l'enlèvement de l'ancien président du conseil. Elle n'a ni confirmé, ni démenti le fait que M. Moro ait fait parvenir trois lettres, l'une à M. Francesco Cossiga, ministre de l'intérieur, la seconde à son épouse et la troisième à un destinataire inconnu.

LE BARON BRACHT MORT?

BRUXELLES (ATS/AFP). - Le quotidien anversois *Gazet van Antwerpen* a reçu un coup de téléphone anonyme annonçant sèche-ment: «Le baron Bracht est mort. Il a été abattu. Avertissez immédiatement la police, c'est important.»

Le journal précise qu'il n'y a pas eu moyen d'obtenir d'autres indications. La rédaction du journal n'a pas eu l'impression qu'elle avait affaire à un mauvais plaisant.

Le baron Bracht a été enlevé le 7 mars dans son parking privé à Anvers. Depuis quinze jours, la famille est sans nouvelles du baron et de ses ravisseurs qui auraient réclamé un rançon de 52 millions de francs belges (environ 2,4 millions de francs suisses).

Un détective hollandais, M. Ben Zuidema, le même qui élucida le vol des tableaux de Picasso, s'est

déclaré disposé à servir d'intermédiaire entre la famille et les ravisseurs. Il aurait en sa possession un code qui lui permettrait de s'assurer de façon irréfutable si le baron est toujours vivant.

● PHILADELPHIE (ATS/AFP). - Cinq à six personnes sont détenues en otages par un homme armé depuis hier matin à Philadelphie, dans un bureau d'avocats du centre de la ville.

John Wayne opéré à cœur ouvert

BOSTON (ATS/AFP). - L'acteur américain John Wayne a subi hier matin une opération à cœur ouvert pour remplacer une valve de l'aorte, a-t-on appris hier soir à l'hôpital de Boston où l'intervention a eu lieu. Selon la même source, l'opération s'est déroulée normalement et l'état du malade est «satisfaisant». L'intervention a été dirigée par le docteur Mortimer Buckley (sur notre photo avec Michael et Patrick, deux fils de l'acteur).

John Wayne, qui célébrera à la fin du mois de mai son 71^e anniversaire, était entré mercredi dernier au «Massachusetts General Hospital» de Boston.



Une piste allemande? RIEN DE CONCRET

La lettre à demi-avalée par Giuseppe Zambon, un instituteur romain, lors de son arrestation à Milan le 21 mars dernier, ne contenait pas «d'éléments sur des liaisons entre des terroristes allemands et les ravisseurs de M. Moro», a déclaré hier le substitut du procureur de la République de Milan, M. Pierluigi Dell'Osso.

Giuseppe Zambon, 39 ans, avait, au cours d'un contrôle routier à Milan, tenté d'avalir une lettre dont seuls des fragments ont pu être récupérés. Selon les enquêteurs allemands, certains mots permettaient de penser que des terroristes ouest-allemands avaient participé à l'enlèvement de M. Moro.

Les hypothèses posées par les enquêteurs allemands ont été accueillies à Rome avec une certaine perplexité. Pour les deux noms de femmes inscrits sur les lambeaux de la lettre, Brigitte et Susanne, l'agence Ansa relève, en citant les milieux proches de l'enquête, qu'il n'y a pas d'indice concret permettant de les identifier.

L'Afrique aux Américains...

MONROVIA (ATS/AFP). - M. Carter a achevé hier au Liberia la première visite officielle d'un président américain en Afrique noire au cours de laquelle il a nettement réaffirmé le soutien de Washington à l'application de la règle de la majorité en Afrique australe, condamné l'intervention de forces militaires étrangères sur ce continent et critiqué en des termes plus vifs que

jamais la politique d'apartheid pratiquée par l'Afrique du Sud.

Cependant, aussi bien au Nigéria qu'à Monrovia, ses interlocuteurs, tout en accueillant ces prises de position comme l'annonce d'une nouvelle diplomatie prometteuse des Etats-Unis en Afrique, l'ont pressé «de faire de nouveaux pas audacieux» pour concrétiser ses paroles.

CEE - Chine: important accord commercial

Deux atouts pour l'Europe communautaire

BRUXELLES (ATS/AFP). - Pour la première fois dans son histoire, la CEE a signé, hier à Bruxelles, un accord commercial avec un grand pays communiste, la Chine.

Cet événement, estime-t-on dans les milieux européens, est important, non seulement sur le plan économique, mais aussi politique. Sur le plan économique, le Marché commun, second partenaire commercial de la Chine derrière le Japon (volume des échanges 2 milliards de dollars), souhaite prospecter un marché chinois de 900 millions de consommateurs. De son côté la Chine, jusqu'ici repliée sur elle-même sur le plan commercial, désire vendre davantage à l'Europe des «Neuf».

C'est pourquoi Pékin a demandé et obtenu deux clauses qui lui sont favorables: la clause de la nation la plus favorisée que la CEE n'accorde pas à l'URSS. Elle étend automatiquement à la Chine les concessions douanières faites aux autres partenaires commerciaux du Marché commun. Une seconde clause, celle «de la prise en considération favorable», privilégie en quelque sorte la Chine sur le marché européen tandis que Pékin s'engage de son côté à donner pour ses achats la priorité à l'Europe des Neuf.

Sur le plan politique, la Chine veut montrer à l'Europe des Neuf

qu'elle souhaite voir une Europe unie et puissante, notamment face à l'hégémonie soviétique. «Nous sommes disposés à apporter notre contribution dans le développement des relations de coopération et d'amitié entre notre pays et la CEE», a souligné M. Li Kiang, mi-

nistre chinois du commerce extérieur, en signant l'accord avec le Marché commun.

Pour l'Europe des Neuf, la reconnaissance de la CEE par la Chine lui donne également des atouts à l'égard de l'Union soviétique et des autres pays de l'Est eu-

ropéen qui refusent obstinément jusqu'à présent de reconnaître «de jure» la CEE. En faisant des concessions commerciales à la Chine, le Marché commun a voulu montrer, estime-t-on à Bruxelles, qu'il privilégiait Pékin pour son attitude pro-européenne.

Paris, ville d'eau!..

La crue de la Seine devient inquiétante et plusieurs routes sur ses bords, sont sous les eaux. Les Parisiens espèrent que la pluie va cesser de tomber, afin d'éviter que le fleuve ne sorte de son lit une nouvelle fois. Voici une photo de ces inondations qui font ressembler certains quartiers de Paris à Venise.



SUR MER OU SUR TERRE...

La Grande-Bretagne jamais d'accord

LUXEMBOURG (ATS/Reuter). - La Grande-Bretagne a repris ses critiques, hier, à l'égard de la politique agricole commune de la Communauté en lui reprochant d'accorder un trop grand nombre de garanties en matière de prix aux agriculteurs européens.

Lancée au cours de la réunion à Luxembourg des ministres des affaires étrangères et des finances des Neuf par M. Denzil Davies, secrétaire d'Etat au Trésor, cette attaque a été rejetée par l'Allemagne fédérale et par la France.

De source proche de la réunion, on précise que la France a jugé infondées les critiques du représentant britannique tandis que M.

Klaus von Dohnanyi, secrétaire d'Etat au Ministère ouest-allemand des affaires étrangères, a déclaré que la politique agricole sera poursuivie pendant longtemps encore.

A l'issue des travaux, M. Davies s'est plaint devant les journalistes que les trois quarts du budget de la Communauté soient consacrés à l'agriculture. Il a déclaré qu'aucun de ses collègues des Neuf ne s'était montré prêt à discuter de la politique agricole.

ENCORE LA GRANDE-BRETAGNE

LUXEMBOURG (ATS/AFP). - Les ministres de la CEE chargés

des questions de pêches se sont réunis hier matin à Luxembourg pour la première fois depuis l'échec retentissant du 30 janvier dernier dans la mise en place d'une politique commune de pêche à l'intérieur des eaux communautaires portées à 200 milles le 1^{er} janvier 1977.

La réunion, de courte durée, devait en principe marquer la reprise des négociations formelles entre les Neuf. Mais huit délégations se sont à nouveau heurtées à l'intransigeance britannique qui exige pour ses pêcheurs une «préférence dominante» dans une zone de 50 milles (90 km) au large de ses côtes.